

Bretagne, Finistère  
Brest

## Fortifications d'agglomération de Brest

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA29001751

Date de l'enquête initiale : 2004

Date(s) de rédaction : 2004, 2011, 2025

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : fortification d'agglomération, édifice logistique

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales :

### Historique

Période(s) principale(s) : 4e quart 17e siècle

Période(s) secondaire(s) : 4e quart 18e siècle

Dates : 1921 (daté par travaux historiques), 1944 (daté par travaux historiques), 1945 (daté par travaux historiques)

### Description

#### Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite ; pierre de taille ; moyen appareil ; moellon

Matériau(x) de couverture : terre en couverture, pierre en couverture, granite en couverture

Plan : système bastionné, système tenaillé

Type(s) de couverture : terrasse

#### Typologies et état de conservation

État de conservation : détruit, désaffecté, envahi par la végétation, restauré, inégal suivant les parties

### Statut, intérêt et protection

Fortifications d'agglomération compris dans la ZPPAUP de Brest.

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler, à étudier

Statut de la propriété : propriété de la commune

### Références documentaires

#### Documents d'archive

- Plan cavalier de la ville de Brest et de ses environs, 1667. Vues du bourg de Recouvrance et du château et de la ville de Brest du côté de la rade et du côté de la Penfeld

Collection Nivart. MS144\_207. **Plan cavalier de la ville de Brest et de ses environs. Vues du bourg de Recouvrance et du château et de la ville de Brest du côté de la rade et du côté de la Penfeld.** Attr. au chevalier de Clerville. 1667. Plan, support papier, 1,270 x 1,130 mètre, 3e quart 17e siècle, 1667.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001856\_P

- **Plan cavalier de la ville de Brest et de ses environs, 1667. Vues du bourg de Recouvrance et du château et de la ville de Brest du côté de la rade et du côté de la Penfeld**  
Collection Nivart. MS144\_207. **Plan cavalier de la ville de Brest et de ses environs. Vues du bourg de Recouvrance et du château et de la ville de Brest du côté de la rade et du côté de la Penfeld.** Attr. au chevalier de Clerville. 1667. Plan, support papier, 1,270 x 1,130 mètre, 3e quart 17e siècle, 1667.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001857\_P
- **Plan cavalier de la ville de Brest et de ses environs, 1667. Vues du bourg de Recouvrance et du château et de la ville de Brest du côté de la rade et du côté de la Penfeld**  
Collection Nivart. MS144\_207. **Plan cavalier de la ville de Brest et de ses environs. Vues du bourg de Recouvrance et du château et de la ville de Brest du côté de la rade et du côté de la Penfeld.** Attr. au chevalier de Clerville. 1667. Plan, support papier, 1,270 x 1,130 mètre, 3e quart 17e siècle, 1667.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001856\_P. Voir aussi : SHDMD07001857\_P
- **Plan cavalier de la ville de Brest et de ses environs, 1667. Vues du bourg de Recouvrance et du château et de la ville de Brest du côté de la rade et du côté de la Penfeld**  
Collection Nivart. MS144\_207. **Plan cavalier de la ville de Brest et de ses environs. Vues du bourg de Recouvrance et du château et de la ville de Brest du côté de la rade et du côté de la Penfeld.** Attr. au chevalier de Clerville. 1667. Plan, support papier, 1,270 x 1,130 mètre, 3e quart 17e siècle, 1667.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : Détail de SHDMD07001856\_P
- **Plan du port et de l'arsenal de Brest, ensemble du château et de la ville avec le bourg de Recouvrance, 1677**  
Collection Nivart. MS144\_203. **Plan du port et de l'arsenal de Brest, ensemble du château et de la ville avec le bourg de Recouvrance.** Lég. Armes de Colbert. Figuration de vaisseaux. Sign. Bellevue du Mains. 1677. Plan, support papier, 0,832 x 0,677 mètre, 4e quart 17e siècle, 1677.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001852\_P
- **Plan du port et de l'arsenal de Brest, ensemble du château et de la ville avec le bourg de Recouvrance, 1677**  
Collection Nivart. MS144\_203. **Plan du port et de l'arsenal de Brest, ensemble du château et de la ville avec le bourg de Recouvrance.** Lég. Armes de Colbert. Figuration de vaisseaux. Sign. Bellevue du Mains. 1677. Plan, support papier, 0,832 x 0,677 mètre, 4e quart 17e siècle, 1677.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : Détail de SHDMD07001852\_P
- **Plan général de la ville et du port de Brest, vers 1670**  
Collection Nivart. MS144\_250. **Plan général de la ville et du port de Brest. Cartouche. Figuration de vaisseaux.** Plan, support papier, 0,676 x 0,499 mètre, 3e quart 17e siècle, vers 1670.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001922\_P
- **Plan cavalier de la ville de Brest, de son port et du bourg de Recouvrance avec l'indication de l'état des travaux de l'arsenal et du port, vers 1678 ?**  
Collection Nivart. MS144\_199. **Plan cavalier de la ville de Brest, de son port et du bourg de Recouvrance avec l'indication de l'état des travaux de l'arsenal et du port.** Plan, support papier, 1,079 x 0,782 mètre, 4e quart 17e siècle, 1678 (?).  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001848\_P

- **Plan cavalier de la ville de Brest, de son port et du bourg de Recouvrance avec l'indication de l'état des travaux de l'arsenal et du port, vers 1678 ?**

Collection Nivart. MS144\_199. **Plan cavalier de la ville de Brest, de son port et du bourg de Recouvrance avec l'indication de l'état des travaux de l'arsenal et du port.** Plan, support papier, 1,079 x 0,782 mètre, 4e quart 17e siècle, 1678 (?).

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001848\_P

- **Plan cavalier de la ville de Brest, de son port et du bourg de Recouvrance avec l'indication de l'état des travaux de l'arsenal et du port, vers 1678 ?**

Collection Nivart. MS144\_199. **Plan cavalier de la ville de Brest, de son port et du bourg de Recouvrance avec l'indication de l'état des travaux de l'arsenal et du port.** 1678 (?). Plan, support papier, 1,079 x 0,782 mètre, 4e quart 17e siècle, 1678 (?).

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : Détail de SHDMD07001848\_P

- **Plan de la ville, château, arsenal et port de Brest et bourg de Recouvrance, 1680**

Collection Nivart. MS144\_246. **Plan de la ville, château, arsenal et port de Brest et bourg de Recouvrance.** **Sign. de Sainte Colombe.** Cartouche (deux naïades et un triton enfant). Figuration de vaisseaux. Plan, support papier, 1,051 x 0,780 mètre, 4e quart 17e siècle, 12 avril 1680.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001918\_P

- **Plan de la ville, château, arsenal et port de Brest et bourg de Recouvrance, 1680**

Collection Nivart. MS144\_247. **Plan de la ville, château, arsenal et port de Brest et bourg de Recouvrance.** Sign. de Sainte Colombe. Cartouche (deux naïades). Figuration de vaisseaux. Plan, support papier, 0,515 x 0,378 mètre, 4e quart 17e siècle, 1680.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001919\_P

- **Carte topographique des environs de la ville de Brest, 1680**

Collection Nivart. MS144\_249. **Carte topographique des environs de la ville de Brest.** Attr. à **Sainte Colombe.** Cartouche. Plan, support papier, 0,511 x 0,387 mètre, 4e quart 17e siècle, 1680.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001921\_P

- **Plan général de la ville de Brest, 1680**

Collection Nivart. MS144\_202. **Plan général de la ville de Brest.** Sign. Chamoy. Figuration de vaisseaux. Plan, support papier, 0,989 x 0,780 mètre, 4e quart 17e siècle, novembre 1680.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001851\_P

- **Plan général de Brest, 1681**

Collection Nivart. MS144\_239. **Plan général de Brest.** Sign. Garangeau. 15 mai 1681. Cartouche (dieu fleuve et amours soutenant les armes de France). Plan, support papier, 1,080 x 0,768 mètre, 4e quart 17e siècle, 15 mai 1681.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001910\_P

- **Plan de la redoute revestue que les gardes de la Marine de Brest ont défendu pour s'exercer contre les soldats du port, 1687**

Collection Nivart. MS144\_235. Plan de la redoute revestue que les gardes de la Marine de Brest ont défendu pour s'exercer contre les soldats du port. Sign. Courby, garde de la Marine. Joint à la lettre de M. Desclouzaux, le 30 mai 1687. Plan, support papier, 0,480 x 0,334 mètre, 4e quart 17e siècle, 30 mai 1687.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001906\_P

- **Vue de Brest en rade et plan du banc qui se forme devant l'entrée, 1689**

Collection Nivart. MS144\_242. **Vue de Brest en rade et plan du banc qui se forme devant l'entrée.** Sign. Laisne, pilote. Figuration de vaisseaux. Plan, support papier, 0,355 x 0,136 mètre, 4e quart 17e siècle, 4 mai 1689.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001914\_P

- **Plan général de la ville de Brest, 1689**  
Collection Nivart. MS144\_198. **Plan général de la ville de Brest.** Sign. Niquet. Plan, support papier, 1,020 x 0,990 mètre, 4e quart 17e siècle, 15 novembre 1689.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001846\_P
- **Plan général de la ville de Brest, 1689**  
Collection Nivart. MS144\_198. **Plan général de la ville de Brest.** Sign. Niquet. Plan, support papier, 1,020 x 0,990 mètre, 4e quart 17e siècle, 15 novembre 1689.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001847\_P
- **Plan des lieux d'où on peut tirer des eaux pour Brest, 1690**  
Collection Nivart. MS144\_240. **Plan des lieux d'où on peut tirer des eaux pour Brest.** 30 janvier 1690. Plan, support papier, 0,686 x 0,508 mètre, 4e quart 17e siècle, 30 janvier 1690.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001911\_P
- **Plan des villes et chateau de Brest, vers 1690**  
Collection Nivart. MS144\_529. **Plan des villes et chateau de Brest.** Plan, support papier, 0,970 x 0,941 mètre, 4e quart 17e siècle, vers 1690 (?).  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07002464\_P
- **Plan des villes et chateau de Brest, vers 1690**  
Collection Nivart. MS144\_529. **Plan des villes et chateau de Brest.** Plan, support papier, 0,970 x 0,941 mètre, 4e quart 17e siècle, vers 1690 (?).  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07002465\_P
- **Plan de Brest par Mollart, 1697**  
Archives du Génie, Article 8, section 1, Brest carton 1. 1VH446n°37\_1697. **Plan,** support papier, 4e quart 17e siècle, 30 décembre 1697.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1VH446n°37\_1697
- **Plan de Brest par Mollart, 1700**  
Archives du Génie, Article 8, section 1, Brest carton 1. 1VH446n°39\_1700. Plan, support papier, 1e quart 18e siècle, 20 janvier 1700 par Mollart.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1VH446n°39\_1700
- **Plan des fortifications de Brest du côté de Recouvrance (1672-1686) [propriété]**  
Le 28 janvier 1701, M. de Bouridal.  
Brest. 1er plan.  
Premier plan de Brest du côté de Recouvrance relatif au procès verbal des héritages pris à la seignerie du Chastel en 1672. A Brest le 20 janvier 1701 par Mollart.  
Plan de Brest côté de Recouvrance pour faire voir les terrains pris à divers particuliers depuis l'année 1672 jusqu'en 1686 pour les anciens retranchements de terre, batiments, magasins et autres emplacements pour le service du Roi où l'on a distingué les terrains de chaque propriétaire par les couleurs ci-après :  
La verte marque le terrain à Madame la Duchesse de Portsmouth,  
Le gris de (lain) [lin] EE au Sieur de Nouailles,  
Le vermillon FG au Sieur Le Gal,  
La sanguine GH, LM au Sieur l'Armorique,  
Le jaune IK au Sieur de Map,  
Le carmin KL à Madame de K (?) uein,  
Le bleu BB au Sieur de Bellevue.  
[https://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot\\_internet/ark:/49933/thtqnk98wdv3/941/2](https://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/ark:/49933/thtqnk98wdv3/941/2)  
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : C 968 (1)
- **Plan des fortifications de Brest du côté de Recouvrance (1686-1700) [propriété]**

C 968 (2) : Le 28 janvier 1701, M. de Bouridal.

Brest. 2ème plan.

Second plan de Brest du côté de Recouvrance relatif au procès verbal des héritages pris à la seignerie du Chastel depuis 1689. A Brest le 22 janvier 1701 par Mollart.

Plan de Brest côté de Recouvrance pour faire voir les terrains pris à divers particuliers depuis le commencement de l'année 1686 jusqu'à la fin de 1700 pour faire la nouvelle enceinte de muraille, remparts, fossés, chemins couverts, demi-lune, glacis et rue au pied du rempart, l'on a distingué les terrains de chaque propriétaire par des couleurs différentes.

Le gris de (lin) [lin] coté iii et 2 au Sieur de Nouailles,

Le vermillon coté 3 au Sieur Le Gal,

Le gris coté 4 au Sieur Charles,

La sanguine coté 5, 10 et 11 au Sieur de L'Armorique, Le jaune coté 6 au Sieur Le Map,

Le bistre coté 7 aux Pères Capucins,

Le carmin coté 8 et 9 à Madame de K (?) uein,

Le bleu coté 12 et 13 au Sieur de Bellevue,

Le vert coté 16, 17 et 18 à Madame la Duchesse de Portsmouth,

Les trois perrières [carrières] cotées au plan 23, 24 et 25 à la dite Dame,

Les deux fours à chaux cotés ee à la dite Dame,

Le corps de garde pour la nuit coté 22 à la dite Dame.

[https://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot\\_internet/ark:/49933/tthqnk98wdwg/943/2](https://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/ark:/49933/tthqnk98wdwg/943/2)

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : C 968 (2)

- **Plan des fortifications de Brest du côté de Brest (1674-1690) [propriété]**

Le 23 mars 1703, M. de Bouridal.

Brest. 1er plan.

Premier plan de l'enceinte du côté de Brest relatif au procès verbal des héritages compris dans les fortifications.

A Brest le 1er août 1702 par Mollart.

Brest, 1702.

Premier plan de l'enceinte côté de Brest.

Plan des anciens retranchements de terre faits du côté de Brest en 1674 dont l'on ne compte la non jouissance du terrain qu'ils ont occupé que jusqu'au commencement de 1690 attendu que les propriétaires en ont pû jouir du depuis.

[https://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot\\_internet/ark:/49933/tthqnk98wdxv/945/2](https://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/ark:/49933/tthqnk98wdxv/945/2)

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : C 968 (3)

- **Plan des fortifications de Brest du côté de Brest (début 18e siècle) [propriété]**

Le 23 mars 1703, M. de Bouridal.

Brest. 3ème plan.

Plan de Brest relatif aux 3ème et 4ème procès verbaux des héritages pris pour les fortifications de l'enceinte du côté de Brest.

A Brest le 10 juin 1702 par Mollart.

Brest, 1702.

Plan de Brest pour faire voir les terrains pris à divers particuliers tant pour la nouvelle enceinte de muraille, ses remparts, fossés, chemins couverts, demi-lunes et glacis que pour la rue au pied du rempart et emplacements des bâtiments pour le service de Sa Majesté.

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : C 968 (5)

- **Plan des ouvrages du front du château de Brest du côté de la ville, 1700 [propriété]**

Le 8 juillet 1701, M. de Bouridal.

Brest.

Plan du front du château de Brest du côté de la ville sur lequel on a marqué les héritages pris et démolis pour les fortifications, chemins couverts et glacis et ceux que l'on a proposé de prendre pour l'agrandissement de l'esplanade. Fait à Brest le 17 septembre 1700 par Traverse.

Plan des ouvrages du front du château de Brest du côté de la ville avec les emplacements des maisons et héritages qui ont été et seront compris dans l'étendue des glacis et esplanade. La ligne colorée de vert détermine l'étendue du glacis à 15 toises suivant l'ordonnance. Les lignes ponctuées colorées de rouge marquent les emplacements des maisons et jardins qui ont été démolis pour former le glacis. Les lignes

ponctuées colorées de jaune marquent les fonds et terrains qui ont été compris dans l'étendue des glacis et esplanade. La ligne ponctuée marquée 31 détermine l'étendue de l'esplanade. Noms des propriétaires des maisons et héritages. [...]

[https://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot\\_internet/ark:/49933/thtr4xgxh2jw/951/1](https://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/ark:/49933/thtr4xgxh2jw/951/1)

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : C 969 (1)

- **Plan général de Brest par Mollart**

Collection Nivart. MS144\_206. **Plan général de Brest.** Sign. Mollart. Plan, support papier, 0,958 x 0,655 mètre, 4e quart 17e siècle - 1er quart 18e siècle.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001855\_P

- **Plan de la ville et forteresse de Brest**

Collection Nivart. MS144\_252. **Plan de la ville et forteresse de Brest, fameux port de mer situé dans la Basse-Bretagne.** Plan, support papier, 1,050 x 1,132 mètre, 4e quart 17e siècle.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001924\_P

- **Plan de la ville et forteresse de Brest**

Collection Nivart. MS144\_252. **Plan de la ville et forteresse de Brest, fameux port de mer situé dans la Basse-Bretagne.** Plan, support papier, 1,050 x 1,132 mètre, 4e quart 17e siècle.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001925\_P

- **Plan des fortifications de Brest**

Collection Nivart. MS144\_530. **Plan des fortifications de Brest.** Plan, support papier, 0,418 x 0,338 mètre, 4e quart 17e siècle.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07002466\_P

- **Plan de la ville, château et port de Brest par Duhamel, 1700**

Collection Nivart. MS144\_214. **Plan de la ville, château et port de Brest.** Sign. Duhamel. 28 juin 1700. Visa de Desclouzeaux, intendant de la Marine. Plan, support papier, 0,899 x 0,630 mètre, 1er quart 18e siècle, 28 juin 1700.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001867\_P

- **Plan de la ville, château et port de Brest par Duhamel, 1700**

Collection Nivart. MS144\_214. **Plan de la ville, château et port de Brest.** Sign. Duhamel. 28 juin 1700. Visa de Desclouzeaux, intendant de la Marine. Plan, support papier, 0,899 x 0,630 mètre, 1er quart 18e siècle, 28 juin 1700.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : Détail de SHDMD07001867\_P

- **Plan de la ville, du port et des environs immédiats de Brest**

Collection Nivart. MS144\_216. **Plan de la ville, du port et des environs immédiats de Brest.** Plan, support papier, 0,763 x 0,477 mètre, 1er quart 18e siècle.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001869\_P

- **Plan de Brest, 1704**

Bibliothèque du Génie : manuscrit in f°33g tome 2, atlas. **Plan,** support papier, 4e quart 17e siècle, 24 septembre 1704.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : Ms33gT2n°14

- **Plan de Brest par Robelin, 1710**

Archives du Génie, Article 8, section 1, Brest, carton 1. 1VH446n°46\_1710. **Plan,** support papier, 1er quart 18e siècle, 22 janvier 1710.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1VH446n°46\_1710

- **Plan de la ville et de ses environs, 1723**  
Collection Nivart. MS144\_214. **Plan de la ville et de ses environs (jusqu'à une distance égale ou supérieure à six cents toises au delà des murailles) relatif au projet de 1724.** Sign. Robelin. Plan, support papier, 0,899 x 0,630 mètre, 1er quart 18e siècle, 3 novembre 1723.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001868\_P
- **Plan de la place d'armes dite champ de bataille de Brest, 1730 [propriété]**  
**Plan de la place d'armes dite champ de bataille de Brest.** A Brest le 15 février 1730 par Dumains.  
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : C 969 (2)
- **Plan de Brest, 1741**  
Archives du Génie, Article 8, section 1, Brest, carton 1. 1VH446n°62\_1741. **Plan,** support papier, 2e quart 18e siècle, 4 novembre 1740. 1741.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1VH446n°62\_1741
- **Plan général de la ville de Brest, 1750**  
Collection Nivart. MS144\_205. **Plan général de la ville de Brest.** Plan, support papier, 0,972 x 0,659 mètre, milieu 18e siècle, 1750.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001854\_P
- **Plan des terrains qu'il convient d'acquérir pour la construction d'un polygone pour les exercices de l'artillerie de l'école de Brest, 1763 [propriété]**  
**Plan des terrains qu'il convient d'acquérir pour la construction d'un polygone pour les exercices de l'artillerie de l'école de Brest.** A Brest le 21 avril 1763.  
[https://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot\\_internet/ark:/49933/thtr4xgxh2mn/953/1](https://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/ark:/49933/thtr4xgxh2mn/953/1)  
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : C 980 (1)
- **Plan d'une porte**  
Fi. Documents Figurés. 5Fi. Plans et cartes. Plan, support papier, 2e moitié 18e siècle.  
Archives municipales et communautaires de Brest : 5Fi01119
- **Plan partiel de Brest : champ de bataille, projet de transformation en place royale avec la statue de Louis XV, vers 1765**  
Collection Nivart. MS144\_213. Plan partiel de Brest : champ de bataille, projet de transformation en place royale avec la statue de Louis XV. ép. Vers 1765. Plan général de la place. Plan, support papier, 0,542 x 0,497 mètre, 3e quart 18e siècle, vers 1765.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001865\_P
- **Projet pour la statue de Louis XV, vers 1765**  
Collection Nivart. MS144\_213. **Projet pour la statue de Louis XV (debout sur un écueil, tenant un trident et la main gauche posée sur la sphère terrestre).** Lavis. Plan, support papier, 0,446 x 0,561 mètre, 3e quart 18e siècle, vers 1765.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001866\_P
- **Plan partiel de Brest relatif au projet de place devant l'hôtel des gardes de la Marine, vers 1770**  
Collection Nivart. MS144\_218. **Plan partiel de Brest relatif au projet de place devant l'hôtel des gardes de la Marine.** Vers 1770. Plan, support papier, 0,585 x 0,420 mètre, 3e quart 18e siècle, vers 1770.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001871\_P
- **Carte de la rade de Brest, 1776**  
Bibliothèque du Génie : atlas 69a. **Carte de la rade de Brest, 1776**, pl II. Plan, support papier, 4e quart 18e siècle, 1776.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : Atlas69A\_pl\_II

- **Plan du fort du Portzic, 1777**

Bibliothèque du Génie : atlas 69, f°5. Plan, support papier, 4e quart 18e siècle, 1777.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : Atlas69f5

- **Plan du fort de Penfeld, 1777**

Bibliothèque du Génie : atlas 69, f° 15. Plan, support papier, 4e quart 18e siècle, 1777.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : Atlas69f15

- **Plan du fort de Penfeld, 1784**

Bibliothèque du Génie : atlas 69a. Plan du fort de Penfeld, 1784, pl XXI. Plan, support papier, 4e quart 18e siècle, 1784.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : Atlas69A\_pl\_XXI

- **Plan de la ville et du port de Brest, 1779**

Collection Nivart. MS144\_217. Plan de la ville et du port. "Gravé et publié en 1779 par Moithey ingénieur géographe du Roi". Encadrement aux armes de France. Plan gravé. Plan, support papier, 0,354 x 0,535 mètre, 4e quart 18e siècle, 1779.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001870\_P

- **Plan de la ville et du port de Brest auquel est joint un état des possessions respectives du Département de la Marine et de celui de la Guerre, vers 1780**

Collection Nivart. MS144\_219. **Plan de la ville et du port de Brest auquel est joint un état des possessions respectives du Département de la Marine et de celui de la Guerre.** Plan, support papier, 0,293 x 0,346 mètre, 4e quart 18e siècle, vers 1780.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001872\_P

- **Plan partiel de Brest : entrée du port, château et quartier de Recouvrance. Comportant trois projets de place royale avec statue de Louis XIV, 1786**

Collection Nivart. MS144\_204. **Plan partiel de Brest : entrée du port, château et quartier de Recouvrance. Comportant trois projets de place royale avec statue de Louis XIV.** Par M. Jailler de Savault architecte, ancien pensionnaire du Roy. Plan, support papier, 0,870 x 0,625 mètre, 4e quart 18e siècle, 1786.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001853\_P

- **Plan partiel de Brest : entrée du port, chateau, quartier de Recouvrance, 1786**

Collection Nivart. MS144\_220. **Plan partiel de Brest : entrée du port, chateau, quartier de Recouvrance.** Plan, support papier, 0,872 x 0,625 mètre, 4e quart 18e siècle, 1786.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001873\_P

- **Plan partiel de Brest : entrée du port, chateau, quartier de Recouvrance, 1786**

Collection Nivart. MS144\_220. **Plan partiel de Brest : entrée du port, chateau, quartier de Recouvrance.** Plan, support papier, 0,872 x 0,625 mètre, 4e quart 18e siècle, 1786.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001874\_P

- **Plan partiel de Brest : entrée du port, chateau, quartier de Recouvrance, 1786**

Collection Nivart. MS144\_220. **Plan partiel de Brest : entrée du port, chateau, quartier de Recouvrance.** Plan, support papier, 0,872 x 0,625 mètre, 4e quart 18e siècle, 1786.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001875\_P

- **Plan partiel de Brest : entrée du port, chateau, quartier de Recouvrance, 1786**

Collection Nivart. MS144\_220. **Plan partiel de Brest : entrée du port, chateau, quartier de Recouvrance.** Plan, support papier, 0,872 x 0,625 mètre, 4e quart 18e siècle, 1786.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001876\_P

- **Plan des terrains que doit occuper l'agrandissement d'enceinte sur la hauteur de la carrière du Pape, 1789 [propriété]**  
**Fortifications de Brest. Plan des terrains que doit occuper l'agrandissement d'enceinte sur la hauteur de la carrière du Pape, 1789.**  
[https://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot\\_internet/ark:/49933/thtr4xgxh2n1/954/1](https://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/ark:/49933/thtr4xgxh2n1/954/1)  
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : C 980 (2)

## Documents figurés

- **Collection de photographies (tirages papier)**  
Collection particulière, Roscoff. Certains tirages papier portent au revers le cachet du service photographique du journal *Ouest-France* (ce journal paraît pour la première fois le lundi 7 août 1944, prenant la suite de *L'Ouest-Éclair*).
- **Carte postale**  
Fi. Documents Figurés. 3Fi. Cartes postales. Carte postale, 4e quart 19e siècle-1er quart 20e siècle.  
Archives municipales et communautaires de Brest : 3Fi089\_074
- **Carte postale**  
Fi. Documents Figurés. 3Fi. Cartes postales. Carte postale, 4e quart 19e siècle-1er quart 20e siècle.  
Archives municipales et communautaires de Brest : 3Fi008\_052
- **Carte postale**  
Fi. Documents Figurés. 3Fi. Cartes postales. Carte postale, 4e quart 19e siècle-1er quart 20e siècle.  
Archives municipales et communautaires de Brest : 3Fi046\_042
- **Carte postale**  
Fi. Documents Figurés. 3Fi. Cartes postales. Carte postale, 4e quart 19e siècle-1er quart 20e siècle.  
Archives municipales et communautaires de Brest : 3Fi089\_005
- **Carte postale**  
Fi. Documents Figurés. 3Fi. Cartes postales. Carte postale, 4e quart 19e siècle-1er quart 20e siècle.  
Archives municipales et communautaires de Brest : 3Fi114\_035
- **Carte postale**  
Fi. Documents Figurés. 3Fi. Cartes postales. Carte postale, 4e quart 19e siècle-1er quart 20e siècle.  
Archives municipales et communautaires de Brest : 3Fi079\_147
- **Carte postale**  
Fi. Documents Figurés. 3Fi. Cartes postales. Carte postale, 4e quart 19e siècle-1er quart 20e siècle.  
Archives municipales et communautaires de Brest : 3Fi003\_011
- **L'enfer de Brest. Août septembre 1944 [2001]**  
FLOCH, Henri. LE BERRE, Alain. **L'enfer de Brest. Août septembre 1944.** Bayeux : édition Heimdal, 2001, 304 p.

## Bibliographie

- "Les travaux de fortification de Brest à la fin du 18e siècle, 1776-1784" [1996]  
BESSELIEVRE, Jean-Yves. "Les travaux de fortification de Brest à la fin du XVIIIe siècle, 1776-1784".  
Mémoire de Maîtrise d'Histoire moderne de l'Université de Bretagne Occidentale, sous la dir. de Fanch Roudaut, Brest, 1996.

- **Brest au temps de l'Académie de marine : exposition, Abbaye de Daoulas, 14 décembre 2001-28 février 2002 [2001]**  
CENTRE CULTUREL DE DAOULAS - LE BRIS, Michel, BOULAIRE, Alain (sous la dir. de). **Brest au temps de l'Académie de marine : exposition, Abbaye de Daoulas, 14 décembre 2001-28 février 2002.** Rennes, 2001, 157 p.  
Archives municipales et communautaires de Brest
- **L'enfer de Brest. Août septembre 1944 [2001]**  
FLOCH, Henri. LE BERRE, Alain. **L'enfer de Brest. Août septembre 1944.** Bayeux : édition Heimdal, 2001, 304 p.
- **Brest [2004]**  
BOULAIRE, Alain. LE BIHAN, René. **Brest.** Plomelin, éditions Palantines, Collection : Histoire et géographie contemporaine, 2004, 303 p.
- **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal [2011]**  
LÉCUILLIER, Guillaume (dir.), BESSELIÈVRE, Jean-Yves, BOULAIRE, Alain, CADIOU, Didier, CORVISIER, Christian, JADÉ, Patrick. **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal.** Rennes : éditions Presses Universitaires de Rennes, collection Cahiers du patrimoine, 2011, n° 94, 388 p.  
Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)
- **Forteresse de Brest. Maillon du Mur de l'Atlantique. Occupation - vie quotidienne - libération [2018]**  
CHAZETTE, Alain. MANTEY, Olivier. DESTOUCHES, Alain. TOMINE, Jacques. PAICH, Bernard. SOLERA, Mario. REBERAC, Fabien. **Forteresse de Brest. Maillon du Mur de l'Atlantique. Occupation - vie quotidienne - libération.** Vertou, éditions Histoire et fortifications, 2018, 208 p.

## Annexe 1

### Projets de Vauban sur Brest, 1683 (1VH2243)

"La clôture de Brest est à peu près élevée au cordon depuis A jusqu'à B, à quelques brèches près, les fondations du surplus de l'enceinte sont ouvertes, une parties des terres transportées et beaucoup de pierres voiturées sur place ; cette enceinte occupe assez bien le terrain des environs et n'est pas mal placée mais on est tombé dans un inconvénient directement contraire aux bonnes maximes de la fortification, vu que le château qui doit être considéré comme la véritable forteresse de Brest et celle en quoi doit consister la sûreté de cette ville et de son port, se trouve assiégé par cette enceinte sans aucun moyen de pouvoir être secouru par terre ni par mer ; si la ville venait à être prise, parce que la dite enceinte l'enferme du côté de la terre et la rade du côté de la mer.

Comme il n'y a pas lieu de douter que l'ennemi qui sera en état de faire le siège de Brest ne soit maître de la dite rade, il est sans difficulté que s'il venait à prendre la ville, l'affaire serait sans ressource puisqu'il n'aurait qu'à garder l'enceinte de ses murs et la rade, et de surplus laisser consommer les vivres à la garnison du château tout à loisir sans se presser, vu qu'à moins de battre les vaisseaux qui seront en rade ou forcer la ville sur une armée qui serait dedans, il serait impossible de la pouvoir secourir ; défaut des plus pernicieux et auquel il n'est possible de remédier qu'en faisant passer l'enceinte tout au travers la ville, ce qui causerait la ruine de près d'une centaine de maisons, abattrait la corderie, le couvent des Carmes et le jardin du Roi au travers duquel elle passera, outre quoi il faudrait encore souffrir en pure perte les deux tiers de la dépense qu'on a faite à la dite enceinte qui, par ce moyen, deviendrait inutile au seul front AC près qui resterait sur pied, de sorte que tout cela joint au dédommagement de tant de bâtiments monterait à des sommes si considérables qu'elles surpasseraient la dépense de la fortification de ce côté de la ville, ce qui toutefois ne m'empêcherait pas d'opiner pour la correction de ce dessin, si la place était frontière ou à portée de pouvoir craindre des armées considérables.

Mais, attendu son éloignement des armées de terre, et le peu d'apparence qu'il y a que celles de mer lui puissent faire de mal quand elle sera revêtue de l'entrée de sa rade fortifiée par les batteries du goulet, m'ont fait prendre le parti de la laisser comme elle est, et seulement d'approcher son enceinte un peu plus du bord de la mer qu'elle n'était près du château afin de pouvoir découvrir le bas du rocher, protéger le petit port marchand qu'on y dessine, et épargner la dépense d'un fossé ; d'y chercher d'autres finesse, la chose n'en vaut pas la peine, attendu que sa fermeture ne serait pas une affaire à qui serait maître de la ville, à moins qu'on ne voulut suivre le dessin DEF qui abattrait les Carmes et quelques 30 ou 40 maisons qui sont autour et qui serrent le château de si près que le glacis G n'a pas moitié

de son étendue. Ce dessin évite les deux tiers des désordres de l'autres ; mais l'avenue en serait encore fort étroite et défectueuse. Toutefois, il est à préférer à tous les autres, c'est pourquoi nous en ferons un bout d'estimation particulière sur lequel il plaira à Sa Majesté de choisir celui des deux qu'elle aura pour agréable. Voilà à quoi se réduit mon avis sur l'enceinte de Brest.

Du côté de Recouvrance, après avoir fait tracer et ensuite examiner le dessin de Sainte-Colombe, qui ne l'avait pas encore été, on a trouvé à propos de le corriger par la marque HIK, parce que l'autre n'occupait pas suffisamment les hauteurs qui peuvent avoir vue dans le port, qu'il y avait des bastions dont partie tombait dans des fonds, de manière à se faire voir par dedans, et d'autres dont la ligne de défense devenait excessivement longue, outre que les deux extrémités aboutissant sur le port n'avaient pas été terminées. Tous ces défauts sont présentement corrigés par le nouveau dessin qui est tracé d'une manière qui n'en laisse aucun, et qui fait tout l'effet qu'on peut en désirer, et n'excédera pas celui de Sainte-Colombe que de 30 à 40 toises au plus, ce qui n'est pas une affaire sur un circuit de cette étendue.

Au-dessus de la fourche du port s'élève une montagne qui, par son avance, le divise en deux branches et se conserve encore assez de vue pour pouvoir de là incommoder partie des vaisseaux, ce qui me fait penser qu'il en faudrait occuper le bout par une redoute comme la figurée au plan L [...].

[Description du projet de fort sur la roche du Mengant]".

[Nota : les plans et coupe du projet de fort sur la roche du Mengant se trouvent dans la collection Nivart : MS144\_229].

## Annexe 2

### Précis historique des ouvrages ordonnés par le Règlement du roi du 21 décembre 1776 d'après l'Atlas des places fortes de France de 1777

"En 1655, on jeta les fondations des arsenaux et des bâtiments nécessaires aux constructions navales. 1694 voit l'achèvement de la fortification de Brest. Le dessin du cordon des remparts est achevé par un mur crénelé. Cette fortification se révèle imparfaite car pouvant être attaquée depuis les hauteurs.

En 1763, le duc de Choix charge monsieur Filley, lieutenant général du corps royal du Génie de chercher les moyens d'agrandir l'étendue du port pour le mettre en état de contenir le nombre des vaisseaux, de construire les ateliers, magasins nécessaires à cette augmentation, d'assurer ces nouveaux établissements en temps de guerre contre les entreprises de l'ennemi.

Dans son rapport de 1764, il propose du côté de Recouvrance **l'ouvrage à corne de Quéliverzan**, du côté de Brest **l'ouvrage couronné des hauteurs du Bouguen et du Ménès**, enfin, sur la carrière du Pape **un autre ouvrage à corne**. Il propose de faire usage de son système de fortification qu'il avait nommé la **Mézalectre**. Il projette encore **deux lunettes sur les hauteurs du Stiff** (détruites sur ordre du roi daté du 23 août 1779). En 1770, il est remplacé par monsieur Dajot, chargé de continuer la construction des ouvrages projetés.

Dajot propose la construction des **forts de l'île Longue, Lanvéoc, Plougastel, Le Corbeau** ainsi que la **rectification des Lignes de Quélern** et de **l'ancienne enceinte en terre faite autour des batteries du Portzic** [le fort de terre]. Leur construction eut lieu en 1774. L'année suivante, **l'ouvrage à corne de Quéliverzan** et les **deux lunettes du Stiff** furent commencées et continuées en 1776. La même année monsieur Dajot eut l'ordre de substituer à la **Mézalectre** projetée par monsieur Filley les fronts bastionnés du système de monsieur de Vauban rectifié par monsieur de Cormontaigne.

En 1776, le marquis de Langeron prend le commandement des troupes, un nouveau plan d'ouvrages est soumis au roi :

- Premièrement : **couronnement des hauteurs du Bouguen et du Ménès**.
- Deuxièmement : **construction de cinq forts (Le Portzic, Saint-Pierre, Keranroux, Questel Bras, Penfeld)** en avant de Recouvrance, afin de **former un camp retranché** et d'arrêter l'ennemi à distance de Brest. Ils doivent être assez respectables pour obliger l'ennemi aux préparatifs d'un siège en règle et à la fois tirer leur plus grande défense de la part de l'artillerie afin de pouvoir être défendus par le moins de monde possible. Il est nécessaire de chercher la position où ils pourraient découvrir en avant la plus grande étendue de terrain et dans leur tracé à diriger une partie des feux de manière qu'ils se protègent mutuellement.
- Troisièmement : **rectification des Lignes de Quélern**".

(Extraits de l'introduction).

## Annexe 3

### Ouvrages extérieurs de Brest. Précis historique des projets formés pour la sûreté de la ville de Brest, depuis son établissement et en particulier de l'objet des ouvrages ordonnés par le règlement du Roi du 31 décembre 1776 ; suivi d'un mémoire sur les différentes manières dont cette place peut être

## attaquée et des moyens qu'on peut employer pour sa défense. A Cherbourg, le 1er mai 1785 par De Caux.

"La situation avantageuse du port de Brest, sa beauté, sa sûreté, enfin le degré d'intérêt que la France doit apporter à sa conservation, sont si généralement reconnus, que nous croyons inutile de nous étendre sur son objet ; nous ne ferions que répéter ce que tous les Officiers Généraux, commandants en Bretagne, ainsi que les Officiers du Corps royal du Génie en ont dit : nous remarquerons seulement que dans l'état où était cette place en 1776 vu l'agrandissement du port, quelques systèmes que l'ont eut adopté, il était absolument nécessaire d'y travailler pour la mettre en sûreté contre les entreprises de l'ennemi.

Différents projets ont alors été proposés ; tous avaient le même but mais nous arrivaient par des voies différentes. Leur discussion serait présentement aussi ennuyeuse qu'inutile. La Cour certainement d'après un examen réfléchi ayant adopté un plan de défense dont sa majesté a ordonné l'exécution par un règlement du 31 décembre 1776. C'est donc principalement de l'établissement qui nous a été confié des ouvrages ordonnés par ce règlement ainsi que du parti qu'on peut en tirer pour la conservation de la place dont nous nous proposons de rendre compte dans ce mémoire.

Les nouveaux ouvrages ordonnés étant en partie liés avec les anciens, nous avons cru qu'auparavant de traiter de leur disposition et de leur objet, il était nécessaire de donner une idée de l'état des fortifications, telles qu'elles existaient en 1776, ainsi qu'un précis historique des différents projets, qui avaient été formés et en partie exécutés pour leur amélioration.

[...]

Par terre, il [Vauban] enveloppa la ville d'une enceinte de fortification, tant du côté de Brest que de Recouvrance. Monsieur de Vauban prévoyant dès lors l'agrandissement nécessaire de la ville depuis l'établissement du port, renferma dans cette enceinte une étendue de terrain bien plus considérable que celle qui était occupée par les bâtiments qui y existaient. Peut-être aussi en s'écartant de l'encaissement de la rivière, eût-il en vue de trouver une position plus avantageuse pour le développement de sa fortification : malgré cette attention et quoi qu'il eut dirigé son tracé suivant toutes les règles de l'art en parcourant lui-même les environs de la place, lorsqu'elle fut construite, il reconnut qu'il y avait des hauteurs qui plongeaient dans son intérieur, qui la dominaient et fournissaient à l'ennemi des points où il pouvait établir des batteries capable d'incendier et ruiner la ville, sans attaquer même les ouvrages qui forment son enceinte ; enfin, il s'assura que la fortification qu'il venait de faire construire était suffisante pour procurer à cette place le degré de force que son importance paraissait exiger. Un plan qu'il nous a laissé nous donne une idée des projets qu'il avait formés pour parer à ces inconvénients : on y voit plusieurs ouvrages à cornes et surtout un ouvrage couronné sur les hauteurs du Bouguen et du Ménès qu'il regardait comme très essentiel d'occuper pour dérober une partie considérable du port aux plongées et enfilades de ces hauteurs.

Aucuns de ces ouvrages n'ont été exécutés peut-être parce que monsieur de Vauban lui-même avait senti qu'ils ne remédiaient qu'imparfaitement au défaut local de sa première fortification : en effet, derrière les hauteurs qu'ils devaient occuper, il en existait d'autres, moins dangereuses à la vérité par leur plus grand éloignement de la place, mais qui n'en prennent pas moins sur elle les mêmes revers et commandements. Peut-être aussi que la longue et dispendieuse guerre de Succession, l'ordre et l'économie que l'on a été obligé de mettre dans l'emploi des finances sous la minorité de Louis XV, les guerres, que ce prince a eu à soutenir ont été cause que la fortification de Brest est restée aussi longtemps dans cet état d'imperfection ; ce qu'il y a de certain, c'est que depuis 1694 où l'on termina le dessus des cordons des remparts par un mur crénelé, il ne paraît pas qu'on ait fait autre chose à l'enceinte de Brest que de l'entretenir jusqu'en 1755, époque de commencement des troubles de l'avant dernière guerre [Guerre de Sept Ans], où l'on acheva les parapet du côté de Recouvrance.

Le retour de la paix en 1763 permit de s'occuper de cet objet intéressant : monsieur le duc de Choiseul à qui le roi avait confié les départements de la Guerre et de la Marine s'étant déterminé à porter à Brest la plus grande partie des forces navales destinées à agir sur l'océan, chargea monsieur Filley, lieutenant général au Corps Royal du Génie, premièrement, de chercher les moyens d'agrandir les étendues du port pour le mettre en état de contenir le nombre des vaisseaux, qu'il voulait y rassembler ; secondement, d'y construire les ateliers et magasins nécessaires à cette augmentation ; troisièmement enfin, s'assurer ces nouveaux établissements en temps de Guerre contre les entreprises de l'ennemi.

Dès 1764, monsieur Filley fut en état de rendre compte de son travail.

Cet officier général dans son mémoire fit connaître la possibilité d'agrandir le port en approfondissant le chenal même de la rivière dans la partie supérieure ; il proposa en même temps des emplacements pour les nouveaux bâtiments demandés, partie dans l'intérieur du port, partie dans l'extérieur autour de l'anse, dite du Moulin à poudre. Cet allongement du port, ainsi que le plus grand nombre des nouveaux bâtiments qu'il projetait, se trouvaient en dehors des anciennes fortifications de monsieur de Vauban : pour couvrir ces établissements, il proposa du côté de Recouvrance l'ouvrage à corne de Quéliverzan ; du côté de Brest, l'ouvrage couronné des hauteurs du Bouguen et du Ménès ; enfin, sur la carrière du Pape, un autre ouvrage à corne pour lier cet ouvrage couronné par sa droite aux fortifications de la ville, et en même temps renfermer l'anse du moulin à poudre, qu'il entourait de magasins. Il faut voir sur le plan cet ensemble de projets, pour juger du travail de monsieur Filley, et combien il remplissait avantageusement les vues du gouvernement.

Monsieur Filley pensa même qu'il serait avantageux de donner un degré de force assez considérable à l'enceinte, qu'il proposait pour couronner les hauteurs du Bouguen et du Ménès, cette enceinte pouvant par la suite devenir celle de la ville, lorsque l'intérieur serait bâti ; et y former un agrandissement, c'est dans cette vue qu'il proposa d'y faire usage de son système de fortification, qu'il avait nommé la mézalectre ; ainsi que nous en parlerons plus en détail dans le mémoire particulier sur cet ouvrage.

Pour donner au reste du contour de la place le degré de force qu'elle se trouverait avoir dans les nouvelles parties, qu'il proposerait de fortifier, il projeta encore deux lunettes sur les hauteurs du Stif du côté de Recouvrance (Ces lunettes ont été démolies par un ordre particulier du Roi, en date du 23 août 1779 malgré les représentations réitérées de tous les officiers supérieurs du Corps Royal du Génie alors employés à Brest).

Le projet de monsieur Filley fut en général approuvé ; on travailla dès lors à l'agrandissement du port et à la construction des différents magasins pour l'artillerie, les mâts, les agrès, des vaisseaux, ainsi qu'à celle des hangars pour la tonnellerie et le dépôt d'une partie des bois de construction. Des officiers du Génie s'occupaient en même temps du tracé des ouvrages de fortifications que cet officier général avait proposé, et dont nous avons parlé ci-dessus.

Tous les ouvrages de l'intérieur du fort étaient presque achevés en 1770, lorsque monsieur Filley reçut de nouveaux ordres de la Cour pour s'occuper de former des projets dans d'autres parties de la France.

Monsieur Dajot fut envoyé à cette époque en Bretagne comme directeur des fortifications ; monsieur le duc de Choiseul qui ne perdait pas de vue les ouvrages qu'il avait ordonnés à Brest et qui avait toujours à cœur tout ce qui pouvait concourir à en assurer la défense ; non seulement donna ordre à monsieur Dajot de continuer la construction des ouvrages projetés par monsieur Filley, qui avaient été approuvés, mais encore de faire un projet général sur cette place, tant sur la défense contre une armée de débarquement que sur les moyens de faire échouer toutes les entreprises que l'ennemi pourrait faire du côté de la mer ; c'est en conséquence des ordres de ce ministre, que monsieur Dajot proposa la construction des forts de l'île Longue, Lanvéoc, Plougastel, le Corbeau, ainsi que la rectification des lignes de Quélern et de l'ancienne enceinte en terre faite autour des batteries du Portzic ; ouvrages destinés non seulement à augmenter le nombre des batteries que monsieur de Vauban avait déjà placé autour de la rade pour battre sur les principaux mouillages, mais encore à les renfermer dans des petits forts pour les mettre à l'abri des insultes d'un ennemi qui aurait effectué un débarquement du côté de Cornouaille, à dessein de s'en rendre maître pour se faciliter l'entrée de la rade.

L'établissement de tous ces forts ayant été approuvé de sa majesté, leur construction eut lieu en 1774 ; l'année suivante, l'ouvrage à corne de Quéliverzan et les deux lunettes du Stif furent commencés et continués en 1776. Au commencement de la même année, monsieur Dajot eut ordre de substituer à la mézalectre projeté par monsieur Filley sur les hauteurs du Bouguen et du Ménès les fronts bastionnés du système de monsieur de Vauban rectifié par monsieur de Cormontaigne.

Telle était la position des fortifications de la ville de Brest en 1776 lorsque monsieur le marquis de Langeron prit le commandement des troupes chargées de la défense de cette partie de la province.

Cet officier général considérant sous tous les points de vue possibles les moyens d'attaque dont la ville de Brest est susceptible, reconnut comme nous l'avons déjà fait remarquer en parlant des anciennes fortifications de monsieur de Vauban que si l'ennemi par sa supériorité avait réussi à former sa descente que, si cette même supériorité avait empêché de l'arrêter dans sa marche, il pourrait en établissant hors de la portée des fortifications, des batteries de mortiers sur les principales hauteurs, qui les avoisinent, détruire tous les établissements et incendier le port, enfin, remplir son objet sans être obligé d'attaquer aucun des ouvrages qui entourent la ville, il s'occupa en même temps des moyens de la garantir de ce genre d'attaque, de la possibilité duquel il s'était assuré par lui-même :

Le plan qu'il adopta et qui avait déjà été proposé par messieurs Dajot et de la Rozière dans un mémoire signé de ces deux officiers en date du 30 octobre 1768 fût d'arrêter l'ennemi par une chaîne d'ouvrages assez éloignés de la ville pour que les batteries de mortiers placées hors de leur vue et de leur découverte ne puissent y jeter des bombes... [...].

## Annexe 4

### Ouvrages extérieurs de Brest. Mémoire sur la manière dont les ouvrages ordonnés par le règlement du Roi du 31 décembre 1776, ont été exécutés.

"Sa Majesté, avant d'ordonner par son Règlement du 31 décembre 1776 les ouvrages de fortifications qu'elle voulait qui fussent construits pour mettre le port de Brest en sûreté, avait fixé par un règlement du 9 décembre de la même année, la manière dont elle désirait que ses ouvrages fussent exécutés.

Ce règlement composé de 16 articles porte l'établissements d'une administration économique pour être chargée de l'achat des gros matériaux qui seraient demandés par Messieurs les Officiers du Génie, de la construction et de l'entretien des outils, de la façon et de la fourniture de la chaux, ainsi que de tout ce qui aurait rapport à la comptabilité. Les dispositions de ce règlement prescrivant une nouvelle forme de travail, ont été sujettes à quelques interprétations ; pour les fixer et éviter tout ce qui pourrait mettre des entraves au bien du service ; on a proposé dès 1778 à Monsieur le marquis de Langeron, commandant sur les dits travaux, de déterminer les objets qui seraient du ressort de Messieurs

les Officiers du Génie, comme chargés de la conduite et de l'exécution des ouvrages, et ceux qui seraient du ressort de Monsieur de Champeroux commissaire des guerres, comme chef de l'administration économique.

En conséquence il a été arrêté par le marquis de Langeron.

1. Que tous les ouvriers quelconques répartis sur les différents ateliers seraient aux ordres des officiers du Génie, qui feraient faire le contrôle de leurs journées, en certifieraient l'état toutes les quinzaines, et l'enverraient ensuite à Monsieur de Champeroux pour leur en procurer le paiement.

2. Que toutes les dépenses à faire dans l'intérieur de la ville de Brest seraient entièrement dirigées par Monsieur de Champeroux, soit qu'elles regardassent la construction des outils, leur enmagasinement, leur transport dans les magasins particuliers, ou leurs réparations, soit qu'elles fussent relatives à l'achat des gros matériaux, ou à la façon de la chaux. Que l'atelier établit au magasin du Bouguen (comme faisant partie du magasin général) serait pareillement dirigé par Monsieur de Champeroux, ainsi que celui de l'anse Garen, ou sont établis les fours à chaux.

Que les voitures, les tonneliers, les charrons, ou autres ouvriers employés dans ces ateliers seraient enregistrés par le garde magasin et leur état de paiement visé par Monsieur de Champeroux seulement.

3. Enfin que la comptabilité envers la Cour regarderait totalement Monsieur de Champeroux comme chef de l'administration.

Suivant ces dispositions, qui ont été exactement suivies pendant toute la construction des ouvrages, la dépense des dits travaux s'en est trouvée divisée en deux parties ; l'une faite sur les certificats de Messieurs les Officiers du Génie, et l'autre sur ceux de Monsieur de Champeroux.

Messieurs les Officiers du Génie ont tâché de mettre le plus d'ordre possible dans la partie qui leur a été confiée : chaque quinzaine, ils ont formé en double, autant d'états particuliers qu'il y avait d'articles d'ouvrages ordonnés par le règlement : un de ses états a été envoyé à l'administration pour en procurer le paiement aux ouvriers, et l'autre a été enregistré, et enliassé pour rester au dépôt des fortifications : c'est le montant de tous ces états de paiement qui a été adressé tous les six mois au Ministre de la guerre, sous la forme de détail du travail d'été, et détail du travail d'hiver, chaque fort formant un article séparé : on a joint à ce détail ainsi qu'il avait été prescrit par la lettre du ministre du 9 mai 1778 un extrait du toisé des différents espèces d'ouvrages exécutés dans chaque semestre.

La réunion de tous ces détails fournit exactement le montant de la dépense totale de chaque ouvrage, faite sur les certificats de Messieurs les Officiers du Génie : c'est cette réunion qui forme le premier tableau, que nous joignons à ce mémoire.

Si Monsieur Champeroux avait pu observer le même ordre, l'on pourrait exactement savoir la dépense totale de chaque article des ouvrages : mais l'administration ayant confondue une grande quantité de dépenses sous le nom de magasin général, il est très difficile ou plutôt impossible de l'apprécier au juste : cependant, pour en approcher, nous avons dressé le 2ème tableau, que nous joignons ici, d'après les états qui nous on été remis par l'administration, des dépenses faites pendant chaque mois depuis son établissement jusqu'à la clôture des travaux.

Ce 2ème tableau, qui peut être considéré comme le dernier état apostillé définitif, donne la dépense totale : on y voit la partie qu'on a trouvé sur les dits états affectés à chaque ouvrage et à la fin, un article de dépenses communes, qui doit être réparti sur chaque point en proportion : dans cette forme, on voit qu'il n'est pas possible d'apprécier le prix non seulement de chaque nature d'ouvrage, mais même de chacun des forts ordonnés en particulier et par conséquent qu'on ne peut savoir qu'elle a été l'économie pour le Roi dans l'établissement de cette administration.

On observe :

1. Que toutes les dépenses relatives à l'extraction et au charroi du moellon, à l'acquisition et au transport de la pierre de taille, à l'acquisition d'une partie de bois et fers employés aux ouvrages, ainsi que toutes les manutentions quelconques faites sur les ateliers, en déblais, façon de maçonnerie, taille de pierre, façon de la charpente, celle de la serrurerie et le prix de la peinture, sont comprises dans les états de Messieurs les Officiers du Génie, et par conséquent dans le résumé des paiements, qui ont été faits sur leurs certificats.

2. Que la partie de l'administration est composée de toutes la fourniture et de l'entretien des outils, planches de roulage, échaffaudage, etc. Ainsi que de tout ce qui a été relatif à la fourniture de la chaux, et à l'acquisition de l'autre parties des bois, fers, plombs, etc.

Messieurs les Officiers du Génie ont seulement certifiés et signés tous les états de paiement faits sur les certificats : le règlement ne les chargeant pas de la comptabilité générale, c'est l'administration qui a rendu les comptes.

1er. Tableau de la dépense faite, sur les certificats de Messieurs les Officiers du Génie, pour la construction des ouvrages ordonnés par le règlement du Roi du 31 décembre 1776, depuis l'ouverture des travaux en 1777 jusqu'à leur clôture en 1784.

Savoir

Article 1 : Le Bouguen

Article 2 : Le Portzic

Four à chaux de l'anse Garen.

Travail d'hiver 1778

Article 3 : fort Montbarey

Article 4 : fort de Keranroux

Article 5 : redoute de Guestelbras

Article 6 : fort de Penfeld

Article 7 : Quélern

Appointements et gratifications des commis suivant les états par la Cour

Total général de la dépense faite sur les certificats de Messieurs les Officiers du Génie depuis l'ouverture des travaux en 1777 jusqu'à leur clôture en 1784.

A laquelle somme il faut ajouter le montant de tout les paiements pour avoir la dépense totale des ouvrages.

2. Tableau de toutes les dépenses faites pour la construction des ouvrages ordonnés par le règlement du Roi du 31 décembre 1776, depuis leur établissement en 1777 jusqu'à leur entière perfection en 1784 suivant les états remis chaque mois par l'administration.

Savoir

Article 1 : Le Bouguen

Article 2 : Le Portzic

Article 3 : fort Montbarey

Article 4 : fort de Keranroux

Article 5 : redoute de Guestelbras

Article 6 : fort de Penfeld

Article 7 : Quélern

Appointements et gages des commis de la fortification, et autres employés de l'administration.

[...]".

## Annexe 5

### Ouvrages extérieurs de Brest. Mémoire sur l'ouvrage couronné du Bouguen. Article 1 du règlement du Roi du 31 décembre 1776 par De Caux, 1er mai 1785

"Pour peu que l'on examine avec attention le plan de la ville de Brest, on reconnaîtra l'indispensable nécessité qu'il y avait d'occuper les hauteurs du Bouguen et du Menès : on verra ensuite que l'ouvrage qu'on y a construit :

1. remédie aux défauts de l'ancienne fortification en occupant des points qui dominent l'intérieur de la ville et qui enfilent le port dans une grande partie de sa longueur ;
2. qu'il renferme conjointement avec l'ouvrage à corne de Quéliverzan la partie de la rivière de la Penfeld nouvellement approfondie pour la continuation du port ;
3. qu'il procure intérieurement un espace de terrain considérable qui pourra par la suite faire un agrandissement très avantageux à la ville, et qui fournit dès à présent des emplacements pour les établissements de la Marine ;
4. qu'enfin, en supposant la carrière du Pape occupée ainsi qu'il est projeté, il établit l'équilibre nécessaire dans tout le contour de la place.

Nous avons dit dans le Mémoire Général sur l'établissement des ouvrages que l'ensemble des projets sur Brest dont nous avons rendu compte et dont l'ouvrage du Bouguen fait partie était dû aux travaux de **Monsieur Filley** : nous renvoyons donc aux savants mémoires envoyés en Cour en 1764 par cet officier général pour faire connaître tous les avantages particuliers de l'ouvrage dont nous traitons présentement et pour répondre aux objections qu'on a pu faire sur son établissement : c'était sur cet emplacement que ce savant ingénieur avait proposé l'application de son nouveau système de fortification, qu'il avait nommé **la Mézalectre** ; le terrain, ainsi qu'il le dit lui-même, lui ayant paru se prêter de la manière la plus avantageuse à ce nouveau genre de fortification.

Quoique la Cour en 1764 eût approuvé tous les projets de Monsieur Filley sur Brest, elle s'était cependant réservée de se prononcer sur l'exécution de la Mézalectre au moment où cet ouvrage devait être entrepris ; c'est après cette décision qu'en 1776, **Monsieur Dajot**, alors directeur de la Province, reçut ordre de substituer à la Mézalectre de Monsieur les fronts bastionnés du système de **Monsieur de Vauban** rectifiés par **Monsieur de Cormontaigne**.

Monsieur Dajot et les Officiers du Corps Royal du Génie à ses ordres à Brest s'étant occupés sur le champ de l'exécution des ordres de la Cour, les nouveaux projets du Bouguen en fronts bastionnés étaient déjà fermés, l'ouvrage même tracé sur le terrain, lorsque **Monsieur le Marquis de Langeron** à la fin de 1776 fit se prononcer sa Majesté par un règlement du 21 décembre sur le nouveau plan qu'il avait proposé pour la défense de la ville de Brest.

Suivant ce nouveau plan, l'ouvrage à faire sur les hauteurs du Bouguen, qui forme le 1er article du règlement, n'était considéré que comme une simple fermeture, et en conséquence, il n'y était prescrit que la continuation des redans qui avaient déjà été commencés en octobre 1776.

Chargeés en 1777 de l'exécution des nouvelles fortifications ordonnées par ce règlement pour la défense de Brest, nous crûmes devoir faire quelques représentations au sujet de la disposition de ce point : sans sortir des intentions de la Cour, nous pensâmes qu'il serait beaucoup plus avantageux d'employer, ainsi qu'il avait été premièrement projeté, une enceinte bastionnée au lieu de celle en redans, qui était désignée ; la très petite augmentation de dépenses que ce premier tracé produit par une étendue un peu plus grande de revêtement, étant plus que compensée par les avantages que procurent la direction plus avantageuse des feux et la propriété de n'avoir aucun angle mort. Dans le mémoire que nous eûmes l'honneur d'adresser à ce sujet à Monsieur le Comte de Saint-Germain, nous fîmes remarquer que cet

ouvrage paraissait d'autant plus mériter un degré de force convenable, qu'il pourrait un jour servir de corps de place et former conjointement avec les ouvrages de Quéliverzan et de la carrière du Pape la principale enceinte de la ville. Monsieur le Comte de Saint-Germain ayant approuvé nos représentations et les ayant fait agréer de sa Majesté, le tracé du Bouguen a été de nouveau rétabli, ainsi qu'il avait été projeté par Monsieur Dajot, en fronts bastionnés en y faisant seulement quelques changements, que les circonstances et l'économie ont exigés et dont nous parlerons plus en détail en rendant compte de ces ouvrages.

L'ouvrage du Bouguen tel qu'il est exécuté de même que celui projeté par Monsieur Filley appuie sa droite au vallon du Moulin à Poudre environ 60 toises en avant de la Brasserie où il se lie avec celui qui par la suite doit être construit sur la Carrière du Pape, et sa gauche à la Rivière de Penfeld, un peu en avant de l'ouvrage à corne de Quéliverzan, en sorte que ces trois ouvrages par leur position et leur tracé doivent être regardés comme absolument dépendants les uns des autres.

Celui du Bouguen, qui est au milieu des deux autres, couronne les hauteurs de ce nom sur un développement d'environ 750 toises : ce développement compose quatre fronts entiers, qui forment cinq bastions désignés ainsi qu'on peut le voir sur le plan, par les cotes (191) (195) (198) (202) (204). Les saillants de chacun de ces bastions occupent les mêmes points que Monsieur Filley avait choisis dans le tracé de sa Mézalectre.

Le front 191, 195 de la gauche a 150 toises de côté extérieur, il est tout à fait irrégulier dans son tracé, la face droite du bastion (191) faisant seulement un angle de 120 degrés avec la courtine, et sa face gauche étant dirigée sur l'angle d'épaule du bastion (215) de l'ouvrage de Quéliverzan dont elle tire sa défense. Cette face de 62 toises de longueur est pendante de 75 pieds vers la rivière, elle est terminée par une poterne dont la galerie communique à deux corps de garde de soldats, un corps de garde d'officiers et un petit magasin à poudre. On a pratiqué au pied de ces souterrains un épi en maçonnerie qui s'avance assez dans la rivière pour qu'à la basse mer on ne puisse contourner cette face de bastion et par là entrer dans le port. Cet épi correspond à celui de Quéliverzan : on a placé à la tête de gros organes pour y amarrer la chaîne qui doit faire la fermeture du port à l'arrière garde lorsque la rivière sera entièrement approfondie jusqu'à cet endroit.

La face droite de ce bastion (191) étant totalement prise à revers par l'intérieur de Quéliverzan et par les hauteurs qui sont en avant, on a élevé parallèlement à cette face une grande traverse en parados sur laquelle on pourrait établir une batterie pour la défense de Quéliverzan si cet ouvrage était attaqué.

Il se trouve en avant du saillant de ce bastion un petit vallon, qui a obligé d'y pratiquer des glacis fort raides, les préférant aux glacis coupés, vu qu'au moins ils sont dans toute leur longueur soumis aux feux des chemins couverts. S'ils ne peuvent l'être à ceux du corps de place : celui de la face droite est au contraire presque de revers à cause de la grande chute du terrain.

Monsieur Filley avait placé sur ce front une demi-lune, qui y produisait le meilleur effet, mais l'objet de la Cour étant de réduire cet ouvrage à la moindre dépense possible, on a cru pouvoir la supprimer d'autant qu'il n'y a nulle apparence qu'un ennemi, qui voudrait faire le siège de l'ouvrage du Bouguen, l'entreprît par cette partie à cause du rentrant des bastions (191) (195).

La position irrégulière de ce front est nécessitée par son objet. L'angle flanqué du bastion (191) a été porté en avant pour que ce bastion puisse couvrir le prolongement du port de la hauteur de Kergouet, qui est vis à vis à l'égard de la pente, elle suit celle du terrain sur lequel ce front est assis.

Le front 195, 198 est autant régulier que le premier que nous venons de décrire est irrégulier dans son tracé. Le côté extérieur est de 180 toises, sa perpendiculaire du sixième, les faces des bastions du tiers, et les lignes de défense vont rendre à l'angle intérieur du parapet : sur le milieu de la courtine, il y a une poterne couverte d'un masque en terre ; le terrain sur lequel ce front est assis est le plus élevé du développement et presque de niveau : il offrait en avant un superbe emplacement pour une demi-lune ; mais les mêmes raisons d'économie ont empêché de la proposer ; on y a formé une grande place d'armes.

Comme la face droite du bastion (195) était entièrement vue à revers des hauteurs, qui sont en avant de Quéliverzan et d'écharpe de celle de la Cavale Blanche, on n'a élevé une traverse parallèlement à cette face qu'au flanc, pour les couvrir des feux de ces hauteurs. Cette traverse ainsi que celle du bastion (190) pourraient encore servir à l'établissement d'une batterie pour la protection et la défense de Quéliverzan.

Le front 198, 202 est des mêmes proportions que celui 195, 198 : il prend environ de 10 pieds vers le bastions 198 et est traversé dans son milieu par la naissance du vallon dit de Chamelin [Chammélin]. C'est sur le milieu de ce front qu'on a pratiqué la porte d'entrée de l'enceinte.

Malgré la grande économie qu'on a eue toujours en vue dans le projet de cet ouvrage, on a regardé comme absolument indispensable de placer une demi-lune sur ce front : il fallait couvrir la porte, et de plus boucher la trouée du vallon. Cette demi-lune produit le meilleur effet, outre les avantages dont nous venons de parler. Sa face droite, par son relief, lit dans les fonds de la Rhédic et la face gauche prendrait à revers les attaques que l'on pourrait diriger sur le plateau de Kervingu [Kervinguy].

Le bastion 198 est appelé bastion d'Artois, ce Prince étant venu visiter cet ouvrage au moment où l'on travaillait à sa fortification. On a élevé dans le bastion 202 une traverse en capitale pour défiler la partie gauche des hauteurs en avant de la Carrière du Pape.

Le front 202, 204 n'a que 140 toises de côté extérieur ; l'angle flanqué du bastion 204 occupe le point le plus élevé ; sa face droite est rampante sur la chute du terrain qui va rendre au fond du vallon du Moulin à Poudre : une partie de 20 toises est terrassée et soutenue sur une pente de 2 pouces, 1 ligne par toise. Le mur de revêtement du reste de la face, ainsi que celui du flanc, est simplement couronné d'un mur crénelé, pratiqué en différents ressauts, la pente étant précipitée et les défenses ne pouvant être que de mousqueterie pour voir sur les revers opposés du vallon. On a commencé une amorce de la courtine, qui doit traverser ce vallon et aller se lier à l'ouvrage de la Carrière du Pape. Sous le terre-plein de cette amorce, on a construit un corps de garde voûté et pour fermer l'ouvrage de ce côté, on a élevé un mur de clôture qui part de ce corps de garde et va rejoindre celui de l'enceinte du port dans lequel on a ménagé une porte de sortie.

On a placé dans la gorge du bastion 204 et sur le sommet de la hauteur une grande traverse en terre qui a deux objets : dans l'ensemble du projet, elle forme une batterie pour la protection de l'ouvrage à corne de la Carrière du Pape, ainsi que ce dit ouvrage en doit contenir une pour battre pareillement en avant des fronts de la droite du Bouguen. Cette traverse, en outre, couvre par son relief une partie de l'intérieur de cet ouvrage et des contours de la fortification des hauteurs qui sont sur la droite du vallon du Moulin à Poudre. Au reste, l'effet de ces traverses pourrait encore être beaucoup augmenté par une plantation d'arbres sur leur sommité.

Dans le profil moyen de cet ouvrage, on n'a donné que 20 pieds de hauteur à l'escarpe, tant pour diminuer la dépense des revêtements que parce que la balance des déblais et des remblais n'a permis de creuser le fossé que de 12 pieds au dessous du plan de site, en sorte que les contrescarpes ne se trouvent avoir que 12 pieds de hauteur ; mais on a surmonté le revêtement d'un terrassement d'environ 14 pieds au dessus du cordon. Le talus extérieur de ce terrassement [est] gazonné sur l'angle de 45 degrés, ce qui donne au sommet du parapet du corps de place presque partout 14 pieds de commandement sur la crête du chemin couvert, commandement qui était nécessaire pour qu'il pût plonger les glacis que l'on a été obligé de tenir fort raides dans la plus grande partie de leur développement pour les raccorder avec les fonds qui sont en avant. Ce grand terrassement procure encore l'avantage de cacher toute la maçonnerie qui, par ce moyen, ne pourrait jamais être endommagée que par des batteries placées sur la crête du chemin couvert.

En général, le défilement de cet ouvrage a été autant étudié qu'il est possible ; malgré cela, le terrain qui l'entoure est si irrégulier qu'il y a bien des parties où l'on n'a pu s'empêcher d'être vu à revers de quelques points mais qui sont fort éloignés et, d'ailleurs, on peut faire remarquer que ce défaut apparent sera en grande partie corrigé lorsque l'intérieur du Bouguen sera bâti ou qu'on y aura fait des plantations.

Sur le milieu de chaque courtine, on a pratiqué une poterne couverte par un masque en terre.

Les plans détaillés, ainsi que les profils de cet ouvrage, donnent les détails particuliers tant du tracé que de la construction : on a bordé intérieurement d'une teinte bleue, comme on l'a fait aux plans des autres ouvrages du camp retranché, tout le terrain qui appartient au Roi ; chacun des angles est éloigné par une borne numérotée, ainsi qu'elle est marquée sur le plan.

### **De l'ouvrage de Quéliverzan et de la Carrière du Pape**

Nous avons dit que les ouvrages de Quéliverzan, du Bouguen et de la Carrière du Pape étaient intimement liés dans leur défense respective ; nous ajouterons que l'un sans l'autre ne peut subsister : c'est une vérité sur laquelle tous les Officiers du Corps de Génie qui ont traité de la défense de Brest, ont été d'accord, et qui est prouvée par la description que nous venons de donner de l'ouvrage du Bouguen. A présent qu'il est terminé, on doit regarder comme indispensable, si l'on veut que le système de défense de la ville de Brest soit à sa perfection, d'achever l'ouvrage à corne de Quéliverzan et de construire celui projeté sur la Carrière du Pape.

### **De Quéliverzan**

L'ouvrage à corne de Quéliverzan est très avancé ; il aurait même été entièrement fini en 1776 si son travail n'avait été suspendu pour s'occuper de la construction des forts extérieurs. Avec très peu de dépenses, il peut être terminé et mis en état de remplir son objet.

### **De la Carrière du Pape**

L'ouvrage à construire sur la Carrière du Pape ainsi que celui de Quéliverzan avait été projeté par Monsieur Filley et par Monsieur Dajot et nous en avions nous même rappelé l'objet dans nos premiers mémoires sur l'établissement du Bouguen ; cependant la construction n'en a jamais été ordonnée. La nécessité de cette pièce était même restée indécise jusqu'au passage à Brest de Monsieur le Prince de Montbarrey en 1779.

Ce ministre dans la visite qu'il fit de l'ouvrage du Bouguen fut si frappé de la position de cette hauteur de la Carrière du Pape par rapport à la ville et au nouvel ouvrage qu'on construisait, qu'il se fit sur le champ rapporter les différents projets, qui avaient été formés pour l'occuper, et, par sa lettre du 20 juillet 1779, il nous donna ordre d'en faire le tracé et de lui envoyer les plans.

C'est en conséquence de ces ordres que nous avons rédigé le projet de cet ouvrage tel qu'on le voit lavé en jaune sur le plan du Bouguen et qu'il a été envoyé en Cour. Dans le mémoire qui accompagnait ce plan, nous avons fait remarquer que l'ouvrage de la Carrière du Pape était non seulement nécessaire pour la protection de celui du Bouguen mais qu'il avait encore plusieurs objets très intéressants qui lui étaient particuliers, savoir :

1. d'achever l'enceinte du nouvel agrandissement du Port. Dans l'état actuel, quoique l'ouvrage couronné du Bouguen soit entièrement construit, tout le bâtiment de la Brasserie ainsi que les hangars au bois qui bordent ce vallon sont

encore totalement à découvert et par conséquent exposés à être incendiés par des gens mal intentionnés sans qu'ils puissent avoir rien à craindre, pouvant s'éloigner avant qu'on se soit aperçu de leur entreprise.

2. Un deuxième objet de cette enceinte de la Carrière du Pape est de renfermer dans les fortifications la plus grande partie des sources qui fournissent aux fontaines de la ville et du port.

3. Enfin, un troisième objet, non moins avantageux, est de procurer un agrandissement le mieux disposé pour l'établissement de tous les bâtiments soit civils ou militaires tant de terre que de la marine, le terrain étant dans la partie la plus saine de la ville, et de plus, pouvant y communiquer directement en ouvrant une porte en face de la rue de l'Hôpital dans la courtine entre les bastions 29 et 32, ainsi qu'on le voit marqué au plan et qu'il en a été adressé un projet particulier en Cour en date du 12 septembre 1777.

L'ouvrage proposé pour occuper la hauteur de la carrière du Pape est un ouvrage à corne. Monsieur Filley et Monsieur Dajot n'avaient donné au front que 120 toises ; nous avons proposé de le porter à 150 afin qu'il fût susceptible de recevoir en avant une demi-lune ce qui deviendrait absolument nécessaire si l'on voulait par la suite supprimer l'enceinte intérieure de la ville : ces différents avantages sont discutés dans le projet qui en a été adressé à Monsieur le Prince de Montbarrey.

Nous n'en parlons que pour faire voir que l'enceinte de la Carrière du Pape fait partie du plan général de la fortification de Brest et que c'est dans l'hypothèse de sa construction qu'on a fait le tracé du Bouguen.

Nous terminerons ce mémoire par la copie de la lettre de Monsieur le Prince de Montbarrey en réponse à l'envoi du projet de la Carrière du Pape [...].

A Cherbourg, le 1er mai 1785. De Caux".

## Annexe 6

### Ouvrages extérieurs de Brest ; Mémoire sur le Portzic, Article 2 du règlement du Roi du 31 décembre 1776 par De Caux, 1er mai 1785

#### "1. Etat de la garnison

1. Etat-major : (6 officiers)

1 commandant en chef

1 commandant en second

1 chirurgien et son aide

1 munitionnaire et son employé

Domestiques de l'état-major (6 soldats)

2. Troupes :

Infanterie (20 officiers ; 500 soldats)

Artillerie (5 officiers ; 100 soldats)

3. Corps du Génie :

Officiers du Génie (1 officiers)

Sergents ouvriers (6 soldats)

Total (32 officiers ; 612 soldats)

Total des bouches : 644 bouches.

Toute cette garnison peut être logée dans les sept souterrains ; à l'égard des officiers, ils pourraient occuper les corps de garde et le passage sous la porte, que l'on suppose blindé par devant.

Les magasins des vivres et autres effets seraient établis dans les bâtiments du vieux fort ; on déposerait aussi les poudres dans les magasins de la marine ou sous des blindages.

Nota. Cette garnison, désignée partie en garde-côtes, partie en troupes réglées, pourrait ne s'y rendre qu'au premier signal d'apparition de l'ennemi.

#### 2. Mémoire sur l'artillerie que l'on juge nécessaire pour l'armement de la nouvelle enveloppe du Portzic

La nouvelle enveloppe du Portzic a deux objets. Le premier, de défendre la gauche du camp retranché ; le second, de multiplier les feux sur le passage du goulet.

Les batteries nécessaires pour l'armement de l'ouvrage remplissent le 1er objet.

Pour remplir le second, on peut placer autant de canons que l'on voudra entre la branche gauche de l'ouvrage de l'ancien fort : cette batterie serait d'autant plus avantageusement disposée pour empêcher les ennemis d'entrer dans la rade ; qu'elle longerait le cheminement des vaisseaux depuis les travers du rocher du Mingant à 1700 toises de distance [3313,3 mètres], jusqu'à leur passage entre la pointe du Portzic et celle des Espagnols.

Comme il y a déjà dans le vieux fort plusieurs pièces qui voient sur cette partie, on estime que **6 pièces de 36 pourraient suffire ; 2 mortiers de 12 pouces** paraissaient aussi nécessaire, tant pour tirer sur les vaisseaux qui voudraient forcer l'entrée du goulet que pour battre sur ceux qui tenteraient d'y mouiller à dessein de prendre à revers la fortification du Portzic.

**Nouvelle enveloppe**

1. L'épaulement 6 et la face gauche du bastion 1 devant battre dans l'anse Sainte-Anne à 400 toises de distance [779,6 mètres] et 5 à 600 toises [974,5 à 1169,4 mètres] sur les hauteurs longeant la côte qui peuvent voir dans l'intérieur du fort, on propose d'y placer du canon de 16 ; 3 pièces sur chaque partie ; **ensemble 6 canons de 16.**
2. Les deux faces des demi-bastions de la corne devant agir efficacement à 5 ou 600 toises [974,5 à 1169,4 mètres] tant pour croiser leurs feux avec le fort Montbarrey que pour défendre puissamment les approches de la demi-lune, si l'ouvrage est attaqué, on propose d'y placer du canon de 16 ; savoir 4 pièces sur chaque face ; **ensemble 8 pièces de 16.**
3. Les flancs n'ayant d'autre objet que la défense de l'ouvrage, on demanderait 2 canons de 12 sur chaque ; **ensemble 4 canons de 12.**
4. La demi-lune par sa face gauche doit plonger dans le vallon du Portzic et par sa droite, prendre d'écharpe et à revers les attaques, que l'ennemi voudrait faire sur la branche droite de l'enveloppe et sur les hauteurs de Keriou [Kerriou] : dans ces différentes positions, il faudrait tirer à cartouche pour produire le plus grand effet. De plus, la barbette du saillant étant le point le plus avancé de l'ouvrage, son artillerie est le plus avantageusement placée pour battre les troupes ; qui voudraient passer entre Montbarrey et ce fort ; ainsi les pièces doivent agir à 8 ou 900 toises [1559,2 à 1754,1 mètres] et par conséquent être d'un gros calibre : on demanderait donc pour les deux faces **6 pièces de 12 ; pour la barbette du saillant 3 pièces de 16.**
5. Outre les pièces ci dessus placées à demeure, on demanderait encore **4 pièces de 8, 4 de 4 et deux obusiers**, pour placer aux différents points où elles seraient jugées nécessaires pendant la défense.  
Nota. Le vieux fort étant du département de la Marine, on ne comprend pas dans l'artillerie ci-dessus demandée **10 à 12 pièces de canon**, qui y seraient nécessaires pour garnir les parties droites, qui flanque la longue branche de la nouvelle enveloppe".  
(Transcription Guillaume Léguillier).

## Annexe 7

### Ouvrages extérieurs de Brest : Mémoire sur le fort de Montbarey, Article 3 du règlement du Roi du 31 décembre 1776 par De Caux, 1er mai 1785

(Ce fort dans le règlement du Roi est nommé fort Saint-Pierre, étant placé à un quart de lieue en avant de ce bourg sur le chemin qui conduit à la Trinité. On lui a donné le nom de fort Montbarey à la visite que ce Prince en a fait le 20 juillet 1779 lors de sa construction, nomination qui a été approuvée du Roi, ainsi que le porte la lettre du ministre en date du 2 août de la même année).

"Après avoir fait une reconnaissance exacte et étudiée du terrain désigné dans le règlement du Roi, on a jugé que la meilleure position où ce fort pouvait être assis, était sur une sommité qui joint la Croix du Ru à la Croix du Coët et sur laquelle passe le grand chemin de Brest à Saint-Mathieu, traversant les villages de Saint-Pierre et de la Trinité. Cette sommité termine par sa gauche un vallon qui y prend sa naissance et se prolonge jusqu'à la mer à l'endroit dit Anse Garen ; par sa droite, elle termine de vastes vallées qui s'étendent jusqu'aux hauteurs de Guiler et où prennent naissance des sources qui vont se jeter, partie dans la rivière de Penfeld, passant sous le Pont-de-Buis, et partie dans les marais de Saint-Renan ; en face est une pente douce qui remonte à un plateau qui s'étend jusqu'à la Trinité.

Cette position a paru remplir avantageusement l'intention de la Cour. Elle se trouve sur le véritable cheminement de l'ennemi, qui, supposé débarqué au Conquet ou à Bertheaume, voudrait marcher directement sur Brest, et, en cas qu'il s'en écartât, de droite ou de gauche, elle domine le terrain qu'il aurait à parcourir, et l'oblige de se jeter dans un pays bas, coupé de ruisseaux, dont on pourrait même tirer parti pour rendre son passage difficile et le retarder dans sa marche.

De plus, le fort placé sur cette crête de terrain ne peut être attaqué en règle que par le front, la pente précipitée de droite et de gauche ne permettant pas à l'ennemi d'y établir des batteries ou, au moins, ces batteries par leur grande infériorité devenant sans effet pour détruire les défenses.

Ce sont ces avantages réunis qui ont fixé l'emplacement de ce fort : l'étendue et la forme du terrain en ont désigné le tracé, tel qu'il suit.

On a formé en tête un petit front ; deux branches droites ont bordé les côtés pour enfiler les vallons et l'ouvrage a été fermé par la gorge.

Le front s'est trouvé ne pouvoir porter que 62 toises de côté extérieur au cordon et même, quoiqu'on ait borné les fossés à 8 toises de largeur et qu'on ait donné que le moins possible de longueur aux flèches des places d'armes latérales, on a encore été obligé de former un glacis coupé au saillant de celle de la gauche, la chute précipitée du terrain empêchant d'y pratiquer des glacis ordinaires.

On a donné 68 toises de longueur à chacune des branches.

La grandeur de ce fort étant ainsi déterminée par l'étendue du terrain sur lequel il est assis, on a cherché à le mettre en état par les ressources intérieures qu'on y a ménagées, de procurer la plus grande défense avec les 5 ou 600 hommes que la Cour a marqué avoir intention d'y affecter, et en même temps de contenir à l'abri de la bombe cette garnison, avec tout ce qui est nécessaire pour trois semaines de défense.

Pour cela, on a élevé dans l'intérieur un vaste cavalier qui a le double avantage de porter sur son rempart une artillerie formidable plongeant sur le terrain qui l'environne et de fournir dans les souterrains qu'on y a pratiqués tous les logements nécessaires à la garnison et à ses besoins.

Dans le développement des flancs de la courtine du front, on a ménagé une galerie crénelée qui donne des feux couverts sur toutes les crêtes des glacis dans l'intérieur des chemins couverts et places d'armes ainsi que dans les fonds des fossés, dont une partie ne peut être vue des feux du rempart à cause de la petitesse du front : ces feux, ne pouvant jamais être détruits par le canon des attaques à moins que l'établissement n'en soit fait sur la crête du chemin couvert, resteraient intacts et dans leur entier, au moment où l'ennemi voudrait tenter une attaque de vive force. Ils deviendraient même en ce moment d'autant plus funestes que les soldats seraient en sûreté et aussi meurtriers la nuit comme le jour, les créneaux obligeant de les diriger aux endroits où ils doivent agir.

**Nota.** Il restait une incertitude sur l'effet de ces galeries crénelées ; on craignait que la fumée des amorces jointe à celle du canon, dont une partie rentre dans les créneaux, ne fût trop considérable et par conséquent n'en rendît l'usage impraticable en suffoquant ceux qui seraient destinés à leur service. Il est véritablement probable que cet inconvénient aurait pu avoir lieu sans les précautions qu'on a prises pour s'en garantir. A cet effet, on a pratiqué des ouvertures par en bas qui établissent un courant d'air ; et des évents par en haut qui donnent issue à la fumée.

L'expérience a prouvé ce que le raisonnement avait indiqué.

Lors de la visite du fort par Monsieur le Prince de Montbarrey le 20 juillet 1779, on avait placé dans chaque galerie du front deux fusiliers par créneau. L'ordre fut donné de faire feu tous ensemble et de le continuer. Ce feu fut servi pendant un quart d'heure avec vivacité, la fumée quoique considérable s'échappait par les évents, en sorte qu'aucun soldat n'en fut incommodé.

Le Prince voulant ensuite voir jusqu'où cela pouvait aller, en fit porter un troisième rang dans une des galeries ; alors trois fusiliers faisant un feu bien nourri par le même créneau, la fumée devint trop considérable, et on fut obligé de cesser, les soldats ne pouvant y tenir. Mais un moment après que le feu fut éteint, la galerie s'éclaircit et ceux qui y étaient restés cessèrent d'en être incommodés.

D'après cette expérience, on peut donc compter avec assurance sur l'usage de ces galeries couvertes et crénelées et par conséquent être certain qu'elles rempliront l'objet auquel elles sont destinées.

Les deux galeries du front contiennent 30 créneaux, en sorte que, comptant sur deux fusiliers par chaque, on voit que dans la défense il faut y destiner 60 hommes. Cette galerie crénelée n'a pas été continuée le long des faces des demi-bastions, afin de ne pas en affaiblir le revêtement, ces faces dans un siège pouvant être battues en brèche. C'est la même raison qui a empêché de les prolonger dans les branches. On communique à ces galeries du front par un passage sous le rempart, qui prend son entrée dans le souterrain du milieu.

Tout le dessous du cavalier est occupé par de grandes casemates voûtées à l'épreuve de la bombe. La légende du plan des distributions indique l'usage auquel chacune est destinée. En la parcourant, on verra qu'il y a de quoi loger à l'aise 600 hommes et 30 officiers. On y verra de plus un hôpital, une boulangerie, et qu'il reste encore des magasins capables de contenir les munitions de guerre et de bouche nécessaires pour la défense.

**Nota.** Dans la construction de ces casemates, on n'a rien négligé pour les rendre sèches et aérées. Chaque chambre a trois croisées du côté intérieur et un abat-jour du côté extérieur. La croisée du milieu du côté de la place et l'abat-jour opposé sont placés tout au sommet de la voûte comme le moyen de procurer le plus grand renouvellement d'air, les vapeurs se rendant dans la partie la plus élevée. On a aussi placé une grande cheminée dans chaque souterrain, tant pour que les soldats y puissent faire leur ordinaire en sûreté, que pour contribuer à les rendre encore plus secs et y inciter le renouvellement d'air. De plus, il a été pratiqué, ainsi qu'on l'a remarqué dans la légende, une séparation dans tous les murs adossés aux terres pour préserver l'intérieur de l'humidité et toutes les précautions possibles ont été apportées pour empêcher les filtrations [infiltrations] d'eau pluviale au travers des voûtes, en sorte que l'on peut assurer que ces logements, qui d'ailleurs sont à l'abri de la bombe en blindant les ouvertures, sont aussi très habitables en cas d'attaque, et qu'ils peuvent même être occupés en tous temps, sans craindre les maladies pour la troupe qui y serait logée. C'est ce que l'expérience a déjà prouvé puisque, depuis quatre ans, les soldats travailleurs du fort, au nombre de 60 par (chaque) souterrain, n'ont pas eu d'autre habitation, hiver comme été, et qu'on n'a pas remarqué qu'ils aient eu aucune incommodité qu'on ait pu attribuer au logement.

Le dessus du cavalier est principalement destiné à l'artillerie. On croit que les pièces qu'on y placerait auraient une action bien efficace sur les attaques de l'ennemi à cause de son grand commandement et qu'il serait très difficile de les démonter, la direction du front ne pouvant être prolongée puisque, de droite et de gauche, elle tombe dans des vallons très profonds et que les branches sont trop courtes pour que le ricochet y fût à craindre. L'épaisseur des parapets de ce cavalier est de 3 toises et le talus extérieur de 45 degrés, en sorte que le boulet n'y ferait pas grand effet et que les terres qui s'en ébouleraient tombant sur le rempart, il serait toujours très facile au moyen de sacs à terre de les remonter toutes les nuits et par conséquent de réparer les dommages que les batteries de l'ennemi auraient pu y occasionner pendant le jour (On a adopté pour ces ouvrages les nouveaux affûts de place, qui tirent par dessus le parapet, regardant comme un grand avantage d'éviter les embrasures qui donnent prise au canon ennemi et qui sont très périlleuses à réparer).

[...]

## 1. Etat de la garnison

1. Etat-major : (7 officiers)

1 commandant en chef  
1 commandant en second  
1 aumônier  
1 chirurgien  
1 aide  
1 munitionnaire  
1 employé  
Domestiques (10 soldats)  
2. Troupes :  
Infanterie (25 officiers ; 500 soldats)  
Artillerie (5 officiers ; 100 soldats)  
Domestiques des officiers (10 soldats)  
3. Corps du Génie :  
Officiers du Génie (2 officier)  
Sergents ouvriers (12 soldats)  
Total (39 officiers ; 632 soldats)  
Total des bouches : 671 bouches.  
[...]

## **2. Mémoire sur l'artillerie que l'on juge nécessaire pour l'armement du fort Montbarey**

[...]

### **Résumé de l'artillerie nécessaire pour ce fort**

Emplacement des pièces :

Sur le cavalier : 6 canons de 16 ; 6 canons de 12.

Sur le front et la gorge : 6 canons de 4 ; 2 mortiers de 8 ; 2 obusiers.

Sur les branches : 4 canons de 12 ; 4 canons de 8.

Total de chaque calibre : 6 canons de 16 ; 10 canons de 12 ; 4 canons de 8 ; 6 canons de 4 ; 2 mortiers de 8 ; 2 obusiers.

Total des bouches à feu : 32

### **Etat des munitions nécessaires pour l'artillerie ci-dessus, à 250 coups par pièce**

1500 boulets de 16.

2 500 boulets de 12.

1 000 boulets de 8.

1 500 boulets de 4.

300 bombes de 8.

300 bombes d'obusier.

Poudre au 1/3 du boulet : 34 800 livres.

Poudre pour l'infanterie à raison d'une livre par jour : 10 000 livres.

Pour les mines et fougasses, artifices, etc. : 9 000 livres

Total de la poudre : 53 800 livres.

**Nota.** Quoique le magasin à poudre ne puisse contenir que 25 milliers de poudre, les 28 milliers restants se placeraient aisément dans le commencement du siège, soit dans les petits magasins particuliers, soit dans une partie des galeries qu'on affecterait à cet usage.

[...]

A Cherbourg, le 1er mai 1785, De Caux".

(Transcription Guillaume Lécuillier, 2007).

## **Annexe 8**

### **Ouvrages extérieurs de Brest : Mémoire sur le fort de Penfeld, Article 6 du règlement du Roi du 31 décembre 1776 par De Caux, 1er mai 1785**

"Le plateau de Penfeld est situé à la tête des sources qui alimentent la rivière de ce nom, entre le vallon de Penfeld à droite, et celui de la Ville-Neuve [Villeneuve] à gauche, en sorte qu'il forme pour ainsi dire une presqu'île, dont la gorge peut avoir 200 toises de traverse entre la naissance des deux vallons : quoi qu'il soit de plus de 100 pieds au dessus du niveau de la rivière, cependant, il se trouve encore considérablement dominé par toutes les hauteurs qui l'entourent. Cette position difficile à occuper avait fait naître plusieurs idées pour changer l'emplacement du fort qui y était désigné.

Ces idées présentées à la Cour avec toutes les raisons qui pouvaient les appuyer, n'ayant pas été acceptées, il a fallu avoir recours à l'art pour procurer à ce fort tous les avantages détaillés dans le règlement, et lui éviter les désavantages que la position forcée du terrain apportait à sa défense.

Pour remplir cet objet, on a tâché de proportionner la grandeur de l'ouvrage à l'étendue du terrain sur lequel il devait être assis ; à l'égard des hauteurs qui l'environnent, on s'est garanti des unes, en défilant tout l'intérieur de celles que l'ennemi peut occuper dans l'attaque du camp retranché ; et on a tiré parti des autres en subordonnant l'ouvrage à celles où les troupes chargées de la défense de ce camp doivent être placées : les vallons du Moulin de Buis à la gauche, et de Lambézélec [Lambézélec] à la droite ; faisant naturellement la séparation du terrain à la disposition de l'ennemi d'avec celui que les troupes du camp doivent conserver : on a défilé le fort des hauteurs de Keroual, Guiler [Guilers] et Kerguillio [Kerguillo], qui sont en avant ; au contraire, on l'a subordonné à celles de Quisac [Quizac] et de Guestel-Bras, qui sont en arrière, dans l'ensemble du projet, on a même profité de ces hauteurs pour la défense de l'ouvrage ; celle de Guestel-Bras où est établie la redoute ordonnée, protège toute la partie gauche, et plonge dans le vallon du Moulin de Keroual, qui se trouve au pied de l'escarpement du plateau de Penfeld ; la hauteur de Quisac de l'autre côté de la rivière doit pareillement protéger et défendre la droite : c'est pourquoi on propose de placer sur son sommet et en avant des maisons, une redoute en terre, dans laquelle il y ait du canon. Une batterie sur ce point doit même être regardée comme absolument liée au projet de fort de Penfeld ; ces deux établissements se défendant mutuellement ainsi qu'on le fera observer dans la description détaillée de l'ouvrage : on a marqué cette redoute en jaune sur la carte, et sur le plan des environs ; outre la protection du fort, elle battrait très avantageusement dans le fond de l'anse, au débouché du chemin de Guiler, et empêcherait l'ennemi de [illisible] le plateau de Penfeld par cette droite ; on croit que l'on peut en différer l'établissement jusqu'au moment où l'ennemi menacerait d'attaquer le camp ; mais que dans cette circonstance elle est absolument indispensable ; enfin, c'est dans la supposition de l'établissement de cette redoute qu'on a disposé le fort de Penfeld, et qu'on le regarde susceptible d'une vigoureuse défense, ainsi que nous le ferons voir dans la suite de ce mémoire. Nous allons auparavant donner une idée de sa capacité et de son tracé.

Le fort de Penfeld a la forme d'un bastion fermé par la gorge ; dans le milieu duquel on a pratiqué un vaste cavalier circulaire par sa tête : la capitale de ce bastion, du milieu de la gorge au saillant, est de 75 toises [146, 175 mètres], la largeur intérieure, d'un angle d'épaule à l'autre, de 70 toises, et la gorge, au milieu de laquelle est la porte d'entrée, est de 54 toises, le tout mesuré au cordon, ce qui donne 52 toises aux faces et 37 aux flancs. La gorge du cavalier est de 25 toises intérieurement, et sa flèche de 20 toises : les parapets, tant du cavalier que du corps de place, ont 18 pieds d'épaisseur, terrassés extérieurement jusqu'au niveau du revêtement suivant l'angle de 45 degrés.

La face droite de cet ouvrage bat au débouché du chemin de Penfeld, et sur le pendant des hauteurs du château de Kerguillio, la face gauche bat au débouché du chemin de Keroual, et sur le pendant des hauteurs qui sont dans cette direction. Le flanc droit enfile l'entrée du vallon de Lambézélec et protège la redoute de Quisac, le flanc gauche voit dans le vallon de la Ville-Neuve et au pied de l'escarpement de la redoute de Guestel-Bras ; enfin, la gorge terrassée comme le reste empêche l'ennemi de former une attaque de ce côté.

Le cavalier que nous avons dit qui occupe le milieu de l'ouvrage réunit trois avantages principaux :

1. Sur la plate-forme, il peut porter une nombreuse artillerie, qui est d'autant plus avantageusement placée que, par son grand commandement, elle plonge dans les vallons, où le corps de place ne peut voir : sa tête est circulaire, et porte des feux sur la capitale de l'ouvrage, qui sans cela en serait privée ; les flancs en portent pareillement en avant des angles d'épaule, en sorte qu'il n'existe pas un endroit autour du fort, qui ne soit à peu près également fourni des feux d'artillerie et de mousqueterie ; ces flancs doublent très avantageusement ceux du corps de place pour la protection de la redoute de Quisac à droite, et de celle de Guestel-Bras à gauche.

La gorge est fermée par un mur crénelé, dont la mousqueterie peut défendre les glacis du côté de porte : ces feux passant par dessus le rempart à cause du grand défilé de l'ouvrage (voyez les profils et les cotes de niveau). Comme le dessus de ce cavalier est principalement destiné à y placer de l'artillerie, on a pratiqué tout autour une plate-forme continue, dont le sol est de 5 pieds au-dessous de la crête du parapet, hauteur désignée pour le tir des nouveaux affûts, ce qui n'a pas empêché de former encore à l'entour une banquette pour pouvoir placer des fusiliers dans l'intervalle du canon : on monte du rempart sur le cavalier par une rampe qui passe sous le parapet.

2. Ce cavalier, par son grand relief, sert de traverse pour défiler toute la partie gauche de l'ouvrage des hauteurs de Kerguillio, qui sont à droite, et la gorge de celles de Guiler, qui sont en face. Pour achever de remplir ce même objet, on a prolongé sur le rempart un épaulement en terre placé en capitale et une traverse de maçonnerie dans le chemin couvert.

3. Enfin, le dessous de ce cavalier contient tous les logements nécessaires à la garnison. On en voit la distribution sur le plan des détails et la destination sur la légende de ce plan.

Ces logements consistent :

1. En un grand souterrain de 78 pieds de longueur et 20 pieds de largeur qui est destiné à l'assemblée des troupes, il contient 6 cheminées pour y faire leur ordinaire.
2. En 4 grands autres souterrains de même largeur que le premier et auquel ils communiquent, qui ont 59 pieds de longueur, et qui peuvent chacun, au moyen d'une soupente (voyez les profils) loger 120 hommes, ensemble 500 hommes.
3. Dans le fond en 2 autres souterrains qui communiquent encore au premier, l'un qui contient deux fours destinés aux vivres, l'autre devant servir en temps de paix de magasin aux effets de l'artillerie.
4. Enfin sur le devant dudit cavalier, il y a 6 logements capables de contenir le commandant et 30 officiers.

Tous ces souterrains sont à l'abri de la bombe et éclairés par de grands abat-jour placés plus haut que le sommet de la voûte, en sorte qu'au moyen d'une grande porte, qui est en vis-à-vis, le renouvellement d'air s'y fait le plus avantageusement possible : 120 hommes ont déjà été logés dans une de ces casemates pendant deux mois sans qu'on y ait remarqué aucune odeur désagréable et qu'ils en aient éprouvé aucune incommodité que l'on ait pu attribuer à leur logement. On voit sur les profils la manière dont les lits de camp doivent être disposés.

Dans la construction de ce cavalier, on a eu attention d'y pratiquer comme on l'a fait à celui de Montbarey une séparation dans tous les murs adossés aux terres pour garantir l'intérieur de l'humidité, ce qui remplit bien l'effet que l'on en attendait.

A droite et à gauche de la porte d'entrée du fort sont deux bâtiments ; celui de droite contient le corps de garde et des latrines d'officiers, celui de gauche le corps de garde des soldats, leurs latrines, et de plus un passage qui descend tant à la poterne sous le tablier du pont-levis, qu'au souterrain qui renferme le puits, et qui communique à la galerie, où est l'entrée du magasin à poudre : les corps de garde sont voûtés, mais recouverts d'un toit en ardoises afin d'être habitables en toutes saisons ; et qu'en temps de paix ils puissent être destinés au logement d'un officier major, si la Cour en place un dans ce fort, ou à celui du gardien.

Le magasin à poudre est sous le parapet gauche de la gorge, il a 27 pieds de longueur sur 14 de large et peut contenir 30 milliers de poudre, on y communique des deux côtés par une galerie dont l'entrée est sous le passage de la porte, et par celle qui descend à la poterne ; Il est éclairé par une ouverture sous le même passage. Ce magasin est isolé, étant tout entouré de galeries dans lesquelles on a ménagé des événements en sorte qu'il est autant sec qu'il est possible, étant recouvert de terre. Le puits est dans le souterrain sous la porte, il est creusé dans le rocher ; son eau est de sources vives de la meilleure qualité.

Tout le fort est entouré d'un chemin couvert, avec place d'armes sur le milieu de chaque face : comme il n'était pas possible qu'un ouvrage si peu étendu fût flanqué, on a défendu l'intérieur des fossés par des galeries crénelées adossées à la contrescarpe. Les parties de ces galeries qui se trouvent dans le prolongement des fossés ont 7 pieds de largeur pour que le service de la mousqueterie s'y fasse aisément, on y a ménagé des cheminées à la voûte et des événements dans le bas pour faciliter l'issue de la fumée. Les autres parties des galeries qui ne servent que de communication ont 5 pieds. Ces galeries tournent tout autour du fort, on y communique de l'intérieur de l'ouvrage par 3 endroits différents :

1. Par 2 caponnières couvertes qui traversent les fossés auprès des angles d'épaule.
2. Par le dessous du pont d'entrée et la poterne qui est vis-à-vis.

Les caponnières couvertes servent de suites à 2 galeries souterraines qui vont prendre leur entrée dans l'intérieur du fort auprès du cavalier et qui communiquent par des retours aux poternes qui rendent dans le fossé inférieur ; c'est à l'angle d'un de ces retours dans la partie droite du fort que l'on a ménagé une source d'eau vive qui, seule, peut fournir à toute la garnison. On trouve dans les galeries de contrescarpe de distance en distance des débouchés que l'on a ménagés pour y ouvrir des rameaux de mines et entre deux des coulisses pour s'y retrancher en cas d'attaque.

Comme la partie gauche qui répond au débouché de Keroual est naturellement le point par où l'ennemi marcherait soit pour tenter l'attaque de vive force de ce fort, soit pour y cheminer des attaques en règle, on y a exécuté des galeries de mines dont une part du saillant et va porter un mineur à 20 toises de la crête du chemin couvert ; elle fait un coude et ne suit point la capitale pour que l'ennemi ne puisse en connaître la direction. Une autre galerie part de la place d'armes sur la face et forme un Y dont les branches ont 20 toises de longueur. Enfin, une troisième part de l'épaule des galeries de contrescarpe et par une direction perpendiculaire au fossé de la face se prolonge à 20 toises sous le glacis. De ces galeries majeures, on peut déboucher des rameaux pour porter les fourneaux sous les batteries de l'ennemi s'il en avait établi.

On s'est contenté à la droite de faire les mêmes débouchés aux galeries de contrescarpe mais on n'a pas exécuté les galeries des mines.

Outre la défense des fossés et la communication aux galeries des mines, les galeries de contrescarpe servent encore de retraites aux places d'armes ; celle des places d'armes sur les faces se fait par des escaliers en vis pratiqués dans des tourelles. On peut remarquer sur le plan supérieur que l'entrée de ces escaliers est soutenue et protégée par le feu du rempart du corps de place. La retraite de la place d'armes en avant de la porte se fait par un escalier couvert qui rend aussi dans les galeries de contrescarpe. Comme les troupes chargées de la défense du chemin couvert sur les flancs auraient eu trop loin pour gagner, en cas de retraite forcée, les places d'armes, soit des faces, soit de la gorge, on a construit deux escaliers par lesquels elles descendraient dans le fossé, d'où elles rentreraient ensuite dans le corps de place par les poternes, on a placé des créneaux dans tous les endroits qui protègent ces retraites. On peut voir la disposition de toutes ces chicanes de détail sur le plan de distribution.

Pour assécher les fossés et écouter les eaux des sources, on a été obligé de percer un aqueduc souterrain, qui part de l'angle gauche de la galerie de contrescarpe de la gorge et, passant par dessous le chemin couvert, va se rendre dans le chemin qui descend à la Ville-Neuve. Cet aqueduc a 2 pieds 6 pouces de large sur 5 pieds de hauteur, en sorte qu'un homme peut y entrer aisément jusqu'à son issue, où il est fermé et réduit à un passage de 18 pouces de largeur. L'on a marqué sur le plan supérieur les cotés de niveau, qui établissent le relief de la fortification : en consultant ces cotés, on verra les différences de nivellement que l'on a été obligé de suivre pour se garantir de la vue de toutes les hauteurs qui entourent ce fort.

Dans le profil principal, la crête du parapet du cavalier a toujours 14 pieds de commandement sur celui du corps de place, et celui du corps de place 8 pieds sur celui du chemin couvert.

Les fossés ont 14 pieds de profondeur et les escarpes du corps de place 20 pieds de hauteur en maçonnerie et 12 pieds en terrassement en talus de parapet en sorte que de quelque côté que l'on aborde le fort, l'on n'aperçoive pas de maçonnerie avant que l'on soit établi sur la crête du chemin couvert. En général, ce fort domine considérablement le plateau sur lequel il est établi et en occupe totalement la sommité, les glacis dans la plus grande partie se prolongeant jusque sur l'escarpement.

L'on voit sur le plan des environs du fort toute l'étendue du terrain acquis par le Roi. Il y a des bornes plantées à tous les angles, et une ligne de l'une à l'autre dont l'intérieur est lavé en bleu ; on a été obligé d'entourer tout le terrain d'une fausse braye pour empêcher les bestiaux d'y entrer. On a seulement laissé des barrières aux principales issues, savoir, une sur le chemin de la Ville-Neuve et une sur celui de Penfeld, et on a de même ménagé la communication des chemins publics qui traversaient ce terrain avant la construction du fort qui y est placé.

Le fort dont on vient de donner les détails, peut être regardé comme susceptible d'une très vigoureuse défense, ainsi que son objet paraissait l'exiger, formant la droite du camp retranché et de plus occupant la tête des sources de la rivière, sur laquelle le port est établi.

Sa position sur une presqu'île entre le vallon de Penfeld et celui de Keroual fait que l'ennemi ne peut y arriver que par un front d'environ 150 toises. S'il veut tourner l'ouvrage par sa gauche, il sera vu et plongé par les feux de la redoute de Guestel-Bras ; s'il cherche à le tourner par sa droite, il le sera pareillement par ceux de la redoute que l'on suppose établie sur le sommet de la hauteur de Quisac : les feux de ces deux pièces collatérales se croisent en avant de la capitale du fort ; la dernière verrait même l'ennemi du moment où il déboucherait dans le vallon de la Penfeld, dont le fond (n'en) n'est éloigné que de 200 toises. L'arrivée sur ce fort n'étant praticable que par cette partie, on a dirigé la tête de l'ouvrage de ce côté. Le cavalier fait face aux hauteurs de Guiler qui sont en vis à vis et quoi que ces hauteurs ainsi que celle de Kerguillio à droite et celle de Kergariou à gauche soient beaucoup plus élevées que le sol où ce fort est établi, cependant, ainsi que nous l'avons fait voir dans la description de l'ouvrage, il est entièrement défilé, soit par sa disposition, soit par le cavalier et les traverses qui couvrent les parties qui seraient prises à dos.

L'ennemi ne pouvant donc cheminer sur le fort que par cette tête, il sera, du moment où il débouchera sur le plateau, exposé aux trois lignes de feux qui en forment la défense, savoir, à celle du cavalier, à celle du corps de place, et à la mousqueterie du chemin couvert : ces trois lignes de feux, par leur commandement considérable les unes sur les autres, pouvant agir ensemble. Si cependant l'ennemi est nombreux, et qu'il veuille faire une attaque de vive force, il marchera sur la capitale de l'ouvrage où il se réunit le moins de feux et tâchera de s'emparer des branches du chemin couvert, parties que l'assiégé peut lui abandonner promptement pour se retirer dans les places d'armes sur les faces, où étant soutenu et assuré de sa retraite, il doit se défendre jusqu'à la dernière extrémité : on suppose que ces places d'armes, ainsi que le chemin couvert sont palissadés. Si un corps ennemi courût par l'escarpement, et que malgré les feux des ouvrages collatéraux, il veuille faire des attaques sur les autres angles, les assiégés doivent faire la même manœuvre en se retirant dans la place d'armes de la gorge ; le commandant du fort doit alors faire garnir les galeries de contrescarpe de fusiliers nécessaires à leur défense, au moyen desquels il empêchera tout établissement de mineurs et d'escalades dans le fossé, toutes les parties étant vues au moins de deux galeries : nous ne pousserons pas plus loin le plan de défense de vive force, persuadés que, pour peu que l'on considère la position de ce fort et ses ressources intérieures, on verra qu'on doit en regarder la réussite comme absolument impossible, tel nombre d'hommes [quel que soit le nombre d'hommes] pour ainsi dire que l'ennemi emploie à son attaque, si le commandant fait usage de tous les moyens de défense que ce fort lui procure. A l'égard d'un siège en règle, il n'est pas douteux qu'il puisse y succomber ; mais il deviendrait encore d'une exécution épineuse à l'ennemi, tant que les redoutes de Guestel-Bras et de Quisac subsisteraient et que les troupes du camp placées sur les hauteurs de Langoulourne garderaient leur poste. C'est dans ce cas où l'on ferait usage des galeries de mines pratiquées tant sous le saillant que sous la face gauche, vu que l'ennemi ne pourrait jamais endommager les revêtements que par des batteries établies sur le chemin couvert.

Ce fort dans une attaque en règle devant naturellement être écrasé de bombes, on en serait garanti au moyen des casemates que l'on a pratiquées pour le logement de la garnison. Il resterait en cas de siège à blinder toutes les couvertures de ces casemates, à palisser les chemins couverts, et à fournir l'intérieur du fort de la garnison, de l'artillerie et des munitions de guerre et de bouche nécessaires pour une défense supposée de trois semaines suivant les états ci-joints.

## 1. Etat de la garnison

1. Etat-major : (6 officiers)

1 commandant en chef

1 commandant en second

1 chirurgien

1 aide

1 munitionnaire

1 employé

Domestiques (8 soldats)

2. Troupes :

Infanterie (20 officiers ; 400 soldats)  
Artillerie (4 officiers ; 80 soldats)  
Domestiques des officiers (10 soldats)  
3. Corps du Génie :  
Officiers du Génie (1 officier)  
Sergents ouvriers (10 soldats)  
Total (31 officiers ; 508 soldats)  
Total des bouches : 539 bouches.

Toute cette garnison doit être logée dans les souterrains ainsi que l'indique la légende du plan de distribution.  
En temps de guerre, il paraîtrait nécessaire qu'elle fût désignée afin que chaque corps pût s'y rendre au premier ordre ; en conséquence, tous les emménagements [aménagements] intérieurs des souterrains devraient être en état de les recevoir.

Nota. On ne donne pas l'état des munitions de bouche nécessaires pour cette garnison, on croit qu'il doit être réglé comme celui des vaisseaux et être au besoin tiré des magasins de la marine fixant l'approvisionnement à un mois. Nous avons vu qu'il y avait de l'eau abondamment dans l'intérieur du fort.

## 2. Etat de l'artillerie et des munitions de guerre

### Mémoire sur l'artillerie que l'on juge nécessaire pour l'armement de ce fort

L'artillerie du cavalier étant destinée à battre sur les hauteurs qui sont vis à vis ou sur leur pendant vers le fort, défense qui ne peut passer 5 à 600 toises, on estime que le canon de 12 est suffisant pour remplir cet objet : on peut y placer 10 pièces de ce calibre, ci [soit] pour l'armement du cavalier 10 pièces de 12.

Les faces de l'ouvrage devant doubler les feux du cavalier et battre au pied des glacis n'ont besoin que de canons de petit calibre pour tirer à cartouche. Si l'ennemi voulait tenter l'attaque du fort, on demande donc 8 pièces de 8 pour les deux faces, ci pour deux faces 8 pièces de 8.

L'objet des flancs est plus essentiel et plus éloigné ; celui de la gauche doit protéger puissamment la redoute de Guestel-Bras et battre sur les revers du coteau où cet ouvrage est établi ; de plus il doit défendre le passage de la Ville-Neuve. Celui de la droite doit battre dans le vallon de Lambézéllec et sur les revers de la hauteur, sur laquelle le poste de Quisac doit être établi. Il est donc nécessaire que l'artillerie de ces flancs soit d'un fort calibre ; en conséquence on demande 3 canons de 12 pour placer sur chaque flanc ; ci en total pour l'armement des deux flancs 6 pièces de 12. Ce fort pouvant dans le cas d'une attaque de vive force, être tourné par la gorge, on demande pour cette partie 6 canons de 4.

2 obusiers et 2 mortiers de 8 paraissent aussi d'un usage très avantageux, y ayant autour du fort beaucoup de points couverts, dont partie aux pieds des glacis où ni le canon ni la mousqueterie ne peuvent pénétrer. Ci 2 mortiers et 2 obusiers.

Comme ce poste est à la droite du camp, on ne peut trop forcer les moyens de lui procurer une vigoureuse défense ; c'est pourquoi, on regarde l'artillerie ci dessus comme la moindre possible.

### Résumé de l'artillerie nécessaire pour ce fort

Emplacement des pièces :

Sur le cavalier : 10 canons de 12.

Sur les faces : 8 canons de 8.

Sur les flancs : 6 canons de 12.

Sur la gorge : 6 canons de 4.

Dans l'intérieur : 2 mortiers de 8 ; 2 obusiers.

Total de chaque calibre : 16 canons de 12 ; 8 canons de 8 ; 6 canons de 4 ; 2 mortiers de 8 ; 2 obusiers.

Total des bouches à feu : 34.

### Etat des munitions nécessaires pour l'artillerie, ci-dessus à 150 coups par pièce

2 400 boulets de 12.

1 200 boulets de 8.

900 boulets de 4.

300 bombes de 8.

300 bombes d'obusier.

Poudre au 1/3 du boulet : 23 000 livres.

Poudre pour l'infanterie à raison d'une livre par jour : 10 000 livres.

Pour les mines et fougasses : 12 000 livres

Total de la poudre : 45 000 livres.

Nota. Les 45 milliers de poudre demandés peuvent aisément être placés dans le magasin.

## 3. Etat des bois nécessaires pour mettre le fort en état de défense

Palissades

Le développement des chemins couverts et traverses du fort est en total de 380 toises ; à 10 palissades par toise ci 3 800.

Pour les tambours, les traverses dans les fossés en avant des créneaux 30 toises ci 300.

Total des palissades : 4 100.

Liteaux, toises courantes : 400.

**Observations :** On croit que ce palissadement devrait être fait dès le commencement des hostilités.

#### **4. Etat des bois nécessaires pour le blindage des portes, croisées et abat-jour**

Destinations

Pour le devant du passage d'entrée du côté intérieur (10 pièces : 15 de longueur ; 10 et 10 de grosseur)

Pour les 4 portes et passages des corps de garde (16 pièces : 12 de longueur ; 8 et 10 de grosseur)

Pour les 6 croisées (24 pièces : 8 de longueur ; 8 et 8 de grosseur)

Cavalier

Entrée du grand souterrain du milieu (20 pièces : 18 de longueur ; 10 et 12 de grosseur)

Pour les 6 portes des souterrains d'officiers (30 pièces : 12 de longueur ; 10 et 10 de grosseur)

Pour les 12 croisées (60 pièces : 8 de longueur ; 8 et 8 de grosseur)

Pour les 6 abat-jour (48 pièces : 10 de longueur ; 10 et 6 de grosseur)

Poternes

Pour l'entrée des deux poternes intérieures (10 pièces : 9 de longueur ; 10 et 10 de grosseur)

Pour les retraites des places d'armes (3 pièces : 18 de longueur ; 8 et 9 de grosseur)

Pour différentes communications (20 pièces : 12 de longueur ; 9 et 9 de grosseur)

Total des pièces : 241.

#### **A Cherbourg, le 1er mai 1785, De Caux".**

(Transcription Guillaume Lécuillier).

### **Annexe 9**

#### **Ouvrages extérieurs de Brest. Mémoire sur les Lignes de Quélern. Article 7 du règlement du Roi du 31 décembre 1776 par De Caux, 1er mai 1785. Observations sur Quélern, 1785**

"Après avoir prouvé dans ce mémoire que les nouveaux ouvrages de Quélern en font un poste capable d'une vigoureuse défense, après avoir conseillé d'y tenir en tous temps l'artillerie et les munitions nécessaires à son armement, qu'il nous soit encore permis une observation. Plus les objets ci dessus seront remplis avec exactitude, et plus la prise de ce point deviendra intéressante et précieuse à l'ennemi, puisque par cette seule expédition, au début d'une guerre, il empêcherait la France de mettre en usage toutes les forces maritimes, qui seraient enfermées dans le port de Brest : nous croyons donc ne pouvoir pas trop insister sur l'indispensable nécessité de mettre ce point sur le pied de guerre dès les premiers moments de mésintelligence entre les deux Cours ; c'est à dire, d'en palisser les chemins couverts, d'y monter les canons sur les remparts, d'y placer les munitions à portée, enfin d'être en état d'y rassembler d'un moment à l'autre les 900 hommes que nous avons jugés nécessaires pour résister avec avantage aux premiers efforts de l'ennemi.

[...]

Il serait peut-être possible de diminuer un peu cette artillerie ; cependant, si l'on examine la répartition en détail, l'on jugera que chaque partie n'en n'est que faiblement armée en égard au rôle qu'elle est susceptible de jouer dans la défense. Dans un développement de cette étendue, les hommes peuvent bien au commandement se porter de la droite à la gauche, suivant que l'ennemi changent ses attaques ; mais l'artillerie ne pouvant se mouvoir si aisément, nous avons pensé qu'il était nécessaire d'en placer à demeure dans tous les endroits où l'on peut être dans le cas d'en faire usage ; c'est ce qui nous a guidé dans la demande d'armement ci-dessus.

Munitions de guerre

Comme cette artillerie ne peut agir en même temps, on croit que l'on pourrait régler l'armement ordinaire à 60 coups par pièces. Ce qui demanderait en poudre.

Pour l'artillerie : 25 000 Livres.

Pour l'infanterie : 10 000 Livres.

En total : 35 000 Livres.

État des bois

L'ouvrage exige absolument pour sa défense d'être palissadé du moment où l'on pourrait craindre d'être attaqué, c'est à dire, du commencement des hostilités.

Le développement des chemins couverts, places d'armes etc. est de 700 toises, ce qui exige à 10 par toise 7 000 palissades ci : 7000.

Pour l'estacade : 600.

En total : 7 600 palissades.

Les autres bois au besoin se trouveraient dans l'intérieur de la Presqu'île.

[...]"

A Cherbourg, le 1er mai 1785. De Caux".

## Annexe 10

### L'ingénieur Robelin d'après Anne Blanchard (Dictionnaire des Ingénieurs militaires, 1981)

"Tribu d'entrepreneurs et de maître-maçons R. P. R. de Paris, connus dès le 16e siècle avec Jonas qui travailla à la fin de sa vie pour Sully. Une partie de la famille abjura assez rapidement dans le courant du siècle tandis que l'autre restait fort attachée à la foi calviniste. Marchands, architectes ordinaires du roi. Certains travaillèrent en collaboration avec Clément Métezeau, à la chapelle de la Confrérie de Notre-Dame de Lorette ; eurent également l'adjudication des fontaines de Longjumeau. Sept ingénieurs du roi issus de deux branches.

1ère branche :

16..., Jacques Robelin.

1677, Charles Robelin dit Robelin neveu.

2ème branche :

1668, Isaac Robelin dit Robelin jeune ou Robelin de Saint-Omer.

1676, Isaac Robelin dit Robelin fils, écuyer.

Né vers 1656-1660.

Père : Isaac, ingénieur qui précède.

Mère : Marie Mahieu.

Marié premièrement avec Marie-Jeanne du Vooz, morte à Rennes le 29 juillet 1723, apparentée à des entrepreneurs.

Deuxièmement à Brest le 20 mai 1726 avec Jeanne-Claude Caire.

Sans descendance.

Mort à Brest le 27 novembre 1728 (Paroisse Saint-Louis. Il fut inhumé dans la chapelle des Carmes construite sur ses plans).

Ingénieur ordinaire en 1676 ; campagnes de la guerre de Hollande en 1676-1677.

Affecté à Saint-Omer sous les ordres de son père en 1678. Le suivit à Versailles pour l'aider à construire l'acqueduc de Maintenon.

Campagne du Palatinat en 1688.

En 1689 en Franche-Comté ; dès cette date, directeur des fortifications du comté de Bourgogne.

Passé en 1703 à la direction de Bretagne, en résidence à Brest.

Chevalier de Saint-Louis en 1704. Il était capitaine réformé.

Mort en activité.

Sièges :

1677, Saint-Omer (blessé à la tête d'un coup de mousquet).

1688, Philippsbourg.

Donna de très nombreux plans de places bretonnes, en particulier de Lorient, donna les plans de la chapelle des Carmes à Brest en 1718.

Dirigea les travaux de reconstruction de Rennes détruite par le grand incendie (1721 à 1725). Y prévoyait des transformations dans la ville haute mais aussi dans la ville basse. Eut de telles difficultés avec le corps de la ville qu'il se retira et fut remplacé dans la direction de la reconstruction de la ville par Gabriel.

En Franche-Comté s'était occupé d'une manufacture de fer blanc fondée par sa famille ; y employa de nombreux ouvriers allemands de religion calviniste et surtout luthérienne.

"Il est fort extraordinaire que vous quittiez la direction du comté de Bourgogne et qu'on vous envoie à celle de Brest sans m'en rien mander ni en entrant, ni en sortant, ni s'en rien écrire de ce que vous y faites, ni de ce que vous avez fait... Apprenez à mieux vivre, s'il vous plaît, et ce qui est votre devoir..." (Vauban, Oisivetés. Lettre de Vauban à Isaac Robelin, 24 mars 1703).

1689, Jacques Robelin.

16..., Jacques Robelin.

1690, N. Robelin".

## Annexe 11

### L'ingénieur Guillaume-Marie Damar d'après Anne Blanchard (Dictionnaire des Ingénieurs militaires, 1981)

"Famille de bourgeoisie bretonne originaire du diocèse de Saint-Brieux, fixée dans la 2ème partie du 17e siècle à Saint-Servan, diocèse de Saint-Malo.

1761, Guillaume-Marie Damar, sieur de l'Etang.

Né à Saint-Servan le 8 février 1736.

Père : Jean-Baptiste (né en 1703), sieur de l'Etang, capitaine au régiment de Limousin infanterie, fils de noble homme François, avocat à la cour, et d'Olive-Thérèse Blondeau.

Mère : Laurence-Olive Creton, fille de Guillaume, sieur du Pignon-Vert, et de Marie Vieu.  
Cousin éloigné : Guillaume-François Barazer, ingénieur.  
Célibataire.  
Mort à Saint-Servan le 4 janvier 1809 âgé de 73 ans.  
Sous-lieutenant à l'école d'artillerie de La Fère du 26 janvier au 31 décembre 1758.  
Elève lieutenant en second à l'Ecole de Mézières en 1759-1760.  
Ingénieur ordinaire et lieutenant réformé à 25 ans le 1er janvier 1761 ; affecté à Brest.  
Capitaine en 1770.  
A Cherbourg en 1783.  
Chevalier de Saint-Louis en 1786.  
A Calais en 1788. Se trouvait à Saint-Malo à la veille de la Révolution ; y demeura jusqu'à la fin de sa carrière.  
Lieutenant-colonel sous-directeur des fortifications le 1er avril 1791.  
Chef de brigade (colonel) directeur des fortifications de Saint-Malo le 16 décembre 1793.  
Membre du collège électoral d'Ille-et-Vilaine ; chevalier puis officier de la Légion d'honneur.  
Mort en activité".

## Annexe 12

### L'ingénieur Amédée-François Frézier d'après Anne Blanchard (Dictionnaire des Ingénieurs militaires, 1981)

"Famille savoyarde de Thonon ; connue dès le 16e siècle ; aurait eu une origine écossaise et serait venue d'Edimbourg en Savoie en passant par Amsterdam et Wittemberg. Notaires à Vailly en Chablais ; bourgeois de Thonon. Nombreux avocats.

1707, Amédée-François Frézier

Né à Chambéry en Savoie le 4 juillet 1682.

Père : Louis, professeur de droit à l'Université de Chambéry, jurisconsulte de S. M. Charles-Emmanuel, duc de Savoie, fils de Bernard, notaire à Vailly.

Marié en 1729 avec Anne-Agathe Crubier (alias Crublier).

Enfants :

- Marie-Anne-Agathe, née à Landau le 29 mars 1730, épouse de Jacques-Emmanuel-Olivier Le Ny, seigneur de Coatudavel, lieutenant des vaisseaux du roi.

- Pierre-Louis-François, lieutenant des vaisseaux du roi, époux (Port-Louis, 8 janvier 1761) de Marie-Félicité Grand-Combès des Rives.

Mort à Brest le 14 octobre 1773, âgé de 91 ans.

Fit ses études secondaires à Chambéry. Révéla un tel goût pour les disciplines scientifiques que ses parents l'envoyèrent à Paris pour y suivre les cours des savants Lahire et Varignon ; fit ensuite le tour de l'Italie en 1701.

Passé au service du roi de France en 1702.

Lieutenant d'infanterie.

Ingénieur ordinaire à 25 ans en 1707 ; affecté comme ingénieur architecte à Saint-Malo auprès de Siméon Garangeau. En 1712, pendant la guerre de Succession d'Espagne, chargé d'aller étudier sur place les moyens de défendre les côtes occidentales de l'Amérique hispanique contre les attaques anglaises. En revint en 1714 après avoir doublé par deux fois le Cap Horn ; lieutenant réformé.

Capitaine réformé à Saint-Domingue de 1719 à 1725.

Ingénieur en chef à Landau en 1725 ; chargé en outre de Phillippsbourg en 1734.

Chevalier de Saint-Louis depuis 1728.

Directeur des fortifications de Bretagne en 1739 (après la mort d'Angères du Mains) ; en résidence à Brest.

Lieutenant-colonel d'infanterie le 1er mai 1756.

Retiré en 1764 avec une pension de 5 000 livres.

Donna les plans de la ville de Saint-Louis de Saint-Domingue et de plusieurs fortifications de l'île.

Exécuta différents ouvrages pour les places de Nantes, Port-Louis de Bretagne, Concarneau, Morlaix, Saint-Malo ; décora l'église Saint-Louis de Brest ; avait entre temps présidé à plusieurs travaux à Landau et Phillippsbourg.

Inventa un pont-levis à bielles pendantes et leva de nombreux plans des régions où il travailla.

Ecrivit les ouvrages suivants :

- "Traité des feux d'artifices pour le spectacle".

- "Relation d'un voyage de la mer du sud aux côtes du Chili, du Pérou et du Brésil pendant les années 1712, 1713, 1714", publié en 1716, Amsterdam 1717 ; réédition, 1732 (avec planches) Cet ouvrage fut traduit en Anglais, Allemand et Hollandais.

- "Théorie et pratique de la coupe des pierres et des bois" dit encore

- "Traité de stéréotomie", Paris, 1736. Cet ouvrage fut autorisé et fut conseillé comme un manuel usuel aux jeunes ingénieurs.

Membre de l'Académie de Marine depuis 1752.

Très violemment anti-jésuite".

## Annexe 13

### L'ingénieur Pierre Filley de la Côte (alias de Filley), 1695-1779 d'après Anne Blanchard (Dictionnaire des Ingénieurs militaires, 1981)

"Famille de bourgeoisie bourguignonne originaire du Mont-Saint-Sulpice, élection de Saint-Florentin, proche de la forêt d'Othe. Bourgeois de ce bourg, baillis connus depuis le 16e siècle. Très nombreux officiers des armées et neuf ingénieurs. Anoblis par grade militaire.

1677, Louis Filley (alias Pierre Filley).

Branche de la Barre

1690, Edme Filley, écuyer (?), seigneur de la Barre.

1731, Joseph-Marie-Augustin de Filley, seigneur de la Barre.

1756, Edme-Louis de Filley, écuyer, seigneur de la Barre.

1762, César-Phœbus-Joseph de Filley de la Barre, écuyer.

#### Branche de la Côte

1713, Pierre Filley de la Côte, écuyer.

Né au Mont-Saint-Sulpice le 9 janvier 1695.

Père : Honorable Edme.

Mère : Honorable Anne Guidamour.

Oncle paternel : Louis (alias Pierre) Filley, 1er des ingénieurs de la famille.

Frère aîné : Edme, ingénieur, créateur de la branche de la Barre.

Marié avec Marie-Thérèse de Lerneux (1692 - Valenciennes, 13 juillet 1755).

Plusieurs enfants parmi lesquels :

- Marie-Marguerite (Mézières, le 26 octobre 1725 - Thionville, 11 janvier 1786), célibataire.

- Louis, N. et Augustin, ingénieurs qui suivent.

Mort à Thionville le 1er décembre 1779, âgé de 84 ans.

Ingénieur ordinaire à 18 ans en 1713 ; affecté à Givet auprès de son aîné.

A Mézière en 1720.

Lieutenant réformé au régiment de Richelieu infanterie le 19 février 1727. Capitaine réformé au même régiment le 22 mars 1730. Campagnes d'Allemagne de 1733 à 1735.

Chevalier de Saint-Louis en 1735.

Ingénieur en chef à Calais en 1736.

Campagnes des Pays-Bas de 1745 à 1748. Lieutenant-colonel le 22 mars 1746. Colonel le 1er janvier 1747. Brigadier d'infanterie le 1er janvier 1748.

Directeur des fortifications d'une partie des places de Lorraine, en résidence à Thionville.

Campagne d'Allemagne en 1757.

Commandant en chef les ingénieurs de l'amée de Westphalie en 1758 ; de l'armée d'Allemagne de 1759 à 1762.

Maréchal de camp le 10 février 1759. Lieutenant-général le 25 juillet 1762.

Grand-croix de Saint-Louis en juin 1763.

Charge d'inspecter les places de Flandres, des Trois-Evêchés, des côtes maritimes de Dunkerque à Bayonne.

Retiré le 1er janvier 1777.

#### Sièges :

1733, Kelh.

1744, Menin, Ypres, Furnes.

1745, Tournai ville et citadelle (blessé "légèrement"), Oudenarde, Ath.

1746, Anvers, Saint-Guislain, Mons, Charleroi, Namur ville et château.

1747, Zantberge, Hultz, Axel, Berg-op-Zoom, Frédéric-Henry ("blessé"), Bataille de Lawfeld.

1748, Maestricht (blessé entre les deux épaules par un éclat de bombe).

1757, Bataille de Hastembeck.

1758, Bataille de Crefeld (y commandait les ingénieurs).

1759, Bataille de Minden (idem).

1760, Marbourg, Dillembourg (y commanda en chef les troupes chargées du siège).

Fut directeur des ouvrages du canal de communication de la Lys à l'Aa de 1753 à 1755 ; voulait en faire une pièce maîtresse de la défense de la frontière du Nord ; se heurta à des conceptions plus utilitaristes du canal ; préféra alors s'en dessaisir.

Donna un projet pour fortifier l'île d'Aix (1757-1763), selon un système de fortifications qu'il avait conçu.

**Donna le projet d'agrandissement du port de Brest.**

1734, Louis de Filley.

1737, N. de Filley.

1743, Augustin de Filley de Lerneux, écuyer".

## Annexe 14

### L'ingénieur Louis Lazare (alias d'Ajot), 1717-1786 d'après Anne Blanchard (Dictionnaire des Ingénieurs militaires, 1981)

"Famille bourgeoise fixée en Flandres au début du 18e siècle. Peut-être d'origine bourguignonne.

1734, Louis-Lazare Dajot.

Né à Lille le 10 janvier 1717.

Père : Lazare, capitaine au régiment de La Fère infanterie.

Mère : Madeleine Guillard (alias Gaillard) (1695 - Douai, 30 juillet 1759).

Marié à Lille le 8 janvier 1748 avec Philippine-Thérèse Bataille (alias Battaille), (Lille, 28 novembre 1725 - après 1800), fille de Jacques-François, seigneur d'Oudenhove, Morroy, Sapignies, négociant, et de Marie-Jeanne-Thérèse Vanderbecken.

Cinq enfants parmi lesquels un infirme et :

- Marie-Louise-Charlotte, née le 11 octobre 1752, épouse (Dammarie-les-Lys, 18 octobre 1785) de Pierre-Antoine-Jérôme Frémont de la Merveillère, ingénieur.

- Auguste-Côme-Louis, lieutenant au régiment de Brie infanterie ; père, sous la restauration, d'un ingénieur des Ponts-et-Chaussées.

Mort en son château de Bel-Ombre, paroisse de Dammarie-les-Lys, le 31 janvier 1786, âgé de 69 ans.

Enseigne au régiment de La Fère infanterie en 1728. Lieutenant au dit régiment en 1730.

Campagne d'Allemange en 1733.

Ingénieur ordinaire et lieutenant réformé à 17ans en 1734 ; affecté à Lille.

Capitaine réformé le 16 juillet 1744.

Campagnes des Pays-Bas de 1744 à 1748.

Chevalier de Saint-Louis en 1746.

Ingénieur en chef en second à Béthune en 1753. En premier à Dunkerque en 1755.

A l'équipage du Havre en 1756.

Lieutenant-colonel le 3 août 1758.

Campagne d'Allemagne en 1759.

Colonel le 28 avril 1763 ; envoyé à Vienne "au service de l'Impératrice-Reine du 30 septembre 1763 au 30 juillet 1765".

Directeur des fortifications de Flandre et brigadier d'infanterie le 20 avril 1768.

A la direction de Bretagne en résidence à Brest en 1772.

A la direction d'Aunis, en résidence à Niort, en 1779.

Maréchal de camp le 1er mars 1780.

A la direction de Picardie, en résidence à Saint-Omer, en 1783.

Mort en activité.

**Sièges :**

1733, Kelh.

1744, Ypres, Furnes, Mons.

1746, Saint-Guillain, Charleroi, Namur ville et château.

1748 : Maestricht.

1758, Munster.

Leva de nombreuses cartes et profils pour la place de Dunkerque. Travailla à la continuation du canal de la Lys à L'Aa en 1783-1786.

"Sujet de distinction"".

## Annexe 15

### L'ingénieur Pierre-Jean de Caux de Blacquetot (alias Decaux), 1720-1792 d'après Anne Blanchard (Dictionnaire des Ingénieurs militaires, 1981)

"Famille du Ponthieu originaire d'Abbeville. Echevins de cette ville en 1503. Installée à Montreuil-sur-Mer au 17e siècle. Principe d'anoblissement mal dégagé.

1710, Pierre de Caux, écuyer.

1737, Pierre-Jean de Caux, écuyer.  
Né à Hesdin le 24 décembre 1720.  
Père : Pierre, ingénieur qui précède.  
Mère : Marie-Anne d'Arras.

Marié avant 1749 avec Jeanne-Marie Bouillon des Forges.

Enfant :

- Anténor-Jean-Pierre, officier de cavalerie.

Mort à Cherbourg le 18 août 1792 (72 ans).

Lieutenant en second au régiment de Pons infanterie en 1734.

Ingénieur ordinaire et lieutenant réformé à 17 ans en 1737 ; affecté à Cherbourg auprès de son père.

Campagnes d'Allemagne en 1744 ; des Pays-Bas de 1745 à 1748.

Capitaine réformé au régiment de Lyonnais infanterie en 1747.

A Arras en 1748.

A Port-Louis en 1749.

A Granville en 1750.

Chevalier de Saint-Louis en 1751.

A l'équipage du Havre en 1756.

Ingénieur en chef en 1758.

Campagnes d'Allemagne de 1758 à 1761.

Lieutenant-colonel en 1761.

A Lille en 1763.

Colonel en 1768.

Brigadier d'infanterie en 1770.

Directeur des fortifications de Haute-Provence en 1771. De Basse-Normandie en 1775.

Charge en outre, de 1776 à 1786, de celles de Bretagne. Maréchal de camp en 1780.

Cordon rouge de l'ordre de Saint-Louis en 1788. Le reçut des mains du roi venu à Cherbourg : "Vous ne pouvez venir à Versailles ; j'ai voulu vous l'apporter".

Retiré le 1er avril 1791.

**Sièges :**

1744, Fribourg (blessé),

1746, Anvers (blessé), Namur ville et château,

1747, Berg-op-Zoom (blessé), Fort Frédéric-Henry, Lillo, Zumberg, bataille de Lawfeld,

1748, Maestricht (blessé),

1758, bataille de Crefeld,

1761, défense de Dorsten, prisonnier de guerre.

Donna ses soins aux grands travaux de Brest ; à ceux du fort de Châteauneuf près de Saint-Malo ; aux grands travaux de la rade de Cherbourg.

Atlas 1775,

Antibes - 10 planches (tome 58).

Fort de Sainte-Marguerite et de l'île Saint-Honorat - 12 pages, 6 planches (tome 59).

Entrevaux - 10 pages et 5 planches (tome 60).

Colmars - 10 pages et 4 planches (tome 61).

Cherbourg et la côte du nez de Carteret au cap Levi - 9 pages et 6 planches (tome 72).

Granville, le Mont-Saint-Michel et la côte de Pontorson au nez de Carteret - 16 pages et 12 planches (tome 71).

Le fort de la Hougue, l'île de Tatihou et la côte du cap Levi à la redoute d'Audouville - 5 pages et 13 planches (tome 73).

Carentan et la côte de la redoute d'Audouville à la batterie de Beuzeville - 1 page et 4 planches (tome 75).

Atlas 1777,

La presqu'île du Cotentin - 23 pages et 6 planches (tome 76).

Le fort de Châteauneuf - 15 pages et 4 planches (tome 70).

Ouvrages extérieurs de Brest - 22 pages et 18 planches (tome 69).

Atlas 1785,

Ouvrages extérieurs de Brest - 107 pages et 26 planches (tome 69a).

Saint-Malo, avec des mémoires sur la côte nord de Bretagne, du Mont-Saint-Michel à Morlaix - 48 pages et 26 planches (tome 74).

1740, Jean-Baptiste de Caux de Blacquetot, écuyer".

## Annexe 16

### "Le camp retranché de Brest" par Jean-Yves Besselièvre

"Avec les progrès considérables accomplis par l'artillerie au 18e siècle, dont la portée pratique passe de 600 à plus de 1 000 m, l'enceinte urbaine de Brest n'est plus en mesure d'assurer la protection du port et l'arsenal. À cette époque, la principale menace qui pèse sur le port du Ponant n'est pas celle d'un siège en règle par une armée nombreuse mais celle d'un bombardement mené par un petit corps expéditionnaire débarqué en un point de la côte. Une telle action serait entreprise au moyen de mortiers pouvant projeter des bombes explosives à plus de 4 000 mètres de distance.

Pour faire face à cette menace, plusieurs projets de renforcement des défenses de la place sont élaborés dans la seconde moitié du siècle mais ils restent lettre morte. En 1764, l'ingénieur du génie Pierre Filley de la Côte (1695-1779) propose une série d'ouvrages renforçant l'enceinte, notamment un ouvrage à cornes à Quéliverzan pour couvrir l'extension du port dans la haute Penfeld. En 1768, l'ingénieur du génie Louis-Lazare Dajot (1717-1786) et le marquis Louis-François Carlet de la Rozière (1733-1808), officier de l'état-major de la province, co-signent un plan de défense basé sur une chaîne d'ouvrages fortifiés avancés. En 1770, le marquis de La Rozière propose un nouveau projet de onze redoutes avancées. Enfin en 1772, l'ingénieur Dajot reprend une partie des propositions de Filley. Au final, seul l'ouvrage à cornes de Quéliverzan (1773) et des lunettes du Stiff (1776), implantés à l'ouest de la place dominée par le plateau de Saint-Pierre-Quilbignon, sont édifiés. Ces ouvrages se révèlent toutefois insuffisants pour faire face à la nouvelle menace et les lunettes du Stiff sont démolies avant même leur achèvement.

Dans la perspective d'un nouveau conflit avec la Grande-Bretagne, Louis XVI s'inquiète de la défense du port de Brest amené à jouer un rôle considérable dans les opérations navales. En 1775 il confie au marquis Alexandre Frédéric Jacques Masson de Pezay (1741-1777), littérateur et ami de Rousseau, une mission secrète sur l'état des défenses de Brest. Après la disgrâce de Pezay, son projet ne donne lieu à aucune réalisation. Devant l'imminence d'un conflit, Louis XVI charge en 1776 le marquis de Langeron (1720-1792) de concevoir un nouveau plan de défense de Brest. Celui-ci présente son projet au roi et au ministre de la Guerre le 31 décembre 1777.

L'objet du camp retranché de Saint-Pierre que propose Langeron est d'empêcher des troupes anglaises, débarquées aux Blancs-Sablons près du Conquet ou au Trez-Hir à Plougonvelin, d'incendier les installations et les navires du port. Afin de les mettre hors de portée de l'artillerie de l'assaillant, le marquis de Langeron propose la construction de cinq forts extérieurs très en avant du corps de place. Ils doivent permettre de repousser l'ennemi pendant trois semaines dans l'attente de renforts venus d'autres provinces. Les forts, qui peuvent croiser leurs feux, interdisent l'accès aux vallons menant au lit de la rivière Penfeld. Outre les fortifications permanentes, le camp retranché comprend huit redoutes de terre édifiées en cas de menace, ainsi qu'une ligne de défense joignant les ouvrages entre eux, sorte de retranchement s'appuyant sur le bocage. Les troupes sont réparties dans les forts, mais aussi entre eux, en arrière de la ligne de défense. Dans l'esprit du marquis de Langeron, les forts constituent « les bastions détachés d'une enceinte » et les troupes « les courtines ». Le camp retranché de Saint-Pierre ainsi conçu s'inspire grandement des projets du marquis de La Rozière et du marquis de Pezay. L'idée d'ouvrages détachés en avant de la place revient au premier ; la ligne de défense basée sur les talus de la campagne environnante revient au second.

Les ouvrages de fortification permanente qui composent le camp retranché sont, du nord-est au sud-ouest, le fort de Penfeld, la redoute de Guestel-Bras, le fort de Keranroux, le fort Saint-Pierre, et le fort du Portzic. Édifiés à l'économie, c'est-à-dire en employant une main d'œuvre constituée de soldats, ces ouvrages sont édifiés entre 1777 et 1784. De part leur conception et leur armement moderne, les forts du camp retranché constituent le nec plus ultra de la fortification française à la veille de la Révolution".

## Annexe 17

### "Le marquis de Langeron et Pierre-Jean de Caux" par Jean-Yves Besselièvre

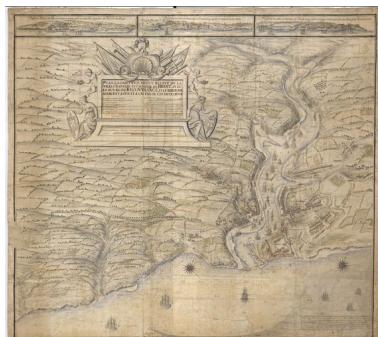
"Le camp retranché de Saint-Pierre (1776-1784) est l'œuvre de deux hommes : Charles Claude Andrault de Maulévrier (1720-1792), marquis de Langeron, lieutenant général des armées du roi commandant la division de Bretagne, et Pierre Jean de Caux (1720-1792), ingénieur du génie, directeur des fortifications de Basse-Normandie, spécialement chargé des travaux de Brest de 1776 à 1786.

La conception du camp retranché est le fait du marquis de Langeron, officier à la brillante carrière qui a pris part à 17 campagnes, dont celle d'Allemagne lors de la guerre de Sept Ans (1756-1763), 2 batailles et 5 « affaires particulières ». A la tête de la division de Bretagne en juin 1776, Langeron se voit confier par Louis XVI la direction des travaux de fortification de Brest. Il prend connaissance des nombreux projets de défenses conçus depuis la mort de Vauban et sa réflexion s'en nourrit. Il s'inspire des plans de défense du marquis de Pezay et surtout du marquis La Rozière. Langeron collabore d'ailleurs activement avec cet officier affecté à l'état-major de la province, ancien membre du Secret du roi. Dans le détail, l'élaboration des ouvrages fortifiés relève des ingénieurs du corps royal du génie. Une vingtaine d'entre eux y prend part sous la direction de Caux. Celui-ci peut être considéré comme le véritable père des ouvrages car, s'il applique les directives du marquis de Langeron, il en détermine le détail. Fils d'un éminent ingénieur auprès duquel

il a été formé, de Caux est lui-même un brillant ingénieur à qui l'on confie en 1775 une partie des immenses travaux de construction du port de Cherbourg. Ayant participé à de nombreuses campagnes (Allemagne, 1744 ; Pays-Bas, 1745-1748 ; Allemagne 1758-1761), il a pris part à six sièges au cours desquels il a été blessé quatre fois.

Dans le contexte de la guerre d'Amérique (1778-1783) le marquis de Langeron se voit confier une pleine autorité sur les travaux de fortification de Brest. Dans les faits, Langeron commande aux ingénieurs du génie, ce que ces derniers attachés à leur indépendance acceptent difficilement. Si Langeron et de Caux co-signent les plans des forts présentés au roi le 31 décembre 1777, leur collaboration ne s'est pas faite heurts et sans divergences profondes".

## Illustrations



Plan cavalier de la ville de Brest et de ses environs. Vues du bourg de Recouvrance et du château et de la ville de Brest du côté de la rade et du côté de la Penfeld.  
Cartouche (trophée maritime). 1667, attribué au chevalier de Clerville  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Louis Nicolas de Clerville dit Chevalier de Clerville  
IVR53\_20082908870NUCA



Plan cavalier de la ville de Brest et de ses environs. Vues du bourg de Recouvrance et du château et de la ville de Brest du côté de la rade et du côté de la Penfeld.  
Cartouche (trophée maritime). 1667, attribué au chevalier de Clerville  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Louis Nicolas de Clerville dit Chevalier de Clerville  
IVR53\_20082908871NUCA



Plan de la ville et du port de Brest, vers 1670  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Auteur inconnu  
IVR53\_20082910466NUCA



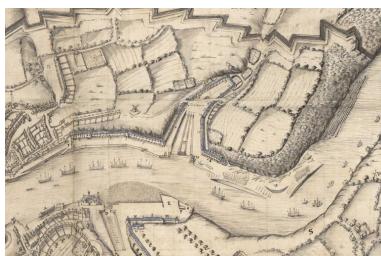
Vue cavalière du port de Brest avant les travaux de Vauban, 3e quart 17e siècle  
Repro. Guy Artur,  
Repro. Norbert Lambert  
IVR53\_19832900140PB



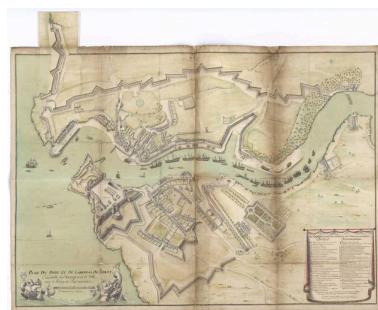
Plan du port et de l'arsenal de Brest, ensemble du château et de la ville avec le bourg de Recouvrance. Légende aux Armes de Colbert. Figuration de vaisseaux.  
1677, par Belle-Veue Dumains  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr.  
Bellevue Dumains (de la)  
IVR53\_20082910447NUCA



Plan du port et de l'arsenal de Brest, ensemble du château et de la ville avec le bourg de Recouvrance. Légende aux Armes de Colbert. Figuration de vaisseaux.  
1677, par Belle-Veue Dumains  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr.  
Bellevue Dumains (de la)  
IVR53\_20082908868NUCA



Plan du port et de l'arsenal de Brest, ensemble du château et de la ville avec le bourg de Recouvrance. Légende aux Armes de Colbert. Figuration de vaisseaux.  
1677, par Belle-Veue Dumains  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr.  
Bellevue Dumains (de la)  
IVR53\_20082908869NUCA



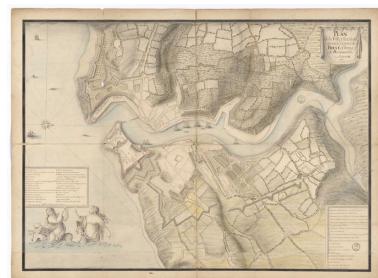
Plan cavalier de la ville de Brest, de son port et du bourg de Recouvrance avec l'indication de l'état des travaux de l'arsenal et du port. Cartouche (tritons soufflant dans des conques accompagnés d'un monstre marin).  
Figuration de vaisseaux. 1678 (?)  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Auteur inconnu  
IVR53\_20082910445NUCA



Plan cavalier de la ville de Brest, de son port et du bourg de Recouvrance avec l'indication de l'état des travaux de l'arsenal et du port. Cartouche (tritons soufflant dans des conques accompagnés d'un monstre marin).  
Figuration de vaisseaux. 1678 (?)  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Auteur inconnu  
IVR53\_20082908866NUCA



Plan cavalier de la ville de Brest, de son port et du bourg de Recouvrance avec l'indication de l'état des travaux de l'arsenal et du port. Cartouche (tritons soufflant dans des conques accompagnés d'un monstre marin).  
Figuration de vaisseaux. 1678 (?)  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Auteur inconnu  
IVR53\_20082908867NUCA



Plan de la ville, château, arsenal et port de Brest et bourg de Recouvrance, 12 avril 1680 par Sainte-Colombe  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Pierre Massiac de Sainte-Colombe  
IVR53\_20082910463NUCA



Plan de la ville, château, arsenale et port de Brest et bourg de Recouvrance avec le dessin de leur enceinte 12 avril 1680 par Sainte-Colombe  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Pierre Massiac de Sainte-Colombe  
IVR53\_20082910464NUCA



Carte topographique des environs de la ville de Brest, enceinte actuelle et projetée, 1680 attribuée à Sainte-Colombe  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Pierre Massiac de Sainte-Colombe  
IVR53\_20082910465NUCA



Plan de Brest (la Penfeld est désignée comme la Chambre de Brest), novembre 1680 par Chamoy  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Chamoy  
IVR53\_20082910446NUCA



Plan de Brest, 15 mai 1681 par Garangeau  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr.  
Siméon (Simon) Garengeau  
IVR53\_20082908854NUCA



Plan de la redoute revêtue que les gardes de la Marine de Brest ont défendu pour s'exercer contre les soldats du port. Courby, garde de la Marine. Joint à la lettre de M. Desclouzaux, le 30 mai 1687

Repro. Service Historique de la Défense, Autr. garde de la Marine Courby

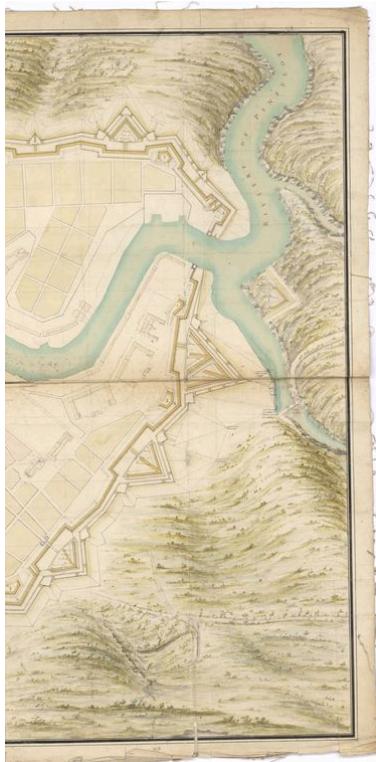
IVR53\_20082910483NUCA



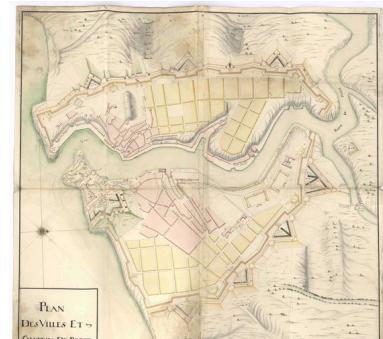
Vue panoramique de Brest depuis la rade et plan du banc qui se forme devant l'entrée, alignements et amers, 4 mai 1689 par Laisne, pilote  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Laisne  
IVR53\_20082910462NUCA



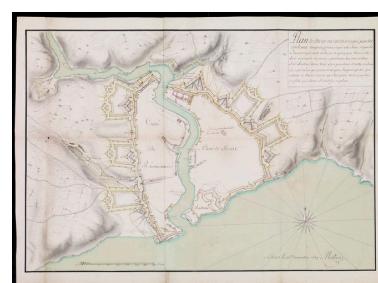
Plan de Brest, 15 novembre 1689 par Niquet  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Antoine de Niquet  
IVR53\_20082910443NUCA



Plan de Brest : lieux d'où on peut tirer des eaux pour Brest, 30 janvier 1690, auteur inconnu  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Auteur inconnu  
IVR53\_20082908855NUCA



Plan de Brest, vers 1690 (?)  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Auteur inconnu  
IVR53\_20082910469NUCA



Plan de Brest, vers 1690 (?)  
Repro. Service Historique de la  
Défense, Autr. Auteur inconnu  
IVR53\_20082910470NUCA



Plan de Brest, 2 juin (?) probablement  
entre 1686 et 1700 par Mollart  
Repro. Service Historique de la  
Défense, Autr. Paul-Louis Mollart  
IVR53\_20082910450NUCA

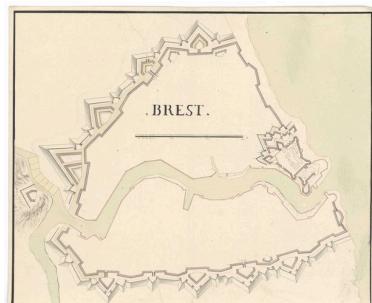
Plan de Brest, fait à Brest le  
30 décembre 1697 par Mollart  
Repro. Service Historique de la  
Défense, Autr. Paul-Louis Mollart  
IVR53\_20082908822NUCA



Plan de Brest, fait à Brest le  
20 janvier 1700 par Mollart  
Repro. Service Historique de la  
Défense, Autr. Paul-Louis Mollart  
IVR53\_20082908823NUCA



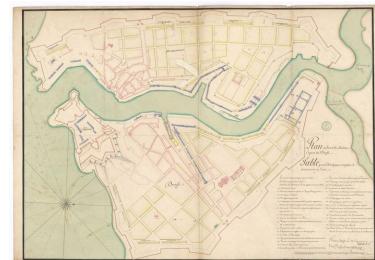
Plan de Brest, fin du 17e siècle  
Repro. Service Historique de la  
Défense, Autr. Auteur inconnu  
IVR53\_20082910467NUCA



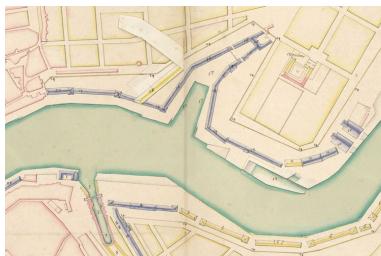
Plan de Brest, fin 17e siècle  
Repro. Service Historique de la  
Défense, Autr. Auteur inconnu  
IVR53\_20082910471NUCA



Plan de Brest, fait à Brest le 28 juin 1700 par  
Duhamel. Visa de Desclouzeaux,  
intendant de la Marine à Brest  
Repro. Service Historique de  
la Défense, Autr. Duhamel  
IVR53\_20082910453NUCA



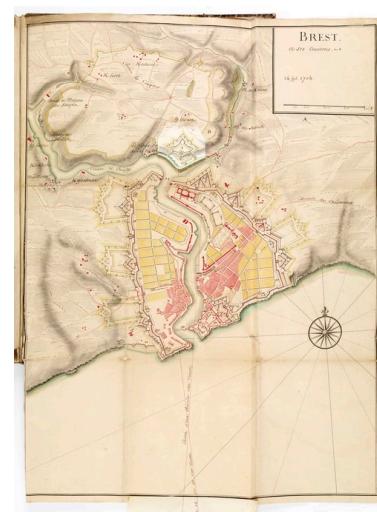
Plan de la ville, château et port de  
Brest, fait à Brest le 28 juin 1700 par  
Duhamel. Visa de Desclouzeaux,  
intendant de la Marine à Brest  
Repro. Service Historique de  
la Défense, Autr. Duhamel  
IVR53\_20082908872NUCA



Plan de la ville, château et port de Brest, fait à Brest le 28 juin 1700 par Duhamel. Visa de Desclouzeaux, intendant de la Marine à Brest  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Auteur inconnu  
IVR53\_20082908873NUCA



Plan de la ville, du port et des environs immédiats de Brest, 1er quart 18e siècle  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Auteur inconnu  
IVR53\_20082910455NUCA



Plan de Brest et de ses environs, 24 septembre 1704.  
Bibliothèque du Génie,  
Manuscrit in f°33g tome 2 atlas  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Auteur inconnu  
IVR53\_20082908811NUCA



Plan de la ville et du château de Brest, fait à Brest le 22 janvier 1710 par Robelin  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Isaac Robelin  
IVR53\_20082908824NUCA



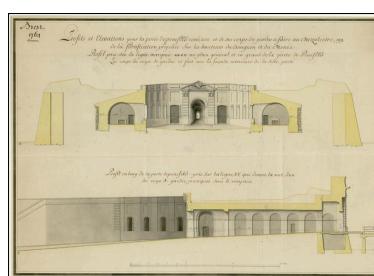
Plan de Brest et de ses environs (nombreuses extensions prenant la forme d'ouvrages à corne en projet), fait à Rennes le 3 novembre 1723 par Robelin  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Isaac Robelin  
IVR53\_20082910454NUCA



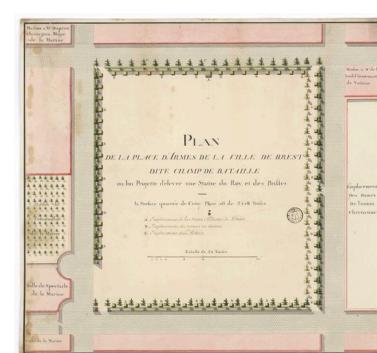
Plan de la ville de Brest pour 1741, fait à Brest le 4 novembre 1740 par Frézier  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Amédée-François Frézier, Autr. directeur des fortifications de Bretagne à partir de 1739  
IVR53\_20082908825NUCA



Plan général de la ville de Brest, 1750  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Auteur inconnu  
IVR53\_20082910449NUCA



Brest, 1764 : profils et élévations pour la porte de Penfeld (cotée 200) et de ses corps de garde à faire au mézalectre (199) de la fortification projetée sur les hauteurs du Bougen et du Menès, par Pierre Filley de la Côte



Plan partiel de Brest : plan général de la place du champ de bataille, projet de transformation

Repro. Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Autr. Pierre Filley de la Côte IVR53\_20082910525NUCA



Projet pour la statue de Louis XV (debout sur un écueil, tenant un trident et la main gauche posée sur la sphère terrestre). Lavis. Vers 1765

Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Auteur inconnu IVR53\_20082910481NUCA

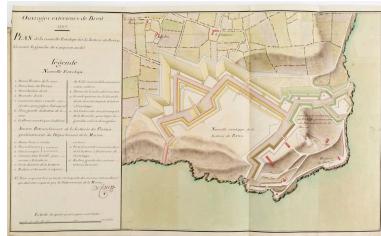
en place royale avec la statue de Louis XV. Vers 1765  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Auteur inconnu IVR53\_20082910480NUCA



Plan partiel de Brest relatif au projet de place devant l'hôtel des gardes de la Marine. Vers 1770  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Auteur inconnu IVR53\_20082910482NUCA



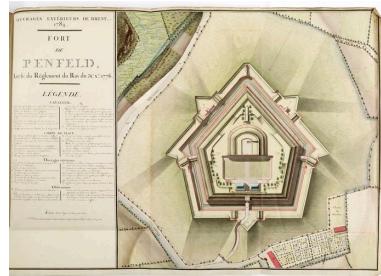
Plan des défenses de la rade de Brest, 1776 (représentation des ouvrages fortifiés de Quéliverzan, du Bouguen et de Quélern)  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Pierre-Jean de Caux IVR53\_20082908818NUCA



Ouvrages extérieurs de Brest, 1777 : plan de la nouvelle enveloppe sur la batterie du Portzic formant la gauche du camp retranché  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Pierre-Jean de Caux IVR53\_20082908816NUCA



Ouvrages extérieurs de Brest, 1777 : plan du fort de Penfeld et d'un ouvrage en projet  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Pierre-Jean de Caux IVR53\_20082908817NUCA



Ouvrages extérieurs de Brest, 1784 : plan du fort de Penfeld  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Pierre-Jean de Caux IVR53\_20082908819NUCA



Plan de la ville et du port de Brest, gravé et publié en 1779 par Moithey, ingénieur géographe du Roi  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Moithey  
IVR53\_20082910456NUCA



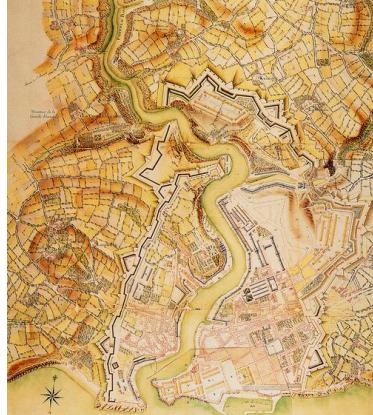
Plan de la ville et du port de Brest avec légende indiquant les propriétés dépendant du Département de la Marine et du Département de la Guerre, vers 1780  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Auteur inconnu  
IVR53\_20082910457NUCA



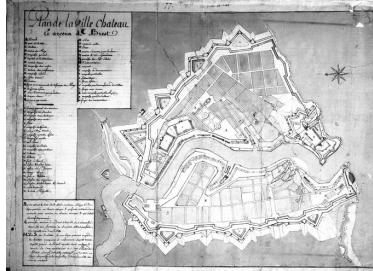
Plan partiel de Brest : entrée du port, château et quartier de Recouvrance.  
Comportant trois projets de place royale avec statue de Louis XIV.  
Par M. Jailler de Savault architecte, ancien pensionnaire du Roy, 1786  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Claude Jean-Baptiste Jallier de Savault  
IVR53\_20082910448NUCA



Plan partiel de Brest : entrée du port, château et quartier de Recouvrance.  
Comportant trois projets de place royale avec statue de Louis XIV.  
Par M. Jailler de Savault architecte, ancien pensionnaire du Roy, 1786  
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Claude Jean-Baptiste Jallier de Savault  
IVR53\_20082910459NUCA



Plan de Brest en 1790  
Repro. Guillaume Lécuillier



Plan de la ville, château et arsenal de Brest, 1ère moitié 18e siècle  
Repro. Guy Artur,  
Repro. Norbert Lambart  
IVR53\_19832900139PB

Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Claude Jean-Baptiste Jallier de Savault  
IVR53\_20082910461NUCA

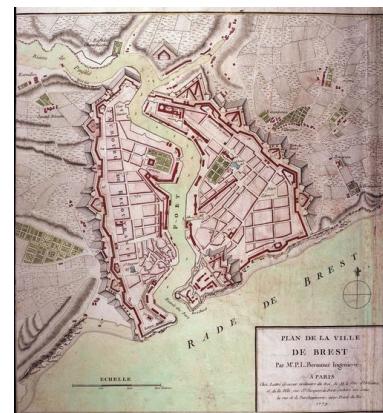


Plan de Brest où sont marqués les derniers projets de feu monsieur le Maréchal de Vauban, début 18e siècle  
Repro. Guy Artur,  
Repro. Norbert Lambert  
IVR53\_19832900723PB

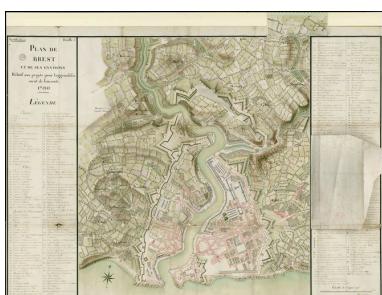
IVR53\_20042903962NUCA



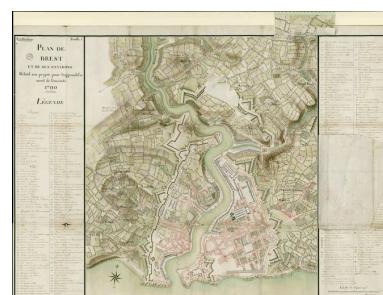
Plan de la ville, château et arsenal de Brest, 1ère moitié 18e siècle  
Repro. Guy Artur,  
Repro. Norbert Lambert  
IVR53\_19832900505PB



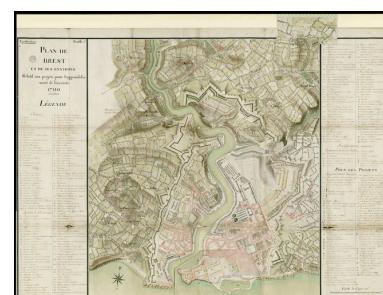
Plan de la ville de Brest, par P. L. Bermont ingénieur, 1779  
Repro. Guy Artur,  
Repro. Norbert Lambert,  
Autr. P. L. Bermont  
IVR53\_19792900488XB



Plan de Brest et de ses environs, relatif aux projets pour l'agrandissement de l'enceinte, 1790 par Jean-Nicolas Desandrouins (ingénieur, directeur à Brest des places de Bretagne)  
Repro. Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Autr. Jean-Nicolas Desandrouins  
IVR53\_20062907439NUCA



Plan de Brest et de ses environs, relatif aux projets pour l'agrandissement de l'enceinte, 1790 par Jean-Nicolas Desandrouins (ingénieur, directeur à Brest des places de Bretagne)  
Repro. Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Autr. Jean-Nicolas Desandrouins  
IVR53\_20062907441NUCA



Plan de Brest et de ses environs, relatif aux projets pour l'agrandissement de l'enceinte, 1790 par Jean-Nicolas Desandrouins (ingénieur, directeur à Brest des places de Bretagne)  
Repro. Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Autr. Jean-Nicolas Desandrouins  
IVR53\_20062907443NUCA



Plan cartographique du plan-relief de Brest et ses environs  
Repro. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20042903961NUCA



Vue de Brest : la place des Portes, carte postale  
Repro. Guy Artur,  
Repro. Norbert Lambert  
IVR53\_19912900011X



Vue de Brest : la place des Portes, carte postale  
Repro. Guy Artur,  
Repro. Norbert Lambert  
IVR53\_19912900012X



Vue de Brest : la place des Portes, carte postale  
Repro. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20052903091NUCA



Vue de Brest : la place des Portes, carte postale  
Repro. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20052904255NUCA



Vue de Brest : la rue de Paris, les glacis  
Repro. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20052904256NUCA



Vue des fortifications d'agglomération de Brest : batterie du fer à Cheval, carte postale  
Repro. Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Phot. Guillaume (retouche) Lécuillier  
IVR53\_20082909231NUCB



Vue des fortifications d'agglomération de Brest : batterie du fer à Cheval, carte postale  
Repro. Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Phot. Guillaume (retouche) Lécuillier  
IVR53\_20082909232NUCB



Vue de Brest : embouchure fortifiée de la Penfeld : batterie du Fer à Cheval. En arrière-plan : le goulet de Brest et le phare du Portzic. Carte postale (N.D. Phot.)  
Repro. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20052903096NUCA



Vue de Brest : embouchure fortifiée de la Penfeld. A signaler, une échauguette située au ras de l'eau aujourd'hui disparue. Entrée du cuirassé Léon Gambetta dans l'arsenal. Carte postale  
Repro. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20052903095NUCA



Vue de Brest : le port de commerce. En arrière plan : le Cours Dajot. Carte postale (Collection H. Laurent, Port-Louis)  
Repro. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20052903105NUCA



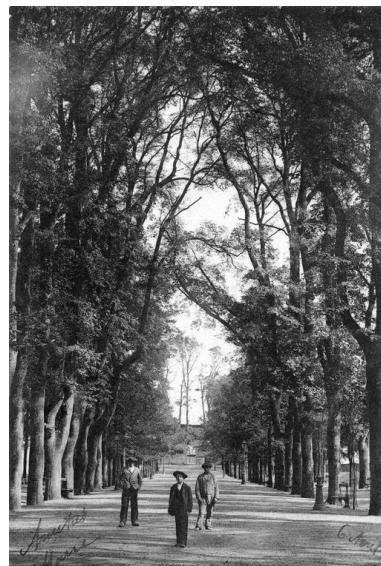
Vue de Brest : le port de commerce. En arrière plan : le Cours Dajot et le Monument aux américains. Carte postale (Gaby)  
Repro. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20052903104NUCA



Vue de Brest : promenade du Cours Dajot (aménagée en 1769 par le directeur des fortifications Dajot). Carte Postale (Artaud et Nozais, Nantes)  
Repro. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20052903098NUCA



Vue de Brest : promenade du Cours Dajot. Carte postale (Edition Corellou, Brest)  
Repro. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20052903099NUCA



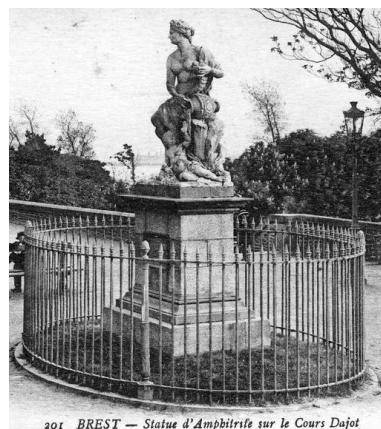
Vue de Brest : promenade du Cours Dajot. Carte postale  
Repro. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20052903100NUCA



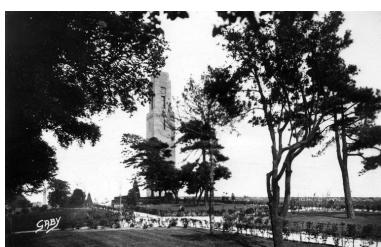
Vue de Brest : promenade du Cours Dajot, statue. Carte postale  
Repro. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20052903101NUCA



Vue de Brest : promenade du Cours Dajot, statue d'Amphitrite. Carte postale  
Repro. Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Phot.  
Guillaume (retouche) Lécuillier  
IVR53\_20082909226NUCB



Vue de Brest : promenade du Cours Dajot, statue d'Amphitrite. Carte postale  
Repro. Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Phot.  
Guillaume (retouche) Lécuillier  
IVR53\_20082909227NUCB



Vue de Brest : promenade du cours Dajot, le Monument aux américains. Carte postale (Gaby)  
Repro. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20052903102NUCA



Vue de Brest : promenade sur les remparts au dessus de la rade-abri à l'extérieur de la ville. Carte postale (Artaud et Nozais, Nantes)  
Repro. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20052903097NUCA



Vue des fortifications d'agglomération de Brest : fossés secs, bastions couronnés d'échauguettes et courtine, demi-lune (côté Recouvrance). Carte postale  
Repro. Archives municipales et communautaires. Brest



Vue des fortifications d'agglomération de Brest : fossés secs, bastions couronnés d'échauguettes et courtine, demi-lune (côté Recouvrance) dite pointe des Blagueurs. Carte postale  
Repro. Archives municipales et communautaires. Brest  
Métropole Océane, Phot.  
Guillaume (retouche) Lécuillier  
IVR53\_20082909230NUCB



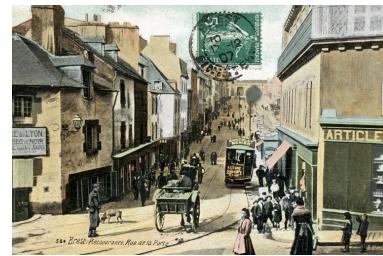
Vue des fortifications d'agglomération de Brest : fossés secs, bastions couronnés d'échauguettes et courtine, demi-lune (côté Recouvrance) dite pointe des Blagueurs. Carte postale  
Repro. Archives municipales et communautaires. Brest  
Métropole Océane, Phot.  
Guillaume (retouche) Lécuillier  
IVR53\_20082909233NUCB



Vue des fortifications d'agglomération de Brest : porte double, carte postale  
Repro. Archives municipales et communautaires. Brest  
Métropole Océane, Phot.  
Guillaume (retouche) Lécuillier  
IVR53\_20082909229NUCB



Vue de Brest : rampes reliant la ville au nouveau port de commerce de Porstrein construit sous le Second Empire. L'escalier est doté d'une passerelle amovible et d'une porte fortifiée  
Repro. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20052903094NUCA



Vue du quartier de Recouvrance à Brest : rue de la porte, porte du Conquet. Carte postale  
Repro. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20052903088NUCA



Vue du quartier de Recouvrance à Brest : rue de la porte, porte du Conquet. Carte postale  
Repro. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20052904252NUCA



Vue du quartier de Recouvrance à Brest : rue de la porte, nouvelle porte du Conquet. Carte postale  
Repro. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20052904253NUCA



Vue du quartier de Recouvrance à Brest : rue de la porte, porte du Conquet. Carte postale  
Repro. Archives municipales et communautaires. Brest  
Métropole Océane, Phot.  
Guillaume (retouche) Lécuillier  
IVR53\_20082909225NUCB



Vue aérienne Nord-Sud de l'arsenal de Brest en 1926. Au centre de l'image : l'ouvrage à cornes de Quéliverzan  
Repro. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20042903947NUCA



Vue des fortifications d'agglomération de Brest depuis le fond du fossé, 1944

Repro. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20062904778NUCA



Vue aérienne verticale du fort de Guelmeur (en haut à gauche) et du quartier Saint-Marc, 31 août 1944

Repro. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20062904779NUCA



Vue aérienne verticale de l'ouvrage fortifié du Bouguen et du quartier de Kerinou, 1944

Repro. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20062904775NUCA



Vue aérienne verticale des fortifications d'agglomération et des poudrières de la Penfeld, 31 août 1944

Repro. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20062904774NUCA



Vue aérienne verticale de l'ouvrage fortifié de Quéliverzan. On distingue la batterie de Quéliverzan installée dans le fossé sec. 31 août 1944

Repro. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20062904785NUCA



Brest : un passé qui ressurgit : vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan. En arrière-plan : les tours de Quéliverzan.

Phot. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20042903943NUCA



Vue de la batterie du Cavalier dite batterie Filley ou batterie inutile car tirant en direction du château

Phot. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20042904280NUCA



Ancienne casemate de la batterie du Cavalier dite batterie Filley devenue le Jardin des Explorateurs

Phot. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20042904284NUCA



Vue du château de Brest depuis  
le Jardin des Explorateurs  
Phot. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20042904273NUCA



Vue générale du château de Brest  
depuis le port de commerce  
Phot. Guillaume Lécuillier  
IVR53\_20042903749NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

L'architecture militaire (Brest) (IA29004652) Bretagne, Finistère, Brest

Les fortifications de Vauban (IA29002304)

Les forts et enceintes, 1815-1870 (IA56132130)

### Oeuvre(s) contenue(s) :

#### Oeuvre(s) en rapport :

Ville-port de Brest (IA29001105) Bretagne, Finistère, Brest

Batterie du Cavalier puis "Jardin des Explorateurs", face au château (Brest) (IA29001756) Bretagne, Finistère, Brest,

Face au château

Corps de garde, rue du Moulin à poudre, Place de la porte de la Brasserie (Brest) (IA29002204) Bretagne, Finistère, Brest, Place de la porte de la Brasserie, rue du Moulin à poudre

Deuxième porte de la demi-lune de Landerneau (porte avancée de Saint-Louis) puis square Mathon (Brest) (IA29001759) Bretagne, Finistère, Brest, Place de la liberté, Square Mathon

Fortification d'agglomération : bastion, Le Menès, Place de la porte de la Brasserie (Brest) (IA29002201) Bretagne, Finistère, Brest, Place de la porte de la Brasserie, Le Menès

Fortification d'agglomération : fossé sec, sous le collège Sainte-Anne, Place de la porte de la Brasserie (Brest) (IA29002202) Bretagne, Finistère, Brest, Place de la porte de la Brasserie, Sous le collège Sainte-Anne

Fortification d'agglomération : front bastionné, le Bouguen (Brest) (IA29001754) Bretagne, Finistère, Brest, le Bouguen

Fortification d'agglomération : front bastionné, Quéliverzan (Brest) (IA29001755) Bretagne, Finistère, Brest, Quéliverzan

Fortification d'agglomération : front bastionné dit "nouvelle enceinte", l'Harteloire, Quartier intra-muros de la rive gauche (Brest) (IA29004690) Bretagne, Finistère, Brest, Quartier intra-muros de la rive gauche, l' Harteloire

Fortification d'agglomération : front bastionné puis promenade, Cours Dajot (Brest) (IA29002203) Bretagne, Finistère, Brest, , , Cours Dajot

Fortification d'agglomération : galerie de communication entre la porte de la Brasserie et le bastion du Menès, rue du Moulin à poudre, Place de la porte de la Brasserie (Brest) (IA29002200) Bretagne, Finistère, Brest, Place de la porte de la Brasserie, rue du Moulin à poudre

Fortification d'agglomération : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie, rue du Moulin à poudre, Place de la porte de la Brasserie (Brest) (IA29002199) Bretagne, Finistère, Brest, Place de la porte de la Brasserie, rue du Moulin à poudre

Fortification d'agglomération : vestiges du bastion de Saint-Pierre, rue de Maissin, Recouvrance ; Quartier intra-murs de la rive droite (Brest) (IA29004668) Bretagne, Finistère, Brest, Recouvrance, Quartier intra-murs de la rive droite, rue de Maissin

Ouvrage avancé dit "Lunettes des Fédérés" (L'Harteloire) (Brest) (IA29004693) Bretagne, Finistère, Brest, l' Harteloire Porte de Landerneau (4e quart 17e siècle) et porte Saint-Louis (1821) puis place des Portes, Quartier intra-murs de la rive gauche (Brest) (IA29004682) Bretagne, Finistère, Brest, Quartier intra-murs de la rive gauche

Porte du Conquet (4e quart 17e siècle), rue de La Porte, Recouvrance ; Quartier intra-murs de la rive droite (Brest) (IA29004678) Bretagne, Finistère, Brest, Recouvrance, Quartier intra-murs de la rive droite, rue de La Porte

Porte du Moulin à poudre puis porte de la Brasserie, rue du Moulin à poudre,Place de la porte de la Brasserie (Brest) (IA29004685) Bretagne, Finistère, Brest, Place de la porte de la Brasserie, rue du Moulin à poudre

Porte du Port de Commerce dite "Porte Nationale" (1861), avenue 19ème Régiment d'Infanterie (Brest) (IA29004679) Bretagne, Finistère, Brest, Avenue 19ème Régiment d'Infanterie

Porte et escalier fortifiés conduisant du port de Commerce au Cours Dajot (1868) (Brest) (IA29004680) Bretagne, Finistère, Brest, le Port de Commerce

Porte Fautras (1847), avenue Maréchal Foch (Brest) (IA29004681) Bretagne, Finistère, Brest, avenue Maréchal Foch

Porte Foy (1870-1871), avenue Amiral Réveillère (Brest) (IA29004683) Bretagne, Finistère, Brest, avenue Amiral Réveillère

Portes dites portes de l'Arrière-garde et de Quéliverzan aujourd'hui "Porte de l'Arrière Garde", Arsenal (Brest) (IA29004686) Bretagne, Finistère, Brest, Arsenal, porte de L'Arrière-garde

Première porte de la demi-lune de Landerneau (porte avancée de Landerneau) puis square Mathon, Place de la liberté, Square Mathon (Brest) (IA29004684) Bretagne, Finistère, Brest, Place de la liberté, Square Mathon

Arsenal de Brest (IA29001847) Bretagne, Finistère, Brest, Enceinte de l'Arsenal

Fort de Keranroux, rue de Keranroux (Brest) (IA29001758) Bretagne, Finistère, Brest, Rue de Keranroux

Fort de Penfeld, la Villeneuve (Brest) (IA29001753) Bretagne, Finistère, Guilers, Penfeld, (la) Villeneuve

Fort du Guelmeur (fort détaché de Brest), Saint-Marc (Brest) (IA29004692) Bretagne, Finistère, Brest, Saint-Marc, le Guelmeur

Forteresse Brest (Festung Brest) (IA29001848) Bretagne, Finistère, Brest

Fort Montbarey, Allée de Bir Hakeim (Brest) (IA29001752) Bretagne, Finistère, Brest, Allée de Bir Hakeim

Porte du corps de place, puis de Penfeld ou du Bouguen (tournée vers la ville) (Brest) (IA29001828) Bretagne, Finistère, Brest, le Bouguen

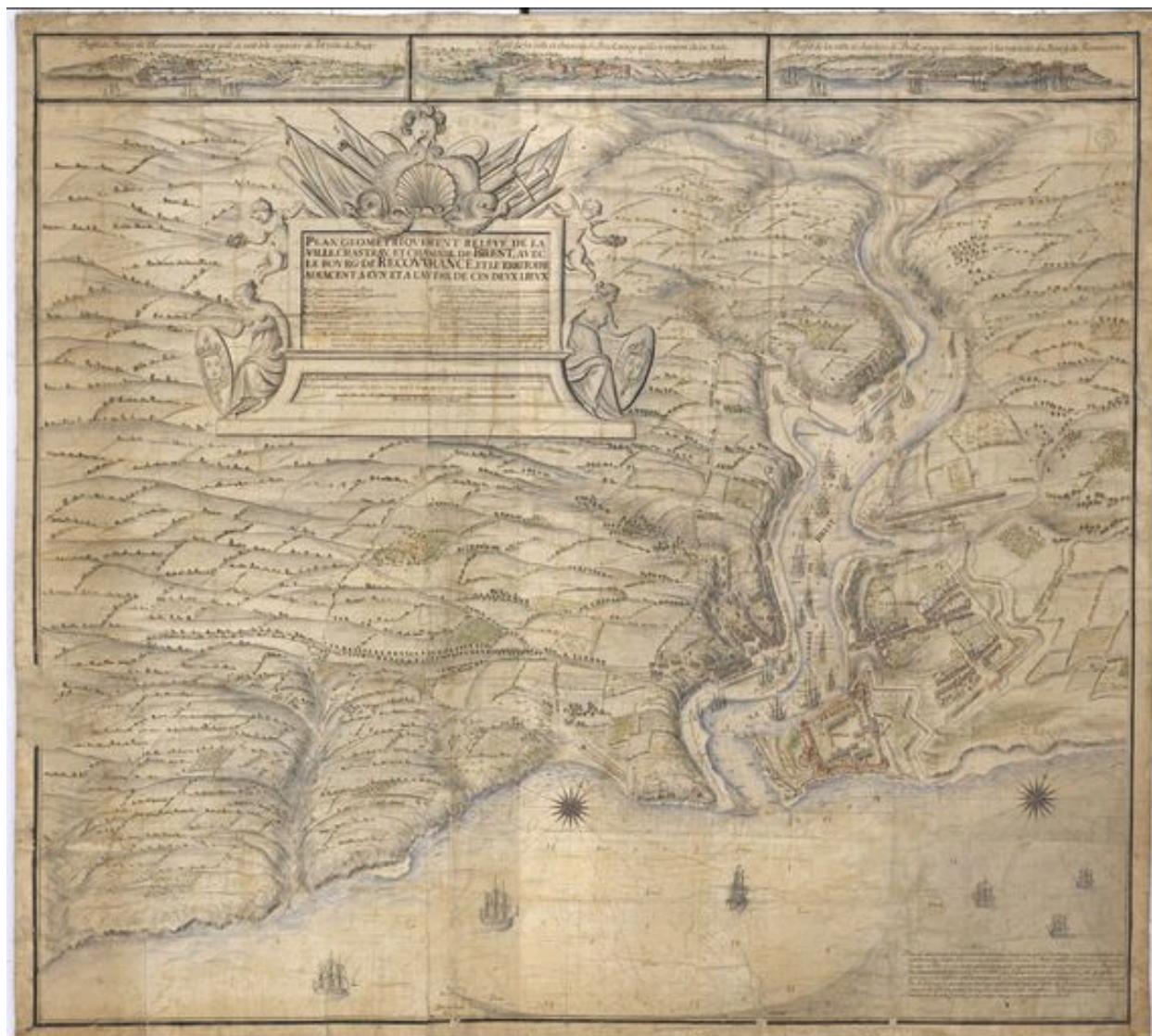
Redoute de Guestel-Bras, Le Questel, rue Pierre Maximin Audemar (Brest) (IA29001757) Bretagne, Finistère, Brest, Le Questel, Rue Pierre Maximin Audemar

Redoute dit "Fort de Kerorion", Kerorion (Brest) (IA29004691) Bretagne, Finistère, Brest, Kerorion

Retranchements (4e quart 17e siècle) puis fortifications extra-urbaines (4e quart 18e siècle) de Quélern (Cr 36-39) (Roscanvel) (IA29001324) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Quélern

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécuillier

Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Région Bretagne



Plan cavalier de la ville de Brest et de ses environs. Vues du bourg de Recouvrance et du château et de la ville de Brest du côté de la rade et du côté de la Penfeld. Cartouche (trophée maritime). 1667, attribué au chevalier de Clerville

Référence du document reproduit :

- **Plan cavalier de la ville de Brest et de ses environs, 1667. Vues du bourg de Recouvrance et du château et de la ville de Brest du côté de la rade et du côté de la Penfeld**

Collection Nivart. MS144\_207. Plan cavalier de la ville de Brest et de ses environs. Vues du bourg de Recouvrance et du château et de la ville de Brest du côté de la rade et du côté de la Penfeld. Attr. au chevalier de Clerville. 1667. Plan, support papier, 1,270 x 1,130 mètre, 3e quart 17e siècle, 1667.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001856\_P. Voir aussi : SHDMD07001857\_P

IVR53\_20082908870NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Louis Nicolas de Clerville dit Chevalier de Clerville

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan cavalier de la ville de Brest et de ses environs. Vues du bourg de Recouvrance et du château et de la ville de Brest du côté de la rade et du côté de la Penfeld. Cartouche (trophée maritime). 1667, attribué au chevalier de Clerville

Référence du document reproduit :

- **Plan cavalier de la ville de Brest et de ses environs, 1667. Vues du bourg de Recouvrance et du château et de la ville de Brest du côté de la rade et du côté de la Penfeld**

Collection Nivart. MS144\_207. Plan cavalier de la ville de Brest et de ses environs. Vues du bourg de Recouvrance et du château et de la ville de Brest du côté de la rade et du côté de la Penfeld. Attr. au chevalier de Clerville. 1667. Plan, support papier, 1,270 x 1,130 mètre, 3e quart 17e siècle, 1667.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : Détail de SHDMD07001856\_P

IVR53\_20082908871NUCA

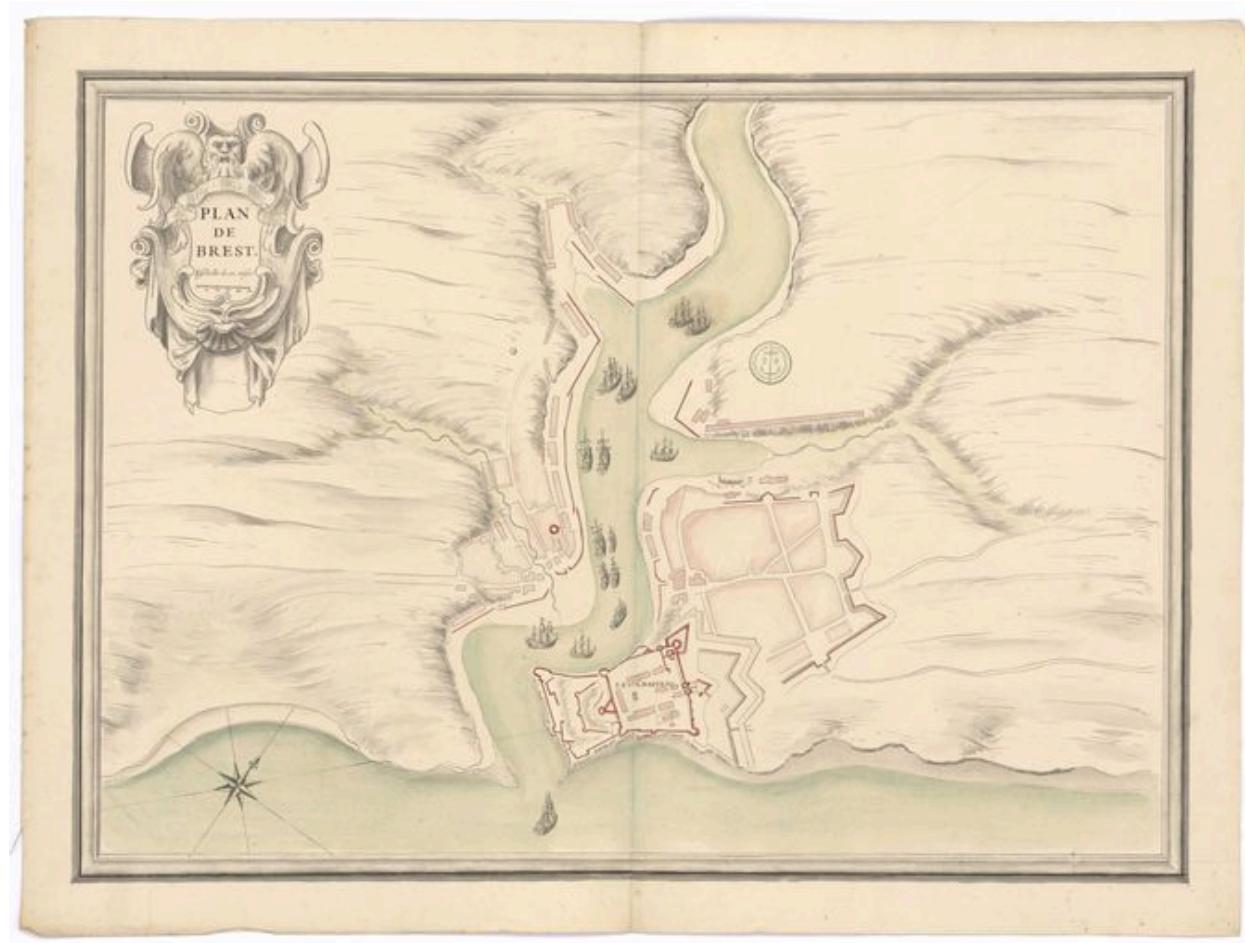
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Louis Nicolas de Clerville dit Chevalier de Clerville

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la ville et du port de Brest, vers 1670

Référence du document reproduit :

- **Plan général de la ville et du port de Brest, vers 1670**

Collection Nivart. MS144\_250. Plan général de la ville et du port de Brest. Cartouche. Figuration de

vaisseaux. Plan, support papier, 0,676 x 0,499 mètre, 3e quart 17e siècle, vers 1670.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001922\_P

IVR53\_20082910466NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue cavalière du port de Brest avant les travaux de Vauban, 3e quart 17e siècle

IVR53\_19832900140PB

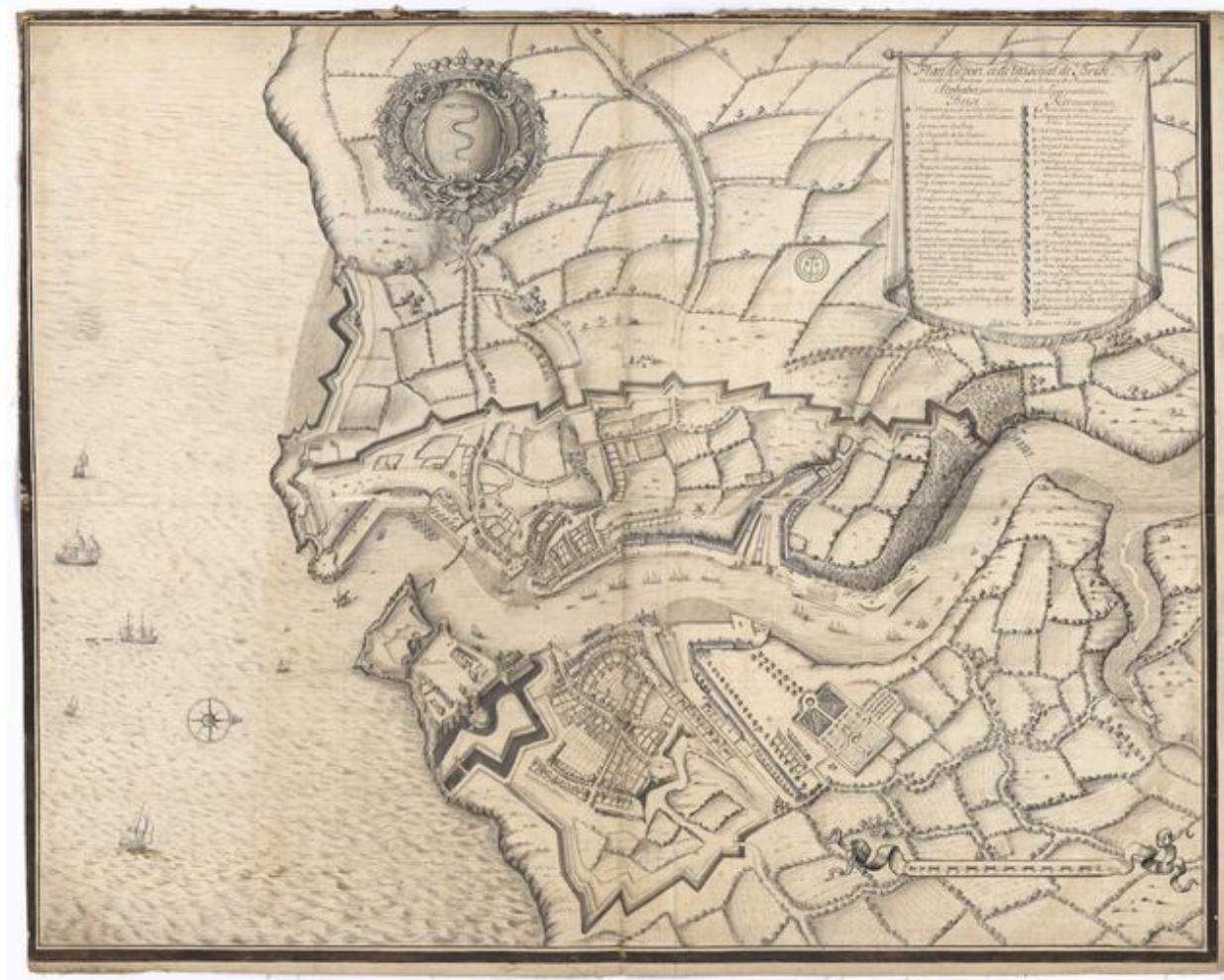
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambert

Date de prise de vue : 1983

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du port et de l'arsenal de Brest, ensemble du château et de la ville avec le bourg de Recouvrance. Légende aux Armes de Colbert. Figuration de vaisseaux. 1677, par Belle-Veue Dumains

Référence du document reproduit :

- **Plan du port et de l'arsenal de Brest, ensemble du château et de la ville avec le bourg de Recouvrance, 1677**

Collection Nivart. MS144\_203. **Plan du port et de l'arsenal de Brest, ensemble du château et de la ville avec le bourg de Recouvrance.** Lég. Armes de Colbert. Figuration de vaisseaux. Sign. Bellevue du Mains. 1677. Plan, support papier, 0,832 x 0,677 mètre, 4e quart 17e siècle, 1677.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001852\_P

IVR53\_20082910447NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Bellevue Dumains (de la)

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du port et de l'arsenal de Brest, ensemble du château et de la ville avec le bourg de Recouvrance. Légende aux Armes de Colbert. Figuration de vaisseaux. 1677, par Belle-Veue Dumains

Référence du document reproduit :

- **Plan du port et de l'arsenal de Brest, ensemble du château et de la ville avec le bourg de Recouvrance, 1677**

Collection Nivart. MS144\_203. **Plan du port et de l'arsenal de Brest, ensemble du château et de la ville avec le bourg de Recouvrance.** Lég. Armes de Colbert. Figuration de vaisseaux. Sign. Bellevue du Mains. 1677. Plan, support papier, 0,832 x 0,677 mètre, 4e quart 17e siècle, 1677.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001852\_P

IVR53\_20082908868NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Bellevue Dumains (de la)

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du port et de l'arsenal de Brest, ensemble du château et de la ville avec le bourg de Recouvrance. Légende aux Armes de Colbert. Figuration de vaisseaux. 1677, par Belle-Vue Dumains

Référence du document reproduit :

- **Plan du port et de l'arsenal de Brest, ensemble du château et de la ville avec le bourg de Recouvrance, 1677**

Collection Nivart. MS144\_203. **Plan du port et de l'arsenal de Brest, ensemble du château et de la ville avec le bourg de Recouvrance.** Lég. Armes de Colbert. Figuration de vaisseaux. Sign. Bellevue du Mains.

1677. Plan, support papier, 0,832 x 0,677 mètre, 4e quart 17e siècle, 1677.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : Détail de SHDMD07001852\_P

IVR53\_20082908869NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Bellevue Dumains (de la)

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan cavalier de la ville de Brest, de son port et du bourg de Recouvrance avec l'indication de l'état des travaux de l'arsenal et du port. Cartouche (tritons soufflant dans des conques accompagnés d'un monstre marin). Figuration de vaisseaux. 1678 (?)

Référence du document reproduit :

- **Plan cavalier de la ville de Brest, de son port et du bourg de Recouvrance avec l'indication de l'état des travaux de l'arsenal et du port, vers 1678 ?**

Collection Nivart. MS144\_199. Plan cavalier de la ville de Brest, de son port et du bourg de Recouvrance avec l'indication de l'état des travaux de l'arsenal et du port. Plan, support papier, 1,079 x 0,782 mètre, 4e quart 17e siècle, 1678 (?).

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001848\_P

IVR53\_20082910445NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan cavalier de la ville de Brest, de son port et du bourg de Recouvrance avec l'indication de l'état des travaux de l'arsenal et du port. Cartouche (tritons soufflant dans des conques accompagnés d'un monstre marin). Figuration de vaisseaux. 1678 (?)

Référence du document reproduit :

- **Plan cavalier de la ville de Brest, de son port et du bourg de Recouvrance avec l'indication de l'état des travaux de l'arsenal et du port, vers 1678 ?**

Collection Nivart. MS144\_199. Plan cavalier de la ville de Brest, de son port et du bourg de Recouvrance avec l'indication de l'état des travaux de l'arsenal et du port. Plan, support papier, 1,079 x 0,782 mètre, 4e quart 17e siècle, 1678 (?).

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001848\_P

IVR53\_20082908866NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan cavalier de la ville de Brest, de son port et du bourg de Recouvrance avec l'indication de l'état des travaux de l'arsenal et du port. Cartouche (tritons soufflant dans des conques accompagnés d'un monstre marin). Figuration de vaisseaux. 1678 (?)

Référence du document reproduit :

- **Plan cavalier de la ville de Brest, de son port et du bourg de Recouvrance avec l'indication de l'état des travaux de l'arsenal et du port, vers 1678 ?**

Collection Nivart. MS144\_199. Plan cavalier de la ville de Brest, de son port et du bourg de Recouvrance avec l'indication de l'état des travaux de l'arsenal et du port. 1678 (?). Plan, support papier, 1,079 x 0,782 mètre, 4e quart 17e siècle, 1678 (?).

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : Détail de SHDMD07001848\_P

IVR53\_20082908867NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la ville, château, arsenal et port de Brest et bourg de Recouvrance, 12 avril 1680 par Sainte-Colombe

Référence du document reproduit :

- **Plan de la ville, château, arsenal et port de Brest et bourg de Recouvrance, 1680**

Collection Nivart. MS144\_246. Plan de la ville, château, arsenal et port de Brest et bourg de Recouvrance.

**Sign. de Sainte Colombe.** Cartouche (deux naïades et un triton enfant). Figuration de vaisseaux. Plan, support papier, 1,051 x 0,780 mètre, 4e quart 17e siècle, 12 avril 1680.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001918\_P

IVR53\_20082910463NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Pierre Massiac de Sainte-Colombe

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la ville, château, arsenal et port de Brest et bourg de Recouvrance avec le dessin de leur enceinte 12 avril 1680 par Sainte-Colombe

Référence du document reproduit :

- **Plan de la ville, château, arsenal et port de Brest et bourg de Recouvrance, 1680**  
Collection Nivart. MS144\_247. **Plan de la ville, château, arsenal et port de Brest et bourg de Recouvrance.**  
Sign. de Sainte Colombe. Cartouche (deux naïades). Figuration de vaisseaux. Plan, support papier, 0,515 x 0,378 mètre, 4e quart 17e siècle, 1680.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001919\_P

IVR53\_20082910464NUCA

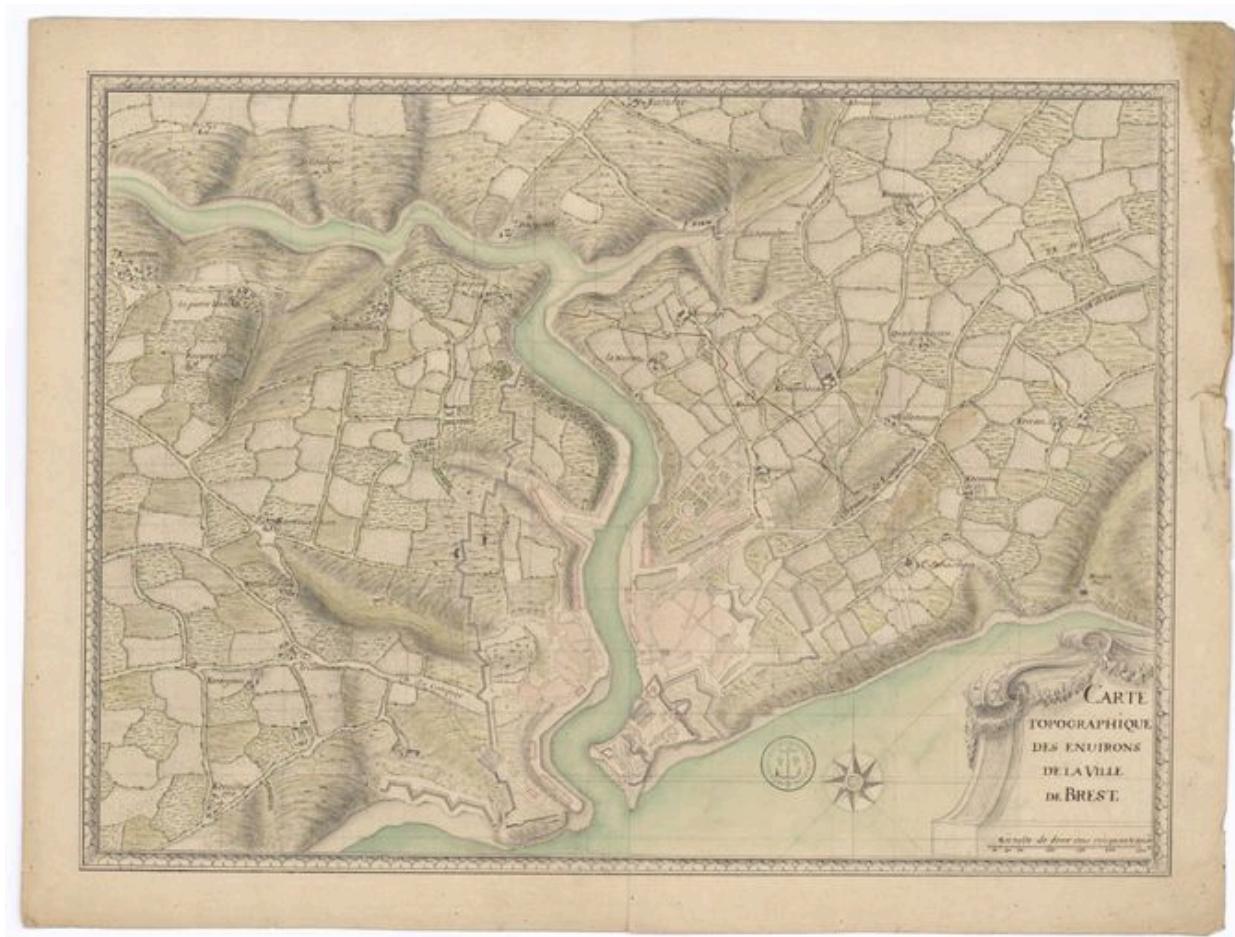
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Pierre Massiac de Sainte-Colombe

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte topographique des environs de la ville de Brest, enceinte actuelle et projetée, 1680 attribuée à Sainte-Colombe

Référence du document reproduit :

- **Carte topographique des environs de la ville de Brest, 1680**  
Collection Nivart. MS144\_249. Carte topographique des environs de la ville de Brest. Attr. à Sainte Colombe. Cartouche. Plan, support papier, 0,511 x 0,387 mètre, 4e quart 17e siècle, 1680.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001921\_P

IVR53\_20082910465NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Pierre Massiac de Sainte-Colombe

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de Brest (la Penfeld est désignée comme la Chambre de Brest), novembre 1680 par Chamoy

Référence du document reproduit :

• **Plan général de la ville de Brest, 1680**

Collection Nivart. MS144\_202. **Plan général de la ville de Brest.** Sign. Chamoy. Figuration de vaisseaux.

Plan, support papier, 0,989 x 0,780 mètre, 4e quart 17e siècle, novembre 1680.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001851\_P

IVR53\_20082910446NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Chamoy

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de Brest, 15 mai 1681 par Garangeau

Référence du document reproduit :

• **Plan général de Brest, 1681**

Collection Nivart. MS144\_239. **Plan général de Brest.** Sign. Garangeau. 15 mai 1681. Cartouche (dieu fleuve et amours soutenant les armes de France). Plan, support papier, 1,080 x 0,768 mètre, 4e quart 17e siècle, 15 mai 1681.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001910\_P

IVR53\_20082908854NUCA

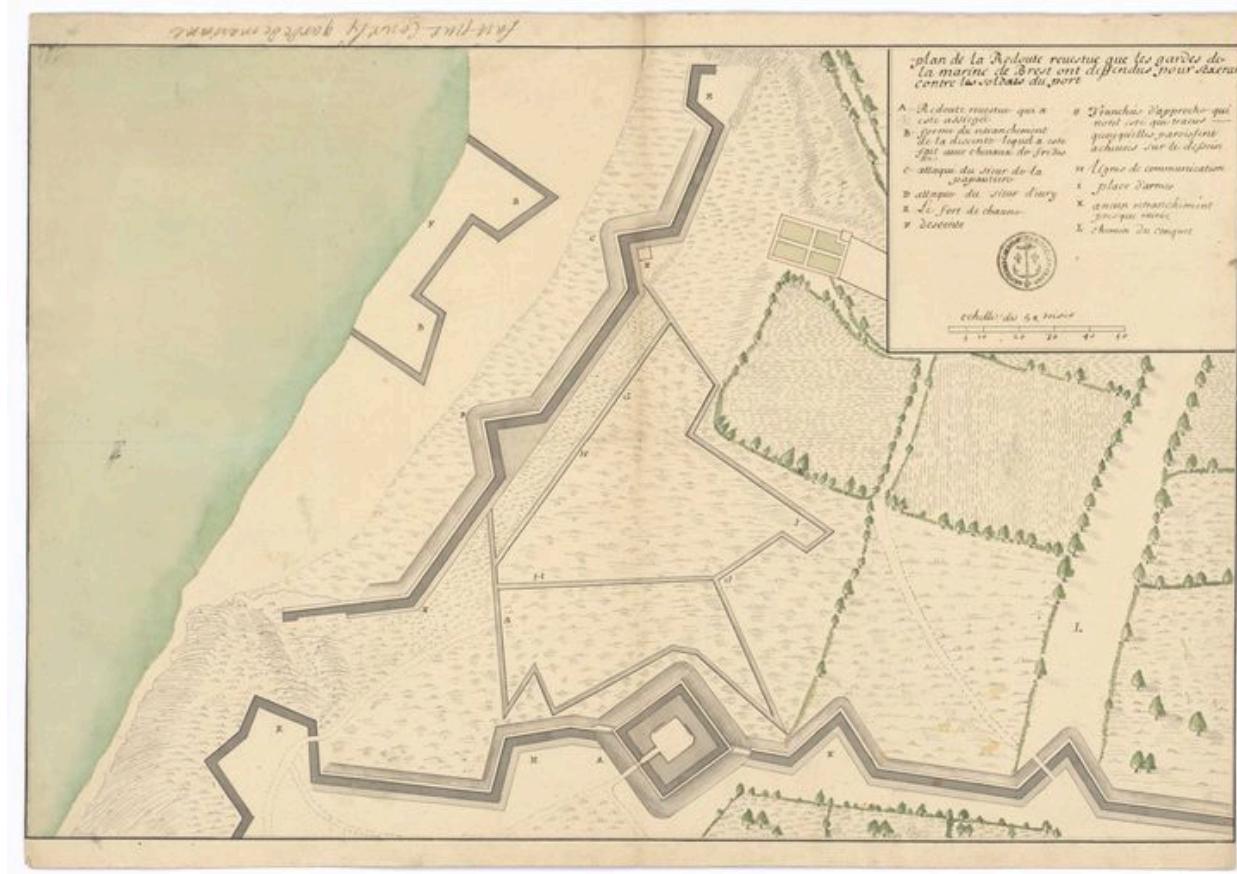
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Siméon (Simon) Garengeau

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la redoute revêtue que les gardes de la Marine de Brest ont défendu pour s'exercer contre les soldats du port.  
Courby, garde de la Marine. Joint à la lettre de M. Desclouaux, le 30 mai 1687

Référence du document reproduit :

- **Plan de la redoute revêtue que les gardes de la Marine de Brest ont défendu pour s'exercer contre les soldats du port, 1687**

Collection Nivart. MS144\_235. Plan de la redoute revêtue que les gardes de la Marine de Brest ont défendu pour s'exercer contre les soldats du port. Sign. Courby, garde de la Marine. Joint à la lettre de M. Desclouaux, le 30 mai 1687. Plan, support papier, 0,480 x 0,334 mètre, 4e quart 17e siècle, 30 mai 1687.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001906\_P

IVR53\_20082910483NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : garde de la Marine Courby

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue panoramique de Brest depuis la rade et plan du banc qui se forme devant l'entrée, alignements et amers, 4 mai 1689 par Laisne, pilote

Référence du document reproduit :

• **Vue de Brest en rade et plan du banc qui se forme devant l'entrée, 1689**

Collection Nivart. MS144\_242. **Vue de Brest en rade et plan du banc qui se forme devant l'entrée.** Sign. Laisne, pilote. Figuration de vaisseaux. Plan, support papier, 0,355 x 0,136 mètre, 4e quart 17e siècle, 4 mai 1689.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001914\_P

IVR53\_20082910462NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Laisne

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de Brest, 15 novembre 1689 par Niquet

Référence du document reproduit :

- **Plan général de la ville de Brest, 1689**

Collection Nivart. MS144\_198. **Plan général de la ville de Brest**. Sign. Niquet. Plan, support papier, 1,020 x 0,990 mètre, 4e quart 17e siècle, 15 novembre 1689.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001846\_P

IVR53\_20082910443NUCA

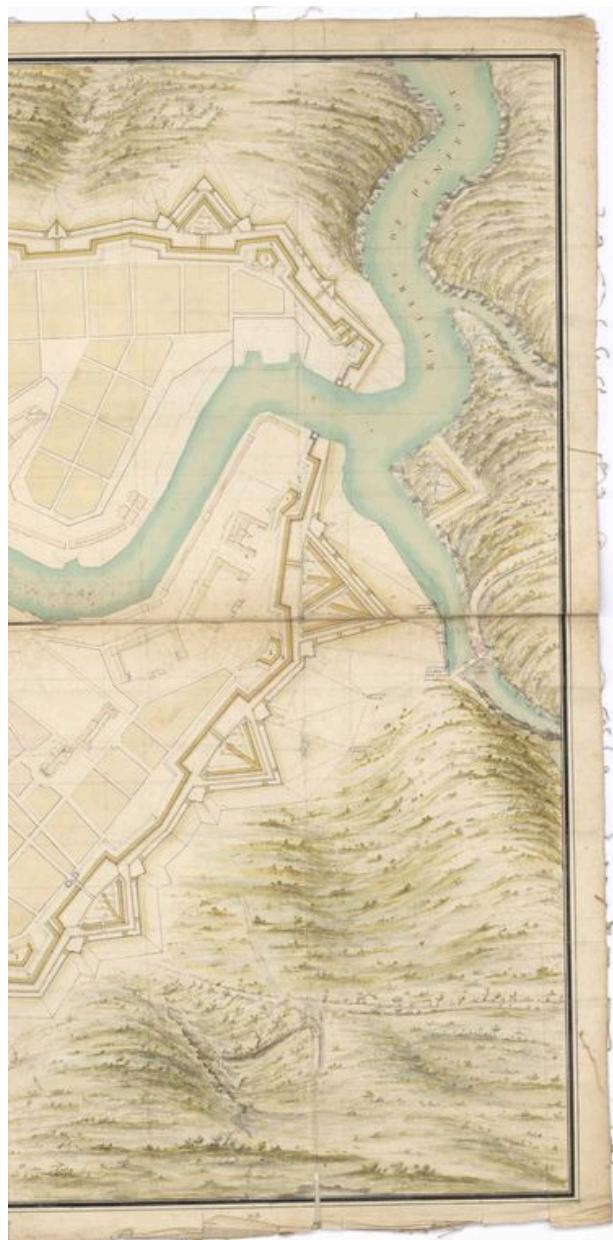
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Antoine de Niquet

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de Brest, 15 novembre 1689 par Niquet

Référence du document reproduit :

• **Plan général de la ville de Brest, 1689**

Collection Nivart. MS144\_198. **Plan général de la ville de Brest.** Sign. Niquet. Plan, support papier, 1,020 x 0,990 mètre, 4e quart 17e siècle, 15 novembre 1689.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001847\_P

IVR53\_20082910444NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Antoine de Niquet

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de Brest : lieux d'où on peut tirer des eaux pour Brest, 30 janvier 1690, auteur inconnu

Référence du document reproduit :

• **Plan des lieux d'où on peut tirer des eaux pour Brest, 1690**

Collection Nivart. MS144\_240. Plan des lieux d'où on peut tirer des eaux pour Brest. 30 janvier 1690. Plan, support papier, 0,686 x 0,508 mètre, 4e quart 17e siècle, 30 janvier 1690.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001911\_P

IVR53\_20082908855NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de Brest, vers 1690 (?)

Référence du document reproduit :

• **Plan des villes et chateau de Brest, vers 1690**

Collection Nivart. MS144\_529. **Plan des villes et chateau de Brest.** Plan, support papier, 0,970 x 0,941 mètre, 4e quart 17e siècle, vers 1690 (?).

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07002464\_P

IVR53\_20082910469NUCA

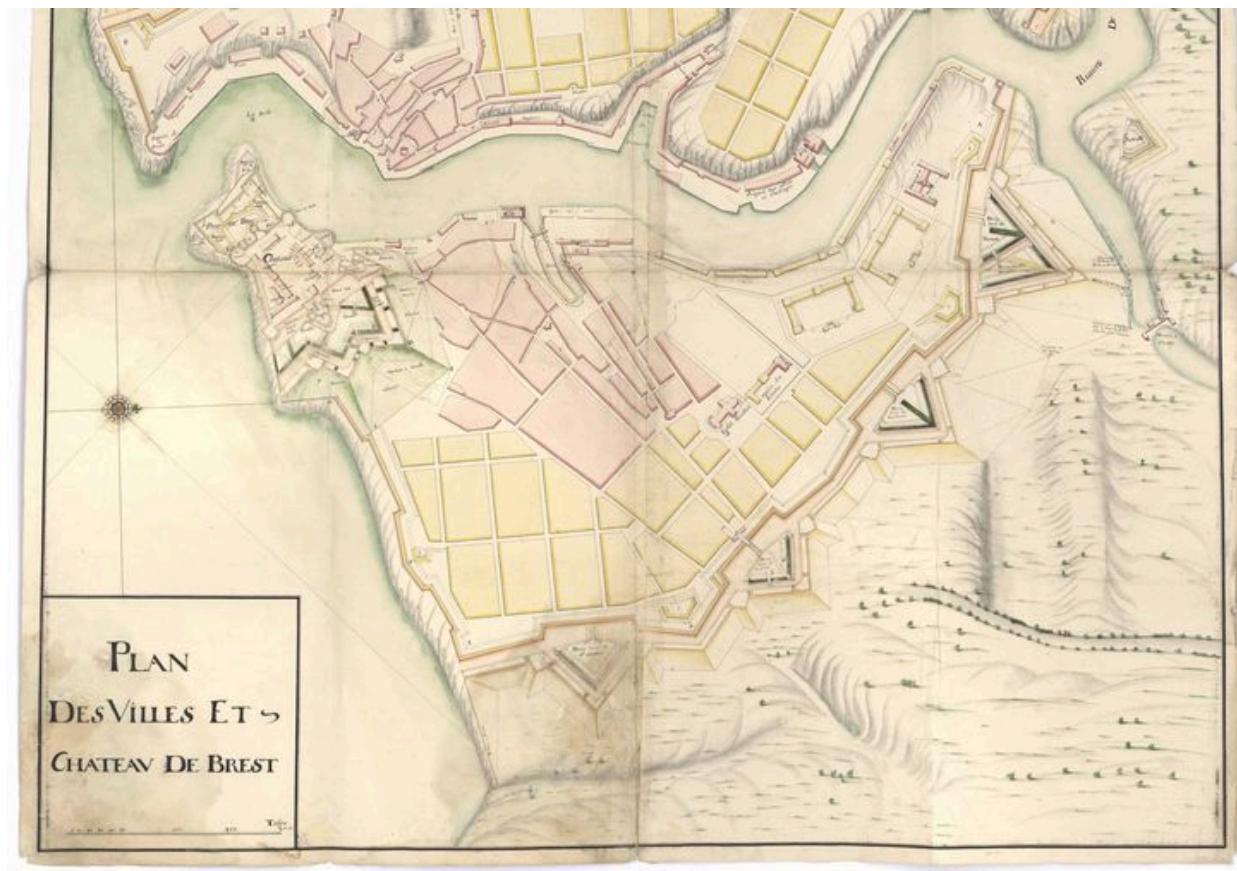
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de Brest, vers 1690 (?)

Référence du document reproduit :

- **Plan des villes et chateau de Brest, vers 1690**

Collection Nivart. MS144\_529. **Plan des villes et chateau de Brest.** Plan, support papier, 0,970 x 0,941 mètre, 4e quart 17e siècle, vers 1690 (?).

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07002465\_P

IVR53\_20082910470NUCA

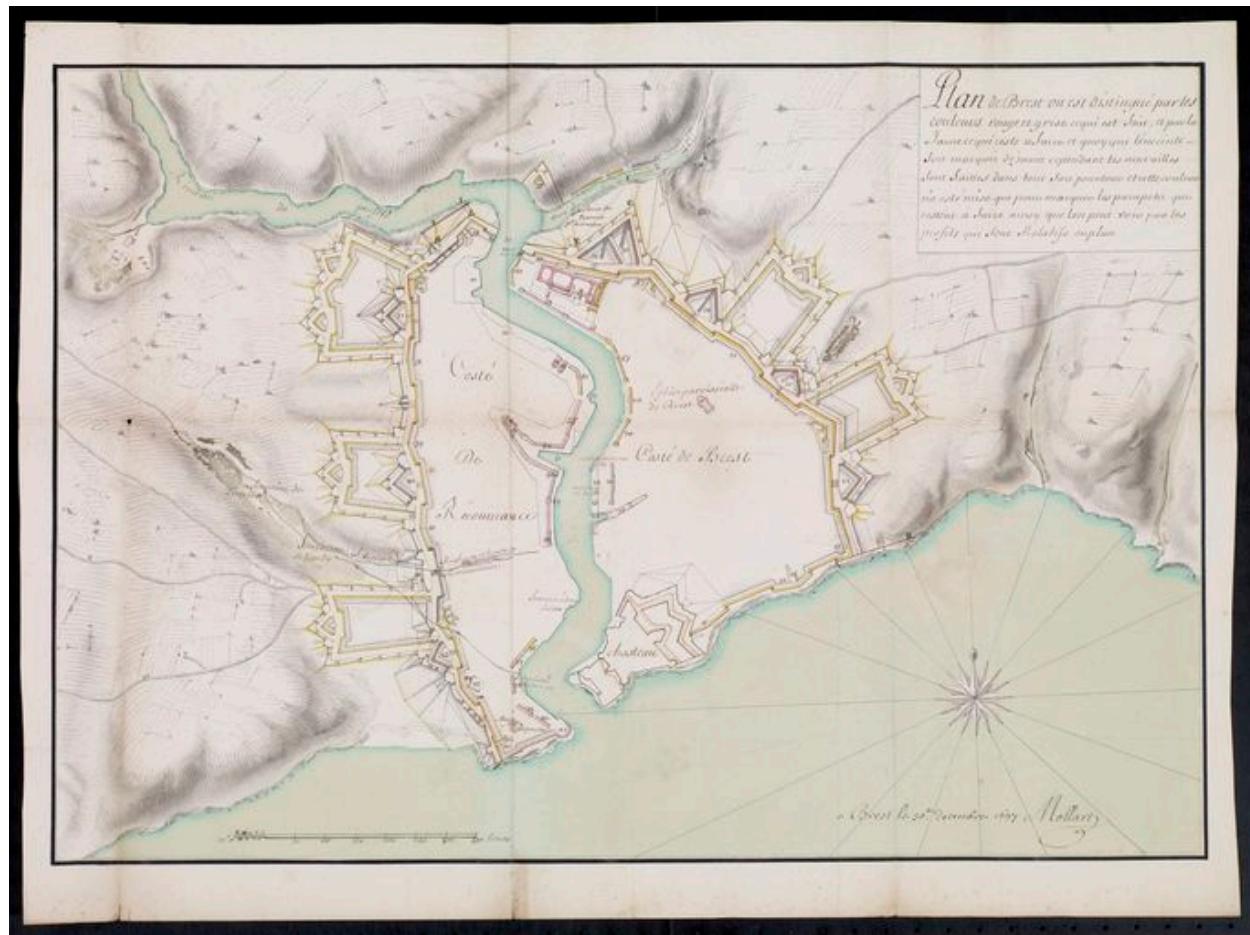
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de Brest, fait à Brest le 30 décembre 1697 par Mollart

Référence du document reproduit :

• **Plan de Brest par Mollart, 1697**

Archives du Génie, Article 8, section 1, Brest carton 1. 1VH446n°37\_1697. Plan, support papier, 4e quart 17e siècle, 30 décembre 1697.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1VH446n°37\_1697

IVR53\_20082908822NUCA

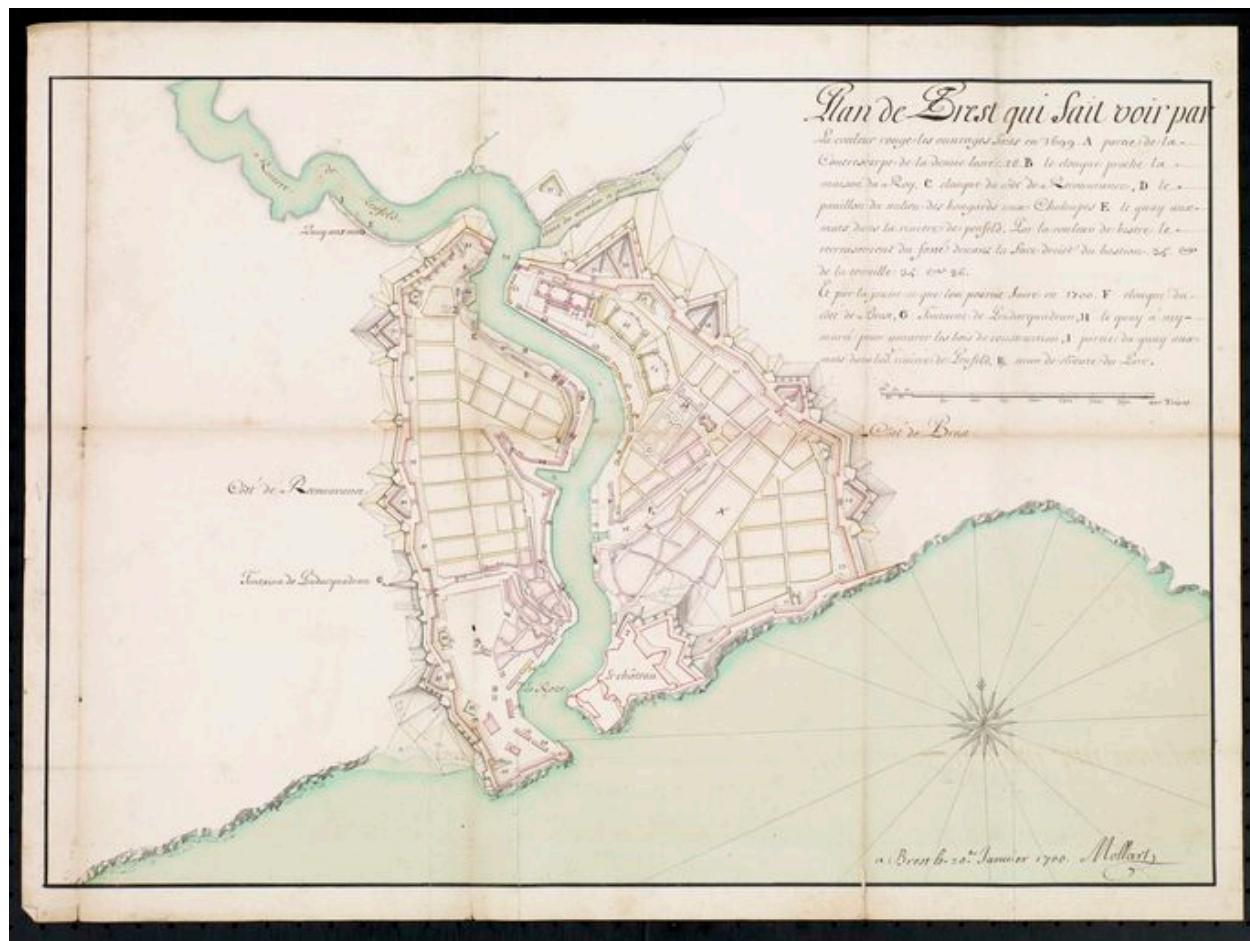
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Paul-Louis Mollart

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de Brest, fait à Brest le 20 janvier 1700 par Mollart

Référence du document reproduit :

• **Plan de Brest par Mollart, 1700**

Archives du Génie, Article 8, section 1, Brest carton 1. 1VH446n°39\_1700. Plan, support papier, 1e quart 18e siècle, 20 janvier 1700 par Mollart.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1VH446n°39\_1700

IVR53\_20082908823NUCA

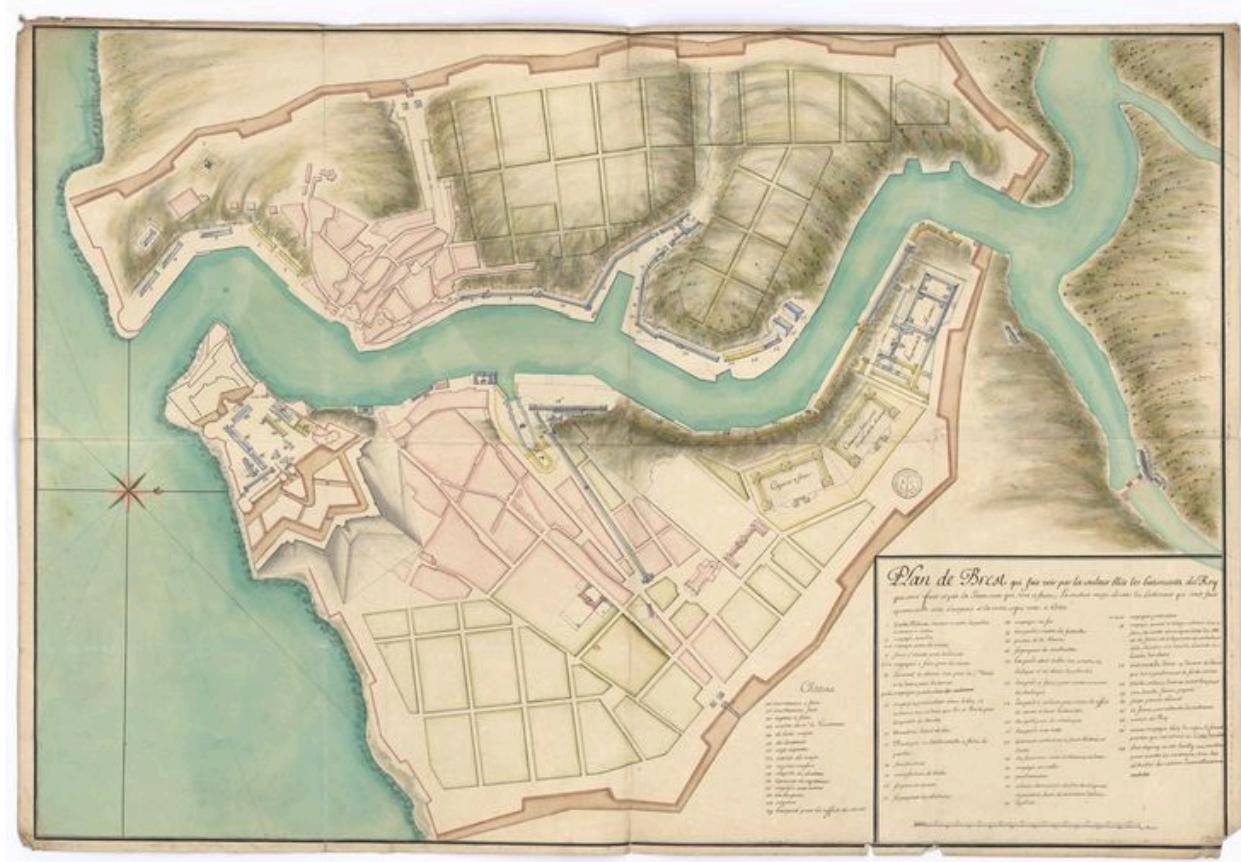
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Paul-Louis Mollart

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de Brest, 2 juin (?) probablement entre 1686 et 1700 par Mollart

Référence du document reproduit :

- **Plan général de Brest par Mollart**

Collection Nivart. MS144\_206. **Plan général de Brest.** Sign. Mollart. Plan, support papier, 0,958 x 0,655 mètre, 4e quart 17e siècle - 1er quart 18e siècle.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001855\_P

IVR53\_20082910450NUCA

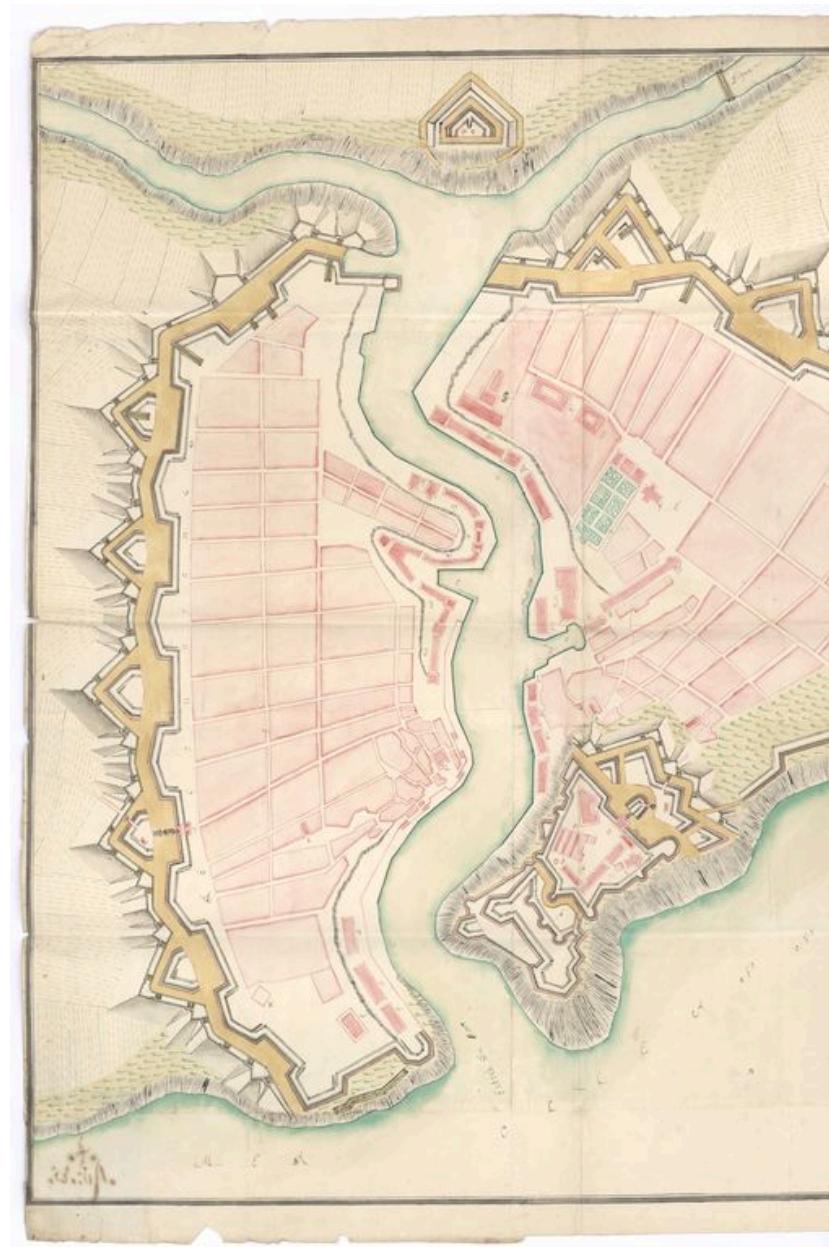
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Paul-Louis Mollart

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de Brest, fin du 17e siècle

Référence du document reproduit :

- **Plan de la ville et forteresse de Brest**

Collection Nivart. MS144\_252. **Plan de la ville et forteresse de Brest, fameux port de mer situé dans la Basse-Bretagne.** Plan, support papier, 1,050 x 1,132 mètre, 4e quart 17e siècle.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001924\_P

IVR53\_20082910467NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de Brest, fin du 17e siècle

Référence du document reproduit :

- **Plan de la ville et forteresse de Brest**

Collection Nivart. MS144\_252. **Plan de la ville et forteresse de Brest, fameux port de mer situé dans la Basse-Bretagne.** Plan, support papier, 1,050 x 1,132 mètre, 4e quart 17e siècle.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001925\_P

IVR53\_20082910468NUCA

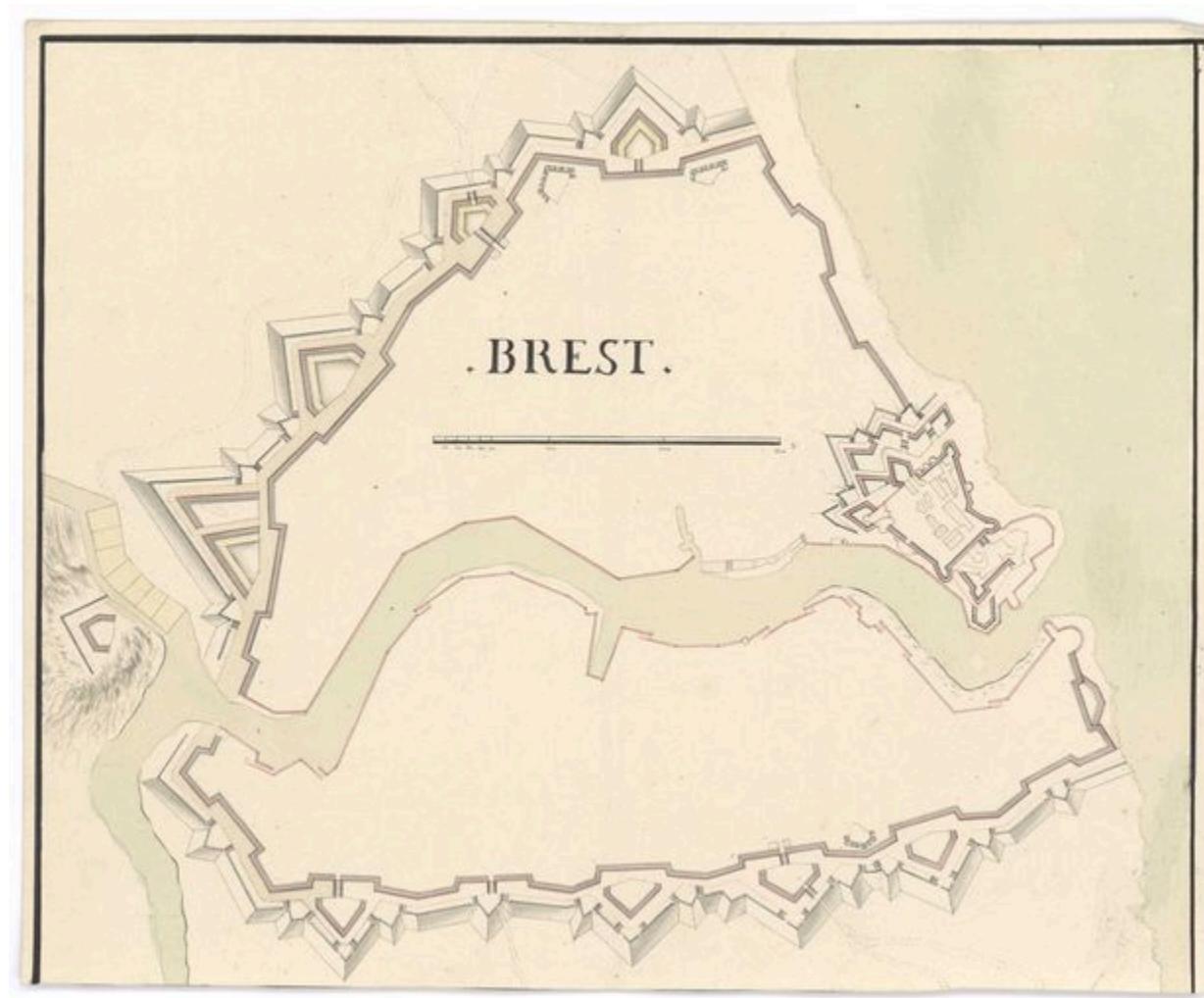
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de Brest, fin 17e siècle

Référence du document reproduit :

- **Plan des fortifications de Brest**

Collection Nivart. MS144\_530. **Plan des fortifications de Brest.** Plan, support papier, 0,418 x 0,338 mètre, 4e quart 17e siècle.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07002466\_P

IVR53\_20082910471NUCA

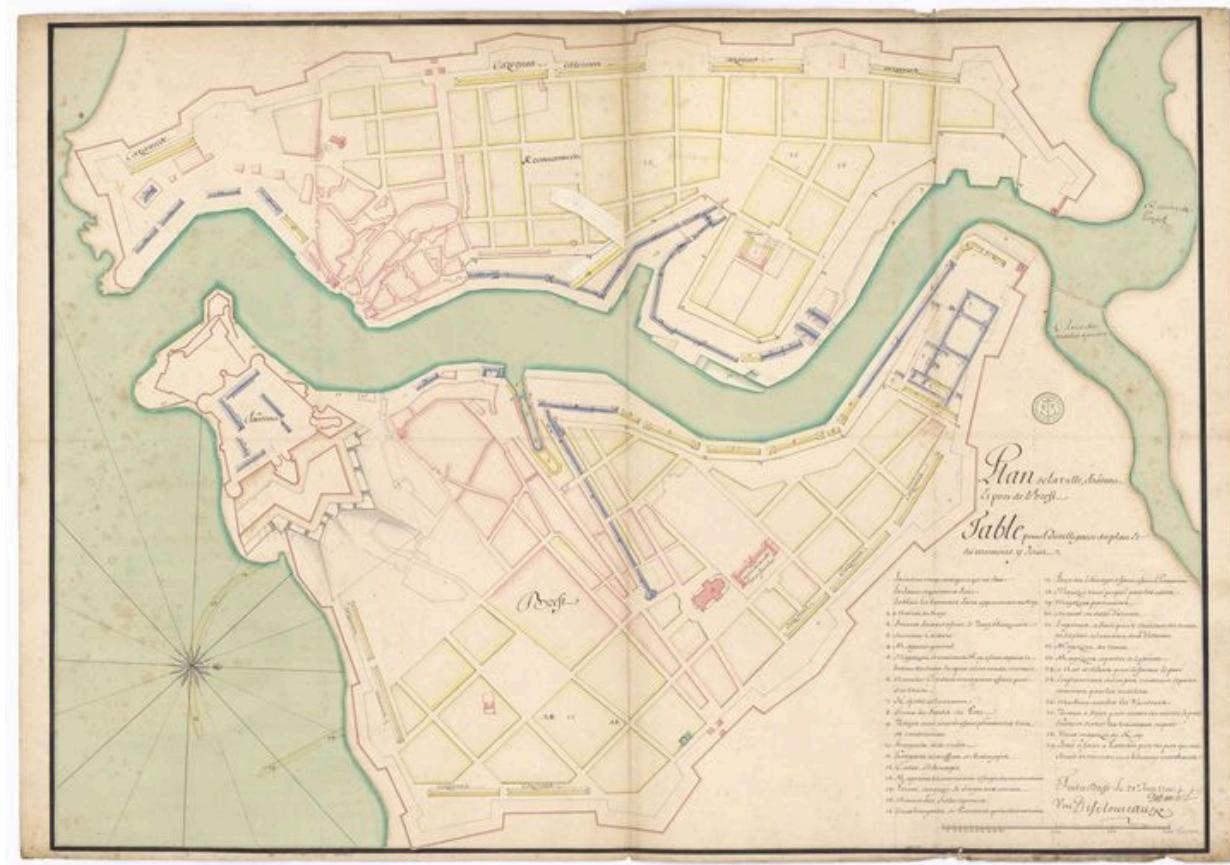
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la ville, château et port de Brest, fait à Brest le 28 juin 1700 par Duhamel. Visa de Desclouzeaux, intendant de la Marine à Brest

Référence du document reproduit :

• **Plan de la ville, château et port de Brest par Duhamel, 1700**

Collection Nivart. MS144\_214. **Plan de la ville, château et port de Brest.** Sign. Duhamel. 28 juin 1700. Visa de Desclouzeaux, intendant de la Marine. Plan, support papier, 0,899 x 0,630 mètre, 1er quart 18e siècle, 28 juin 1700.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001867\_P

IVR53\_20082910453NUCA

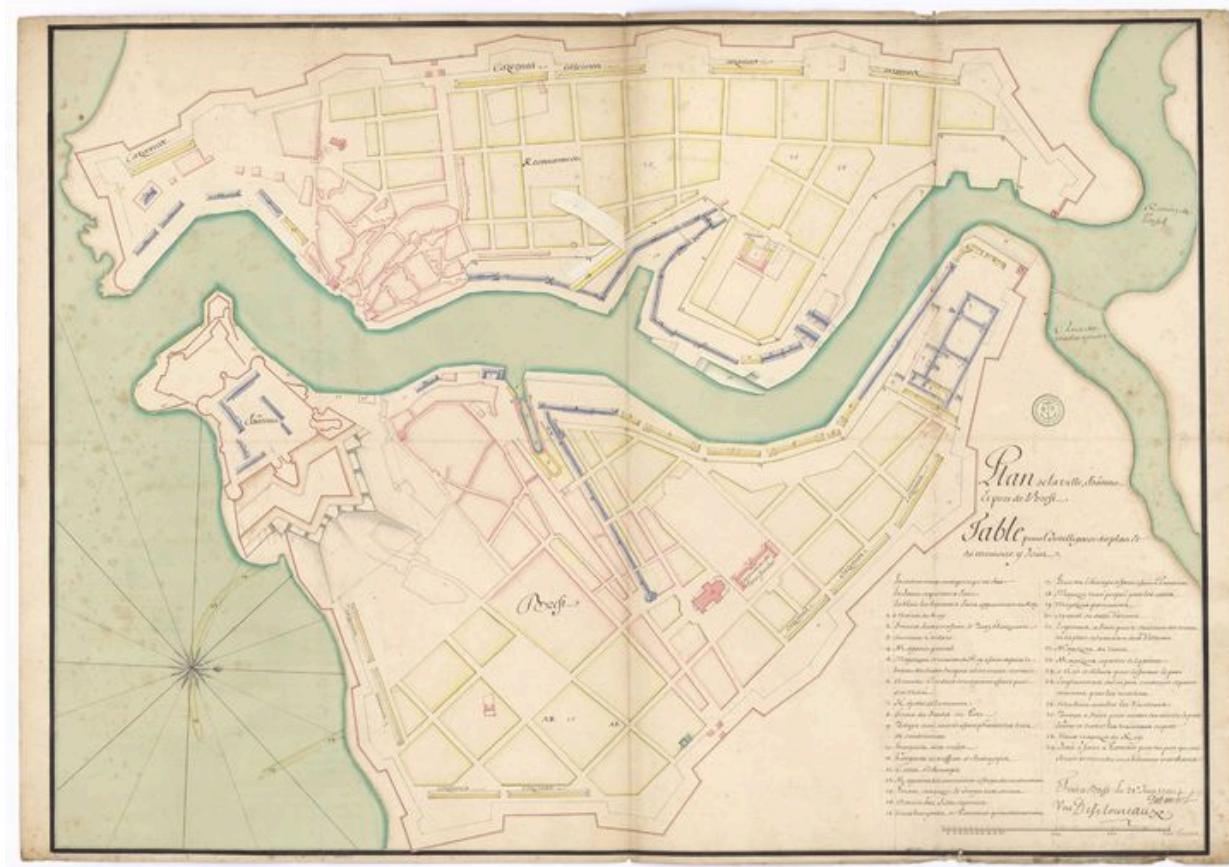
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Duhamel

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la ville, château et port de Brest, fait à Brest le 28 juin 1700 par Duhamel. Visa de Desclouzeaux, intendant de la Marine à Brest

Référence du document reproduit :

• **Plan de la ville, château et port de Brest par Duhamel, 1700**

Collection Nivart. MS144\_214. Plan de la ville, château et port de Brest. Sign. Duhamel. 28 juin 1700. Visa de Desclouzeaux, intendant de la Marine. Plan, support papier, 0,899 x 0,630 mètre, 1er quart 18e siècle, 28 juin 1700.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001867\_P

IVR53\_20082908872NUCA

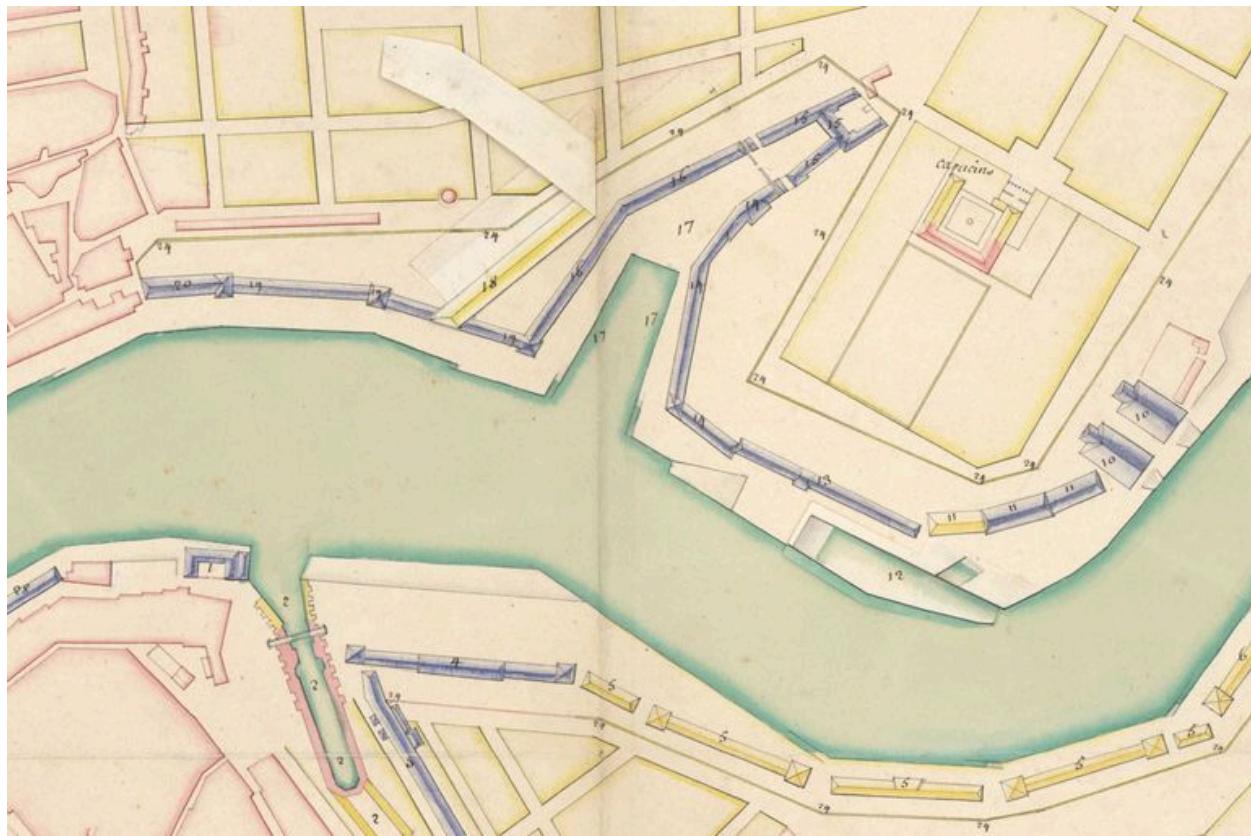
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Duhamel

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la ville, château et port de Brest, fait à Brest le 28 juin 1700 par Duhamel. Visa de Desclouzeaux, intendant de la Marine à Brest

Référence du document reproduit :

- **Plan de la ville, château et port de Brest par Duhamel, 1700**

Collection Nivart. MS144\_214. **Plan de la ville, château et port de Brest.** Sign. Duhamel. 28 juin 1700. Visa de Desclouzeaux, intendant de la Marine. Plan, support papier, 0,899 x 0,630 mètre, 1er quart 18e siècle, 28 juin 1700.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : Détail de SHDMD07001867\_P

IVR53\_20082908873NUCA

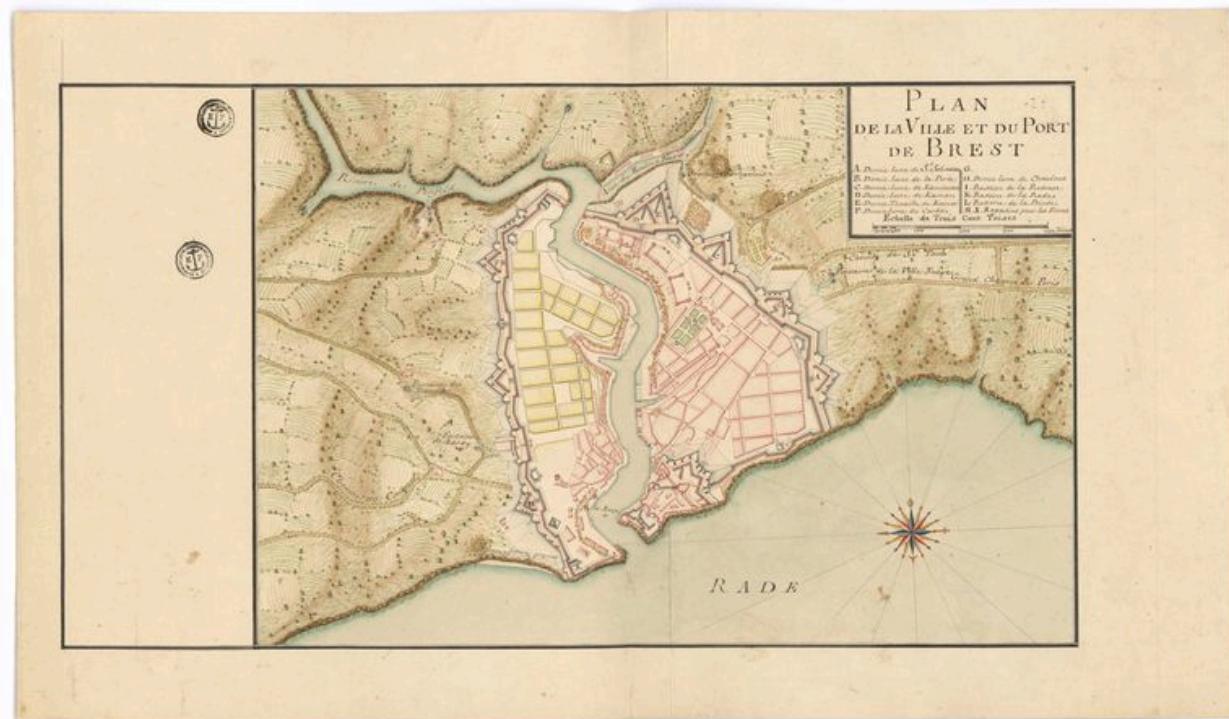
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Duhamel

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la ville, du port et des environs immédiats de Brest, 1er quart 18e siècle

Référence du document reproduit :

- **Plan de la ville, du port et des environs immédiats de Brest**

Collection Nivart. MS144\_216. Plan de la ville, du port et des environs immédiats de Brest. Plan, support papier, 0,763 x 0,477 mètre, 1er quart 18e siècle.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001869\_P

IVR53\_20082910455NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de Brest et de ses environs, 24 septembre 1704. Bibliothèque du Génie, Manuscrit in f°33g tome 2 atlas

Référence du document reproduit :

- **Plan de Brest, 1704**

Bibliothèque du Génie : manuscrit in f°33g tome 2, atlas. **Plan**, support papier, 4e quart 17e siècle, 24 septembre 1704.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : Ms33gT2n°14

IVR53\_20082908811NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la ville et du château de Brest, fait à Brest le 22 janvier 1710 par Robelin

Référence du document reproduit :

• **Plan de Brest par Robelin, 1710**

Archives du Génie, Article 8, section 1, Brest, carton 1. 1VH446n°46\_1710. Plan, support papier, 1er quart 18e siècle, 22 janvier 1710.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1VH446n°46\_1710

IVR53\_20082908824NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Isaac Robelin

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de Brest et de ses environs (nombreuses extensions prenant la forme d'ouvrages à corne en projet), fait à Rennes le 3 novembre 1723 par Robelin

Référence du document reproduit :

- **Plan de la ville et de ses environs, 1723**

Collection Nivart. MS144\_214. Plan de la ville et de ses environs (jusqu'à une distance égale ou supérieure à six cents toises au delà des murailles) relatif au projet de 1724. Sign. Robelin. Plan, support papier, 0,899 x 0,630 mètre, 1er quart 18e siècle, 3 novembre 1723.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001868\_P

IVR53\_20082910454NUCA

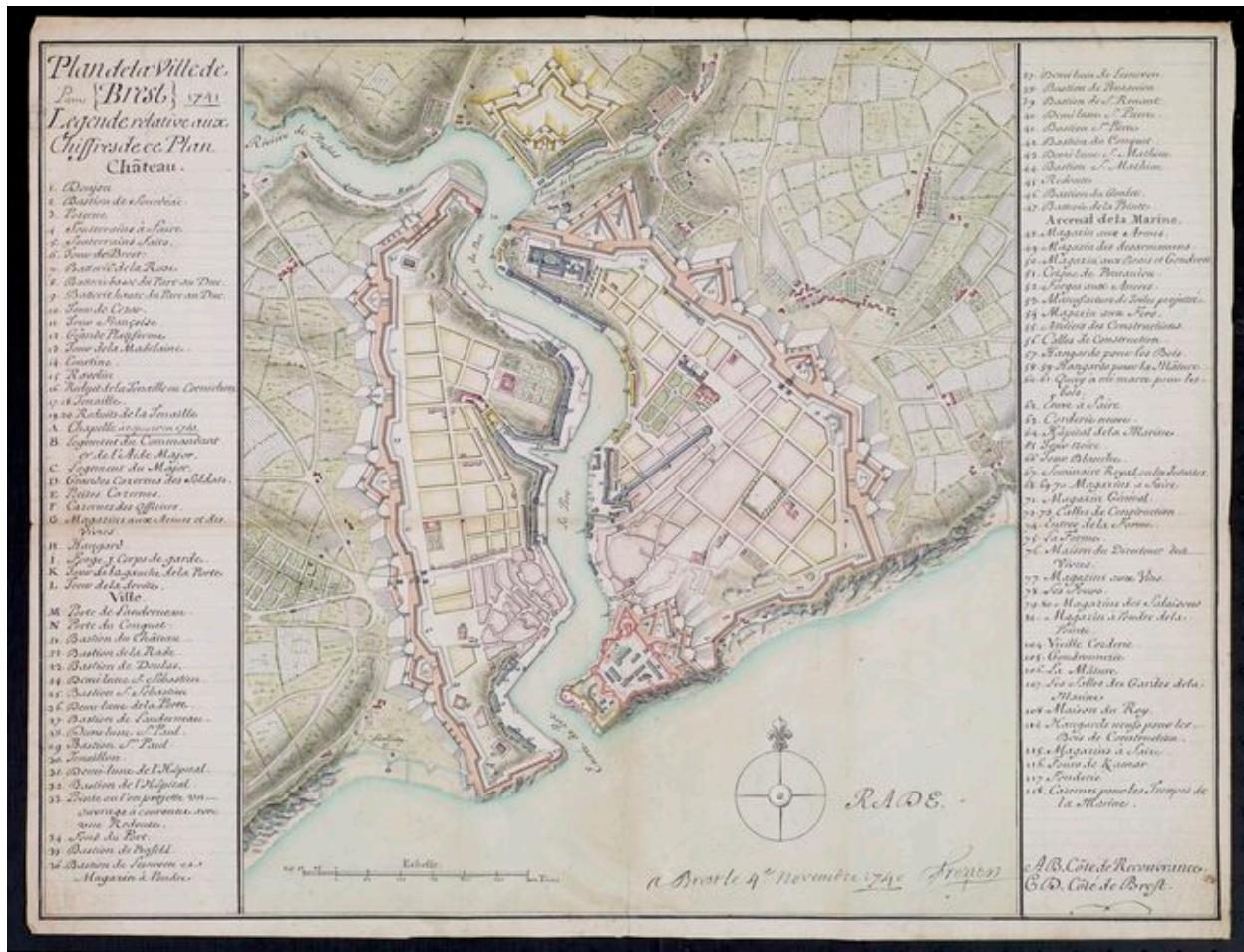
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Isaac Robelin

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la ville de Brest pour 1741, fait à Brest le 4 novembre 1740 par Frézier

### Référence du document reproduit :

- Plan de Brest, 1741

Archives du Génie, Article 8, section 1, Brest, carton 1. 1VH446n°62\_1741. **Plan**, support papier, 2e quart 18e siècle, 4 novembre 1740. 1741.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1VH446n°62\_1741

IVR53\_20082908825NUCA

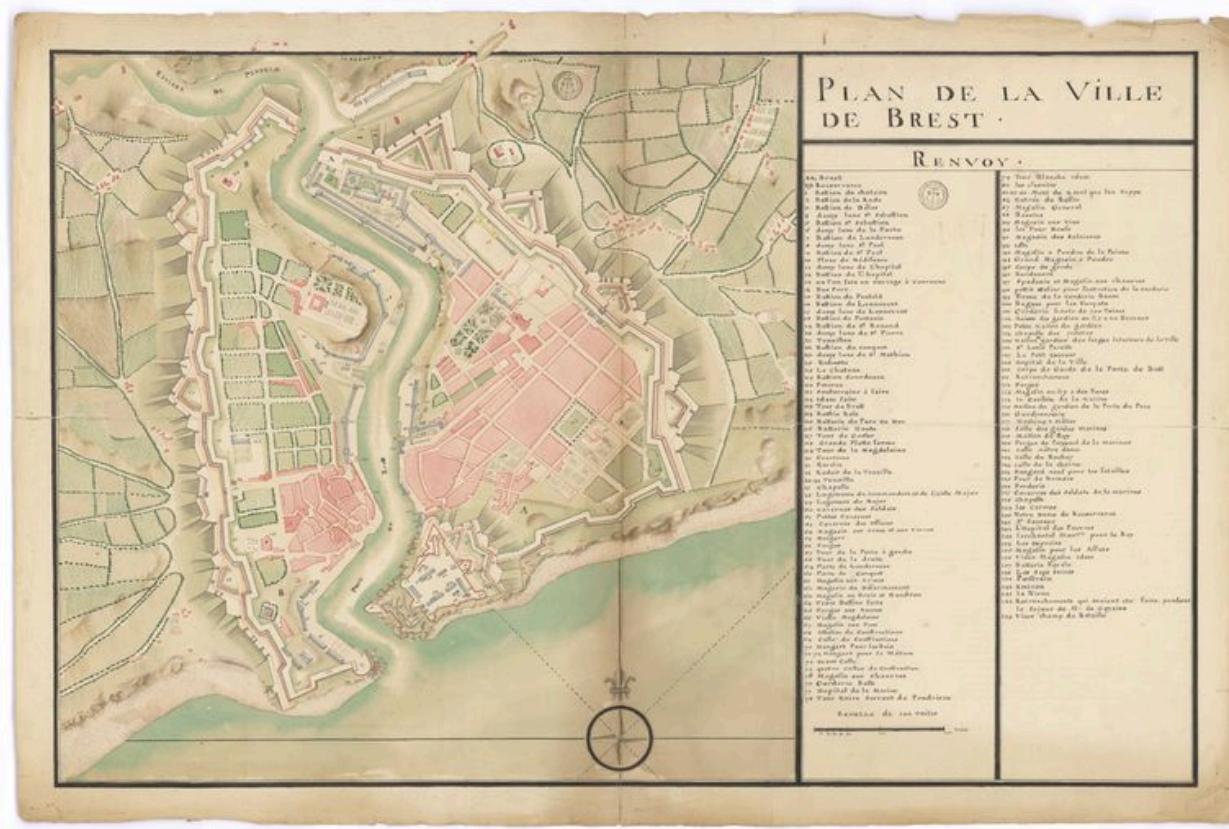
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Amédée-François Frézier, directeur des fortifications de Bretagne à partir de 1739

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan général de la ville de Brest, 1750

Référence du document reproduit :

- **Plan général de la ville de Brest, 1750**

Collection Nivart. MS144\_205. **Plan général de la ville de Brest.** Plan, support papier, 0,972 x 0,659 mètre, milieu 18e siècle, 1750.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001854\_P

IVR53\_20082910449NUCA

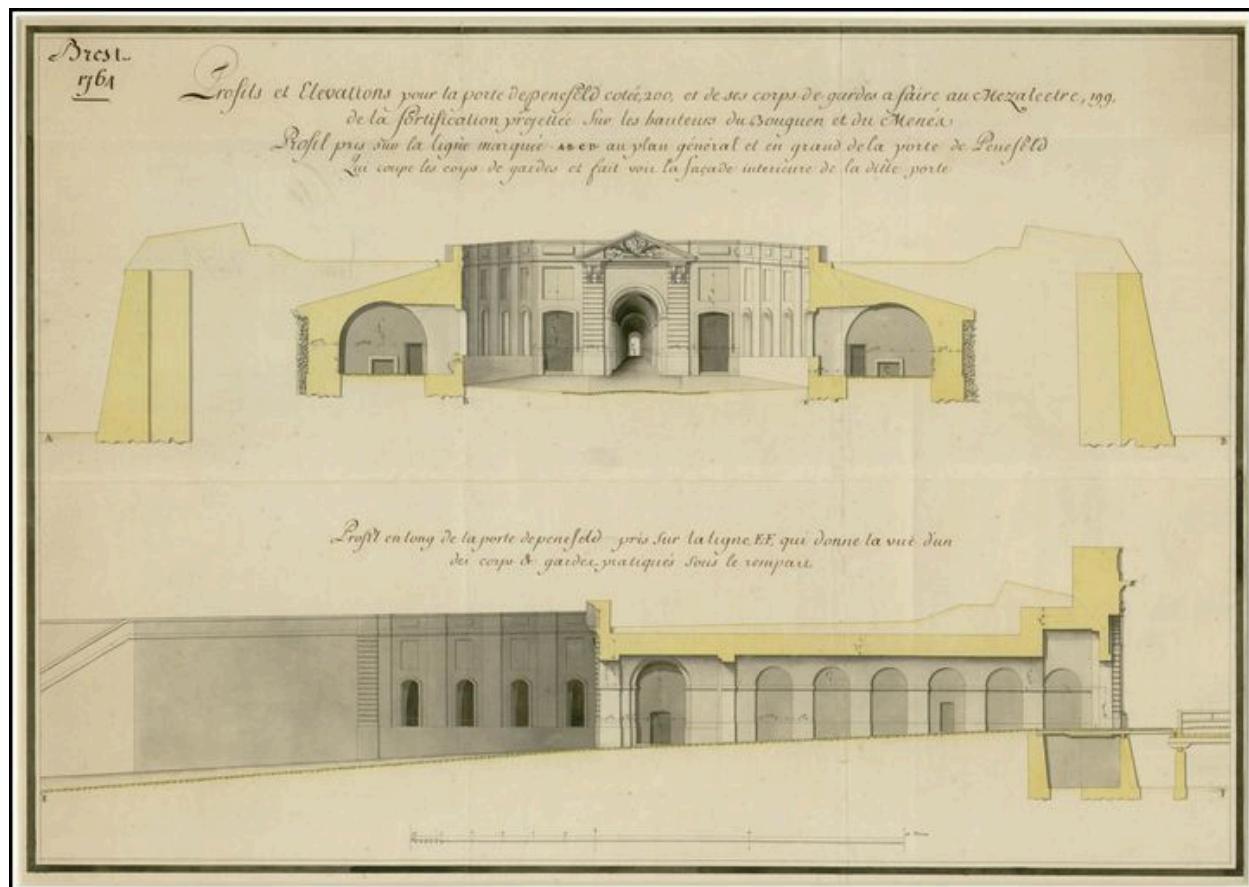
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Brest, 1764 : profils et élévations pour la porte de Penfeld (coté 200) et de ses corps de garde à faire au mézalectre (199) de la fortification projetée sur les hauteurs du Bougen et du Menès, par Pierre Filley de la Côte

Référence du document reproduit :

- **Plan d'une porte**  
Fi. Documents Figurés. 5Fi. Plans et cartes. Plan, support papier, 2e moitié 18e siècle.  
Archives municipales et communautaires de Brest : 5Fi01119

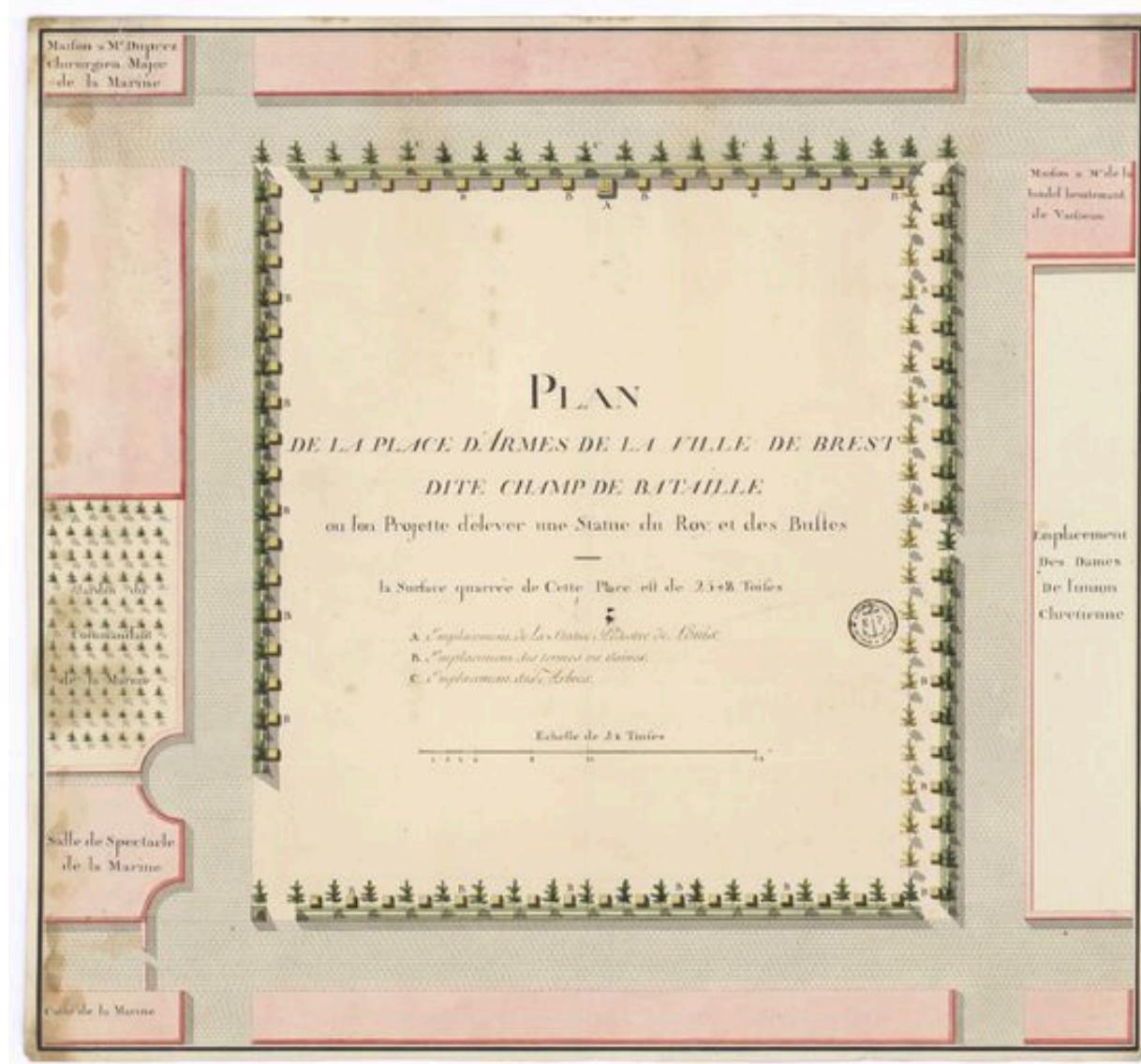
IVR53\_20082910525NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane  
Auteur du document reproduit : Pierre Filley de la Côte

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan partiel de Brest : plan général de la place du champ de bataille, projet de transformation en place royale avec la statue de Louis XV. Vers 1765

Référence du document reproduit :

- **Plan partiel de Brest : champ de bataille, projet de transformation en place royale avec la statue de Louis XV, vers 1765**

Collection Nivart. MS144\_213. Plan partiel de Brest : champ de bataille, projet de transformation en place royale avec la statue de Louis XV. ép. Vers 1765. Plan général de la place. Plan, support papier, 0,542 x 0,497 mètre, 3e quart 18e siècle, vers 1765.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001865\_P

IVR53\_20082910480NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet pour la statue de Louis XV (debout sur un écueil, tenant un trident et la main gauche posée sur la sphère terrestre). Lavis. Vers 1765

Référence du document reproduit :

- **Projet pour la statue de Louis XV, vers 1765**

Collection Nivart. MS144\_213. **Projet pour la statue de Louis XV (debout sur un écueil, tenant un trident et la main gauche posée sur la sphère terrestre).** Lavis. Plan, support papier, 0,446 x 0,561 mètre, 3e quart 18e siècle, vers 1765.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001866\_P

IVR53\_20082910481NUCA

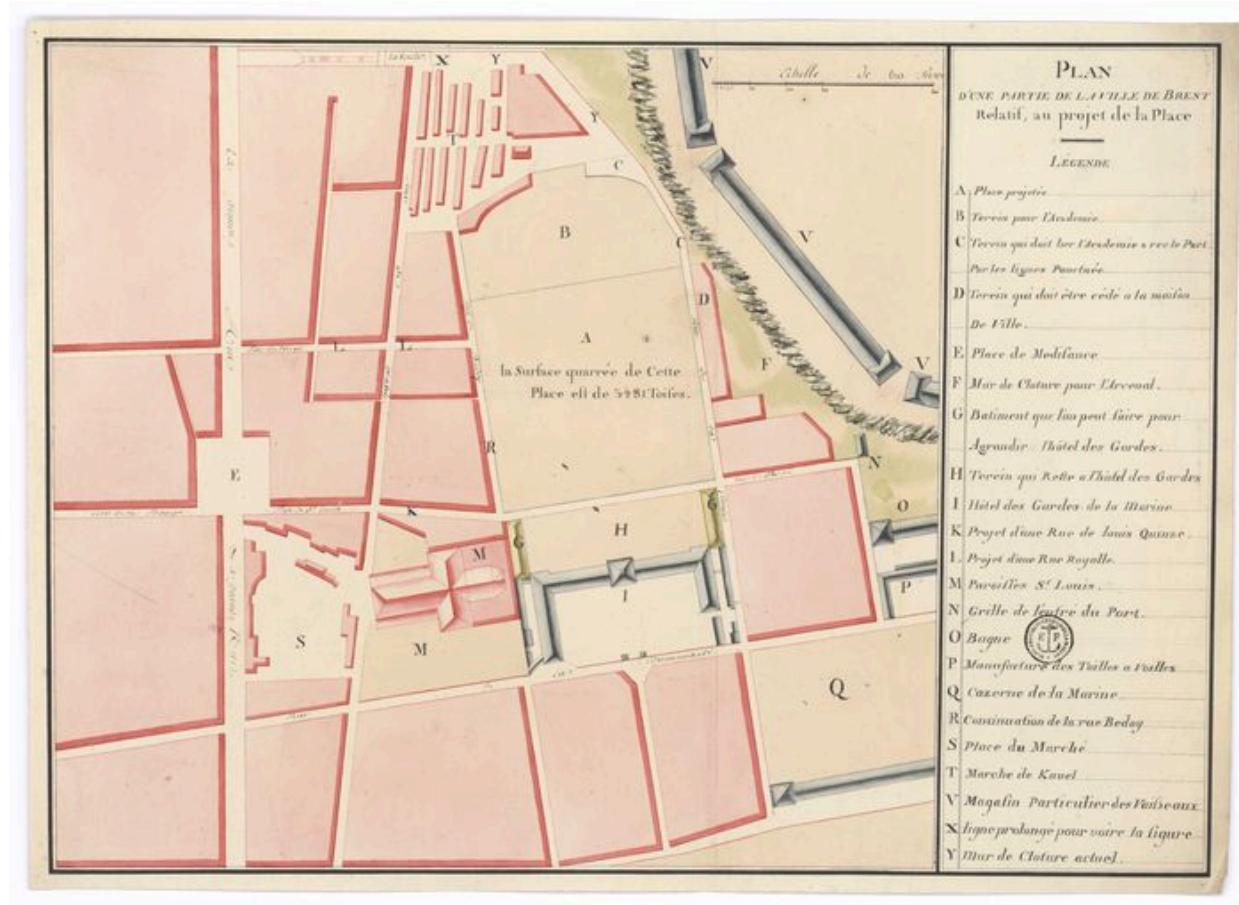
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan partiel de Brest relatif au projet de place devant l'hôtel des gardes de la Marine. Vers 1770

Référence du document reproduit :

- **Plan partiel de Brest relatif au projet de place devant l'hôtel des gardes de la Marine, vers 1770**  
Collection Nivart. MS144\_218. Plan partiel de Brest relatif au projet de place devant l'hôtel des gardes de la Marine. Vers 1770. Plan, support papier, 0,585 x 0,420 mètre, 3e quart 18e siècle, vers 1770.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001871\_P

IVR53\_20082910482NUCA

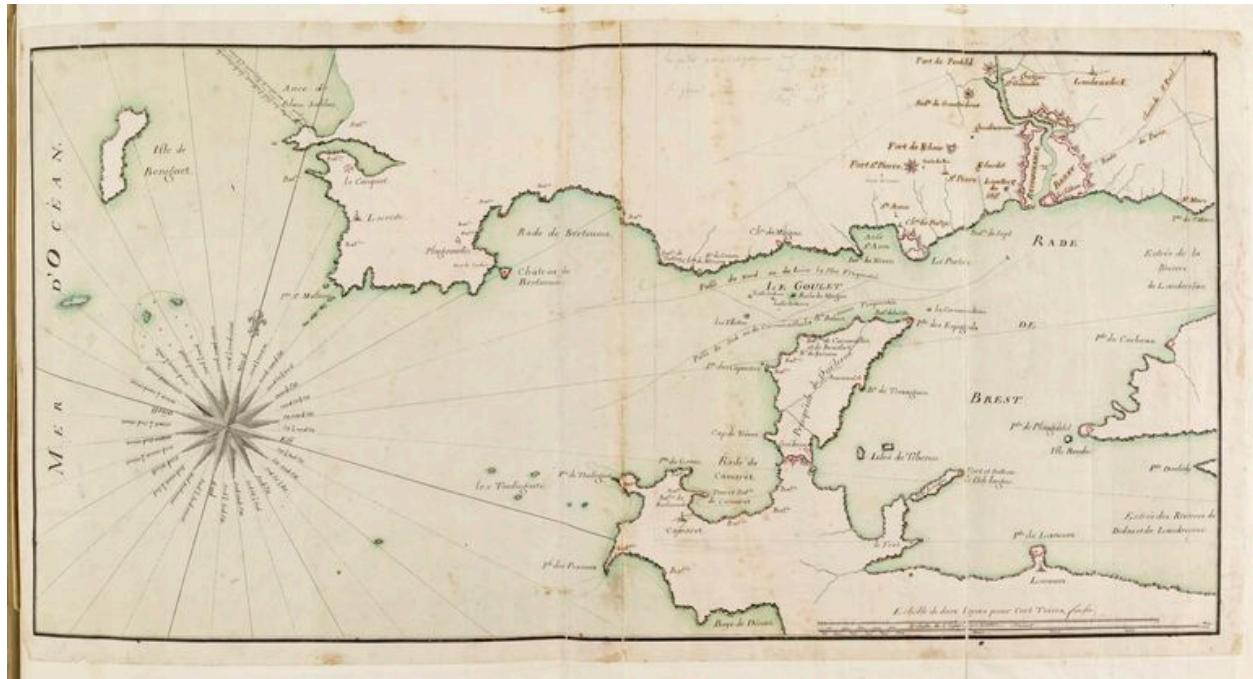
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan des défenses de la rade de Brest, 1776 (représentation des ouvrages fortifiés de Quélicherz, du Bouguen et de Quélern)

#### Référence du document reproduit :

- **Carte de la rade de Brest, 1776**  
Bibliothèque du Génie : atlas 69a. **Carte de la rade de Brest, 1776**, pl II. Plan, support papier, 4e quart 18e siècle, 1776.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : Atlas69A\_pl\_II

IVR53\_20082908818NUCA

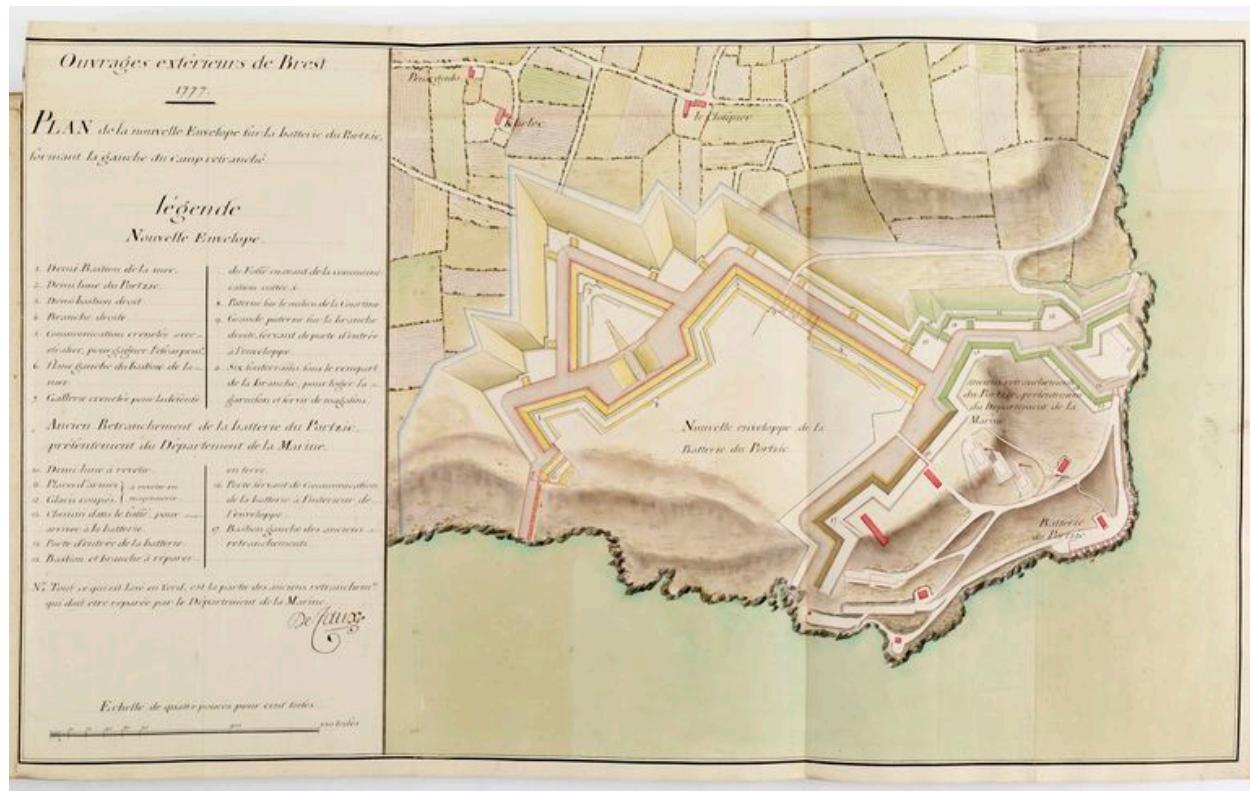
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Pierre-Jean de Caux

#### **Technique de relevé : relevé manuel ;**

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ouvrages extérieurs de Brest, 1777 : plan de la nouvelle enveloppe sur la batterie du Portzic formant la gauche du camp retranché

### Référence du document reproduit :

- **Plan du fort du Portzic, 1777**  
Bibliothèque du Génie : atlas 69, f°5. Plan, support papier, 4e quart 18e siècle, 1777.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : Atlas69f5

IVR53 20082908816NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Pierre-Jean de Caux

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

(c) Service historique de la Défense  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ouvrages extérieurs de Brest, 1777 : plan du fort de Penfeld et d'un ouvrage en projet

Référence du document reproduit :

- **Plan du fort de Penfeld, 1777**

Bibliothèque du Génie : atlas 69, f° 15. Plan, support papier, 4e quart 18e siècle, 1777.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : Atlas69f15

IVR53\_20082908817NUCA

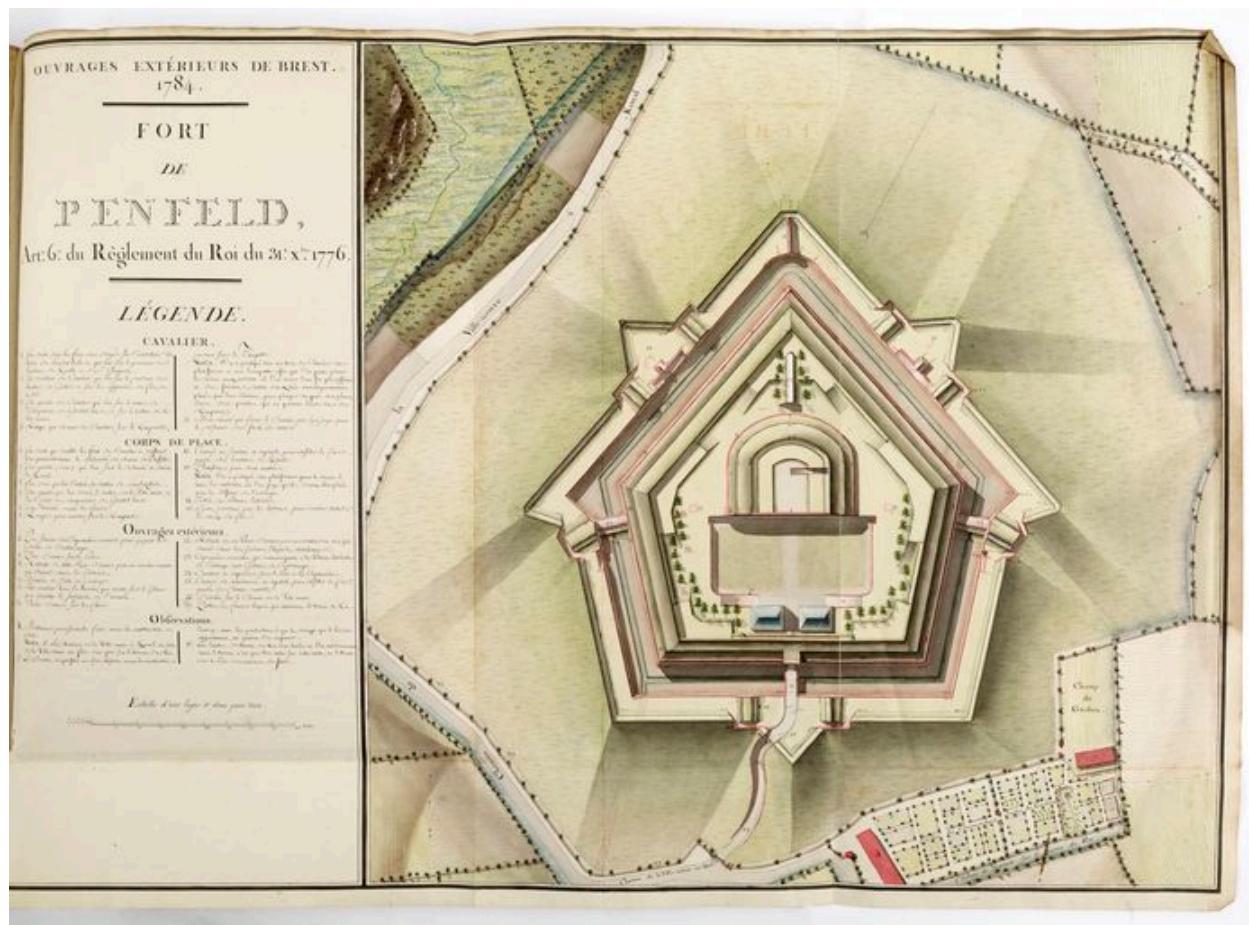
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Pierre-Jean de Caux

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ouvrages extérieurs de Brest, 1784 : plan du fort de Penfeld

Référence du document reproduit :

• **Plan du fort de Penfeld, 1784**

Bibliothèque du Génie : atlas 69a. Plan du fort de Penfeld, 1784, pl XXI. Plan, support papier, 4e quart 18e siècle, 1784.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : Atlas69A\_pl\_XXI

IVR53\_2008290881NUCA

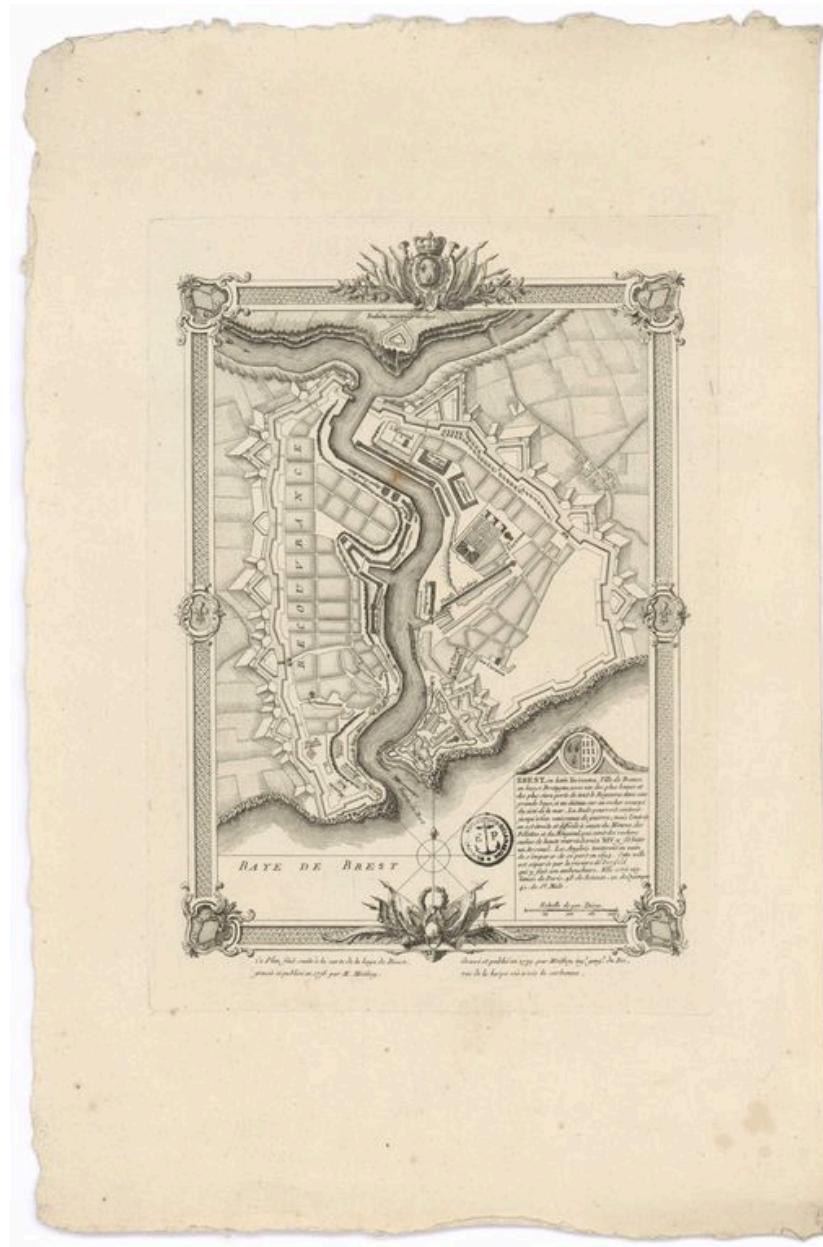
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Pierre-Jean de Caux

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la ville et du port de Brest, gravé et publié en 1779 par Moithey, ingénieur géographe du Roi

Référence du document reproduit :

- **Plan de la ville et du port de Brest, 1779**

Collection Nivart. MS144\_217. Plan de la ville et du port. "Gravé et publié en 1779 par Moithey ingénieur géographe du Roi". Encadrement aux armes de France. Plan gravé. Plan, support papier, 0,354 x 0,535 mètre, 4e quart 18e siècle, 1779.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001870\_P

IVR53\_20082910456NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Moithey

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la ville et du port de Brest avec légende indiquant les propriétés dépendant du Département de la Marine et du Département de la Guerre, vers 1780

## Référence du document reproduit :

- Plan de la ville et du port de Brest auquel est joint un état des possessions respectives du Département de la Marine et de celui de la Guerre, vers 1780

Collection Nivart. MS144\_219. Plan de la ville et du port de Brest auquel est joint un état des possessions respectives du Département de la Marine et de celui de la Guerre. Plan, support papier, 0,293 x 0,346 mètre, 4e quart 18e siècle, vers 1780.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001872\_P

IVR53\_20082910457NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu

#### **Technique de relevé : relevé manuel ;**

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan partiel de Brest : entrée du port, château et quartier de Recouvrance. Comportant trois projets de place royale avec statue de Louis XIV. Par M. Jailler de Savault architecte, ancien pensionnaire du Roy, 1786

Référence du document reproduit :

- **Plan partiel de Brest : entrée du port, château et quartier de Recouvrance. Comportant trois projets de place royale avec statue de Louis XIV, 1786**  
Collection Nivart. MS144\_204. Plan partiel de Brest : entrée du port, château et quartier de Recouvrance. Comportant trois projets de place royale avec statue de Louis XIV. Par M. Jailler de Savault architecte, ancien pensionnaire du Roy. Plan, support papier, 0,870 x 0,625 mètre, 4e quart 18e siècle, 1786.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001853\_P

IVR53\_20082910448NUCA

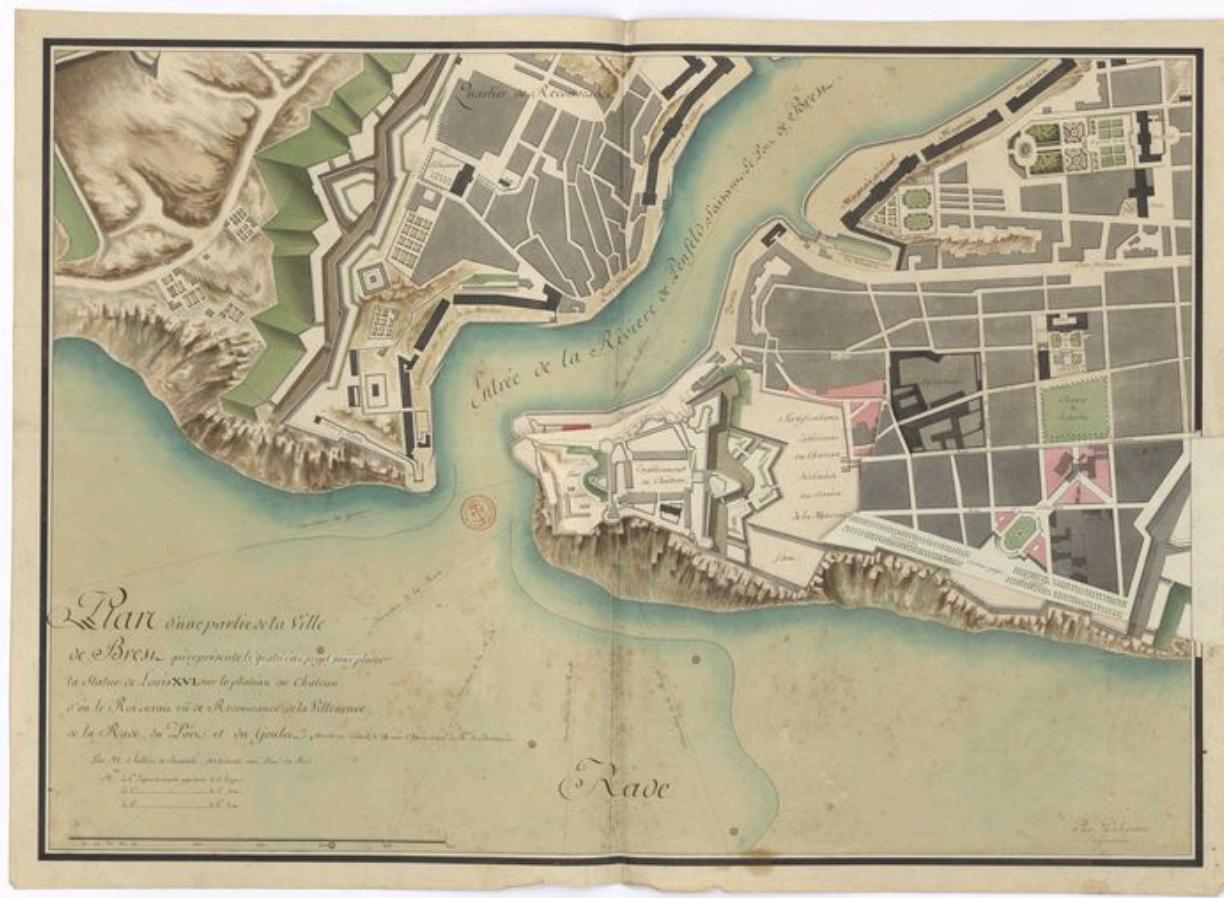
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Claude Jean-Baptiste Jallier de Savault

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan partiel de Brest : entrée du port, château et quartier de Recouvrance. Comportant trois projets de place royale avec statue de Louis XIV. Par M. Jailler de Savault architecte, ancien pensionnaire du Roy, 1786

Référence du document reproduit :

- **Plan partiel de Brest : entrée du port, chateau, quartier de Recouvrance, 1786**  
Collection Nivart. MS144\_220. Plan partiel de Brest : entrée du port, chateau, quartier de Recouvrance.  
Plan, support papier, 0,872 x 0,625 mètre, 4e quart 18e siècle, 1786.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001873\_P

IVR53\_20082910458NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Claude Jean-Baptiste Jallier de Savault

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan partiel de Brest : entrée du port, château et quartier de Recouvrance. Comportant trois projets de place royale avec statue de Louis XIV. Par M. Jailler de Savault architecte, ancien pensionnaire du Roy, 1786

Référence du document reproduit :

- **Plan partiel de Brest : entrée du port, chateau, quartier de Recouvrance, 1786**  
Collection Nivart. MS144\_220. Plan partiel de Brest : entrée du port, chateau, quartier de Recouvrance.  
Plan, support papier, 0,872 x 0,625 mètre, 4e quart 18e siècle, 1786.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001874\_P

IVR53\_20082910459NUCA

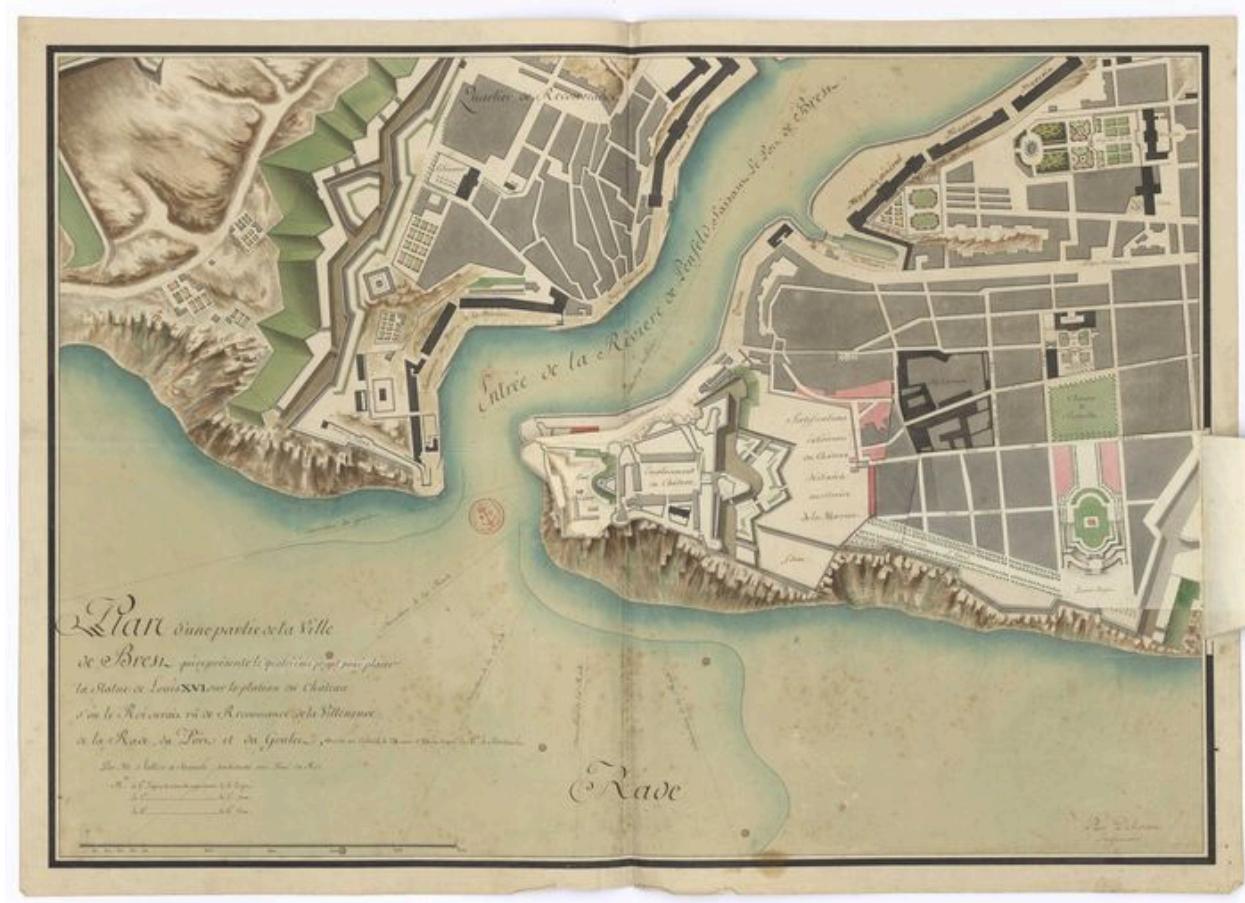
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Claude Jean-Baptiste Jallier de Savault

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan partiel de Brest : entrée du port, château et quartier de Recouvrance. Comportant trois projets de place royale avec statue de Louis XIV. Par M. Jailler de Savault architecte, ancien pensionnaire du Roy, 1786

Référence du document reproduit :

- **Plan partiel de Brest : entrée du port, château, quartier de Recouvrance, 1786**  
Collection Nivart. MS144\_220. Plan partiel de Brest : entrée du port, château, quartier de Recouvrance.  
Plan, support papier, 0,872 x 0,625 mètre, 4e quart 18e siècle, 1786.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001875\_P

IVR53\_20082910460NUCA

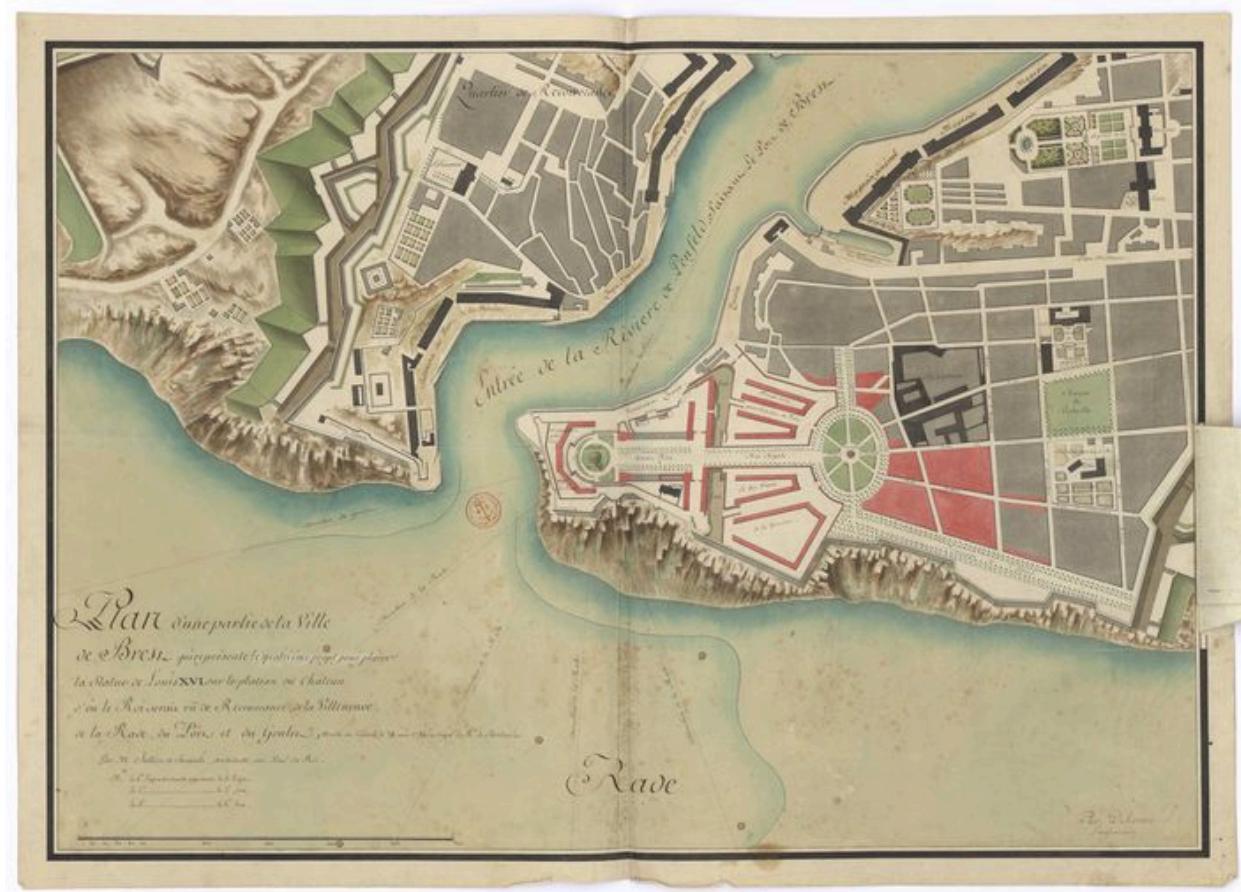
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Claude Jean-Baptiste Jallier de Savault

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan partiel de Brest : entrée du port, château et quartier de Recouvrance. Comportant trois projets de place royale avec statue de Louis XIV. Par M. Jailler de Savault architecte, ancien pensionnaire du Roy, 1786

Référence du document reproduit :

- **Plan partiel de Brest : entrée du port, château, quartier de Recouvrance, 1786**  
Collection Nivart. MS144\_220. Plan partiel de Brest : entrée du port, château, quartier de Recouvrance.  
Plan, support papier, 0,872 x 0,625 mètre, 4e quart 18e siècle, 1786.  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001876\_P

IVR53\_20082910461NUCA

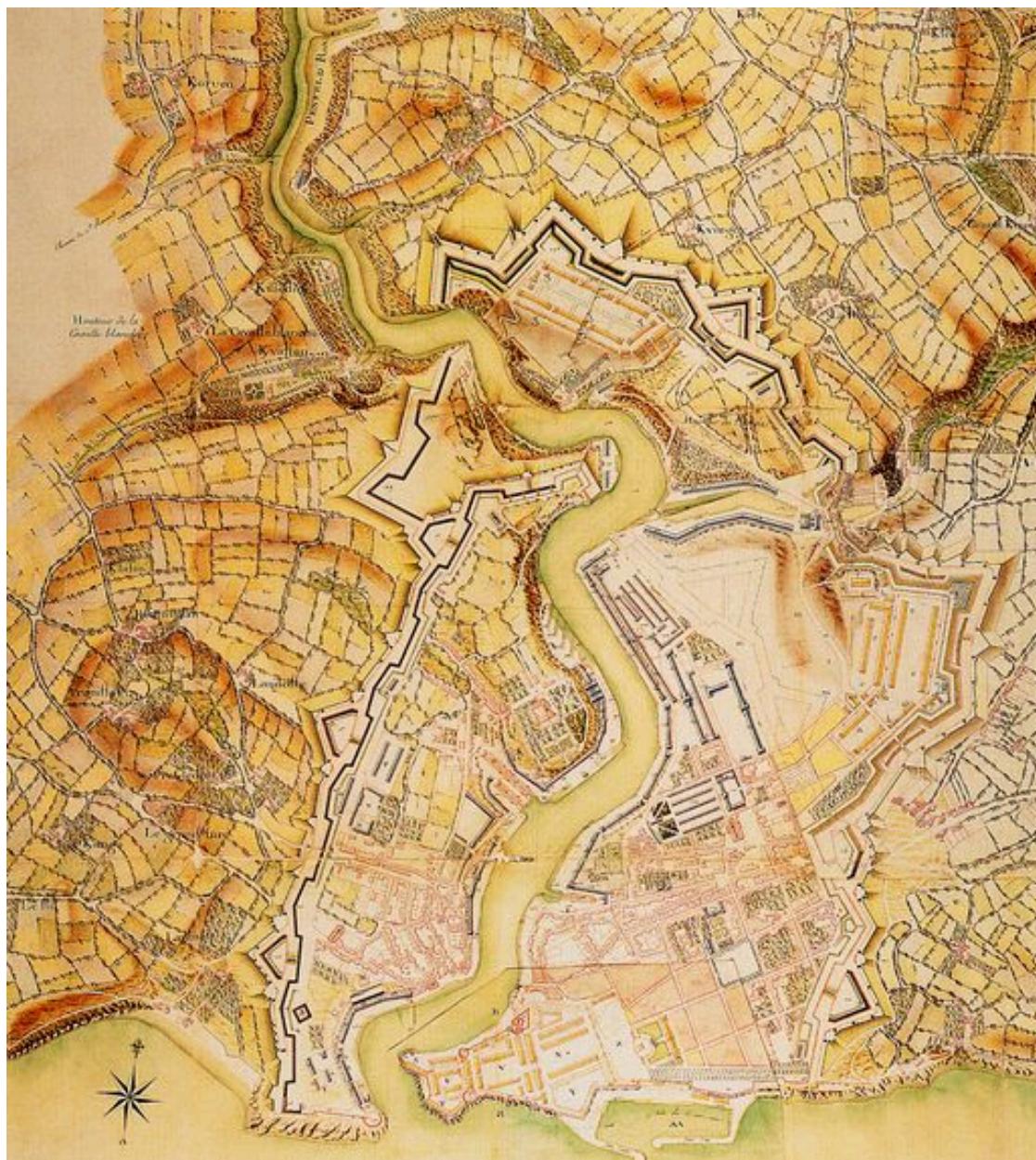
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Claude Jean-Baptiste Jallier de Savault

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de Brest en 1790

Référence du document reproduit :

- **Brest au temps de l'Académie de marine : exposition, Abbaye de Daoulas, 14 décembre 2001-28 février 2002 [2001]**  
CENTRE CULTUREL DE DAOULAS - LE BRIS, Michel, BOULAIRE, Alain (sous la dir. de). **Brest au temps de l'Académie de marine : exposition, Abbaye de Daoulas, 14 décembre 2001-28 février 2002.** Rennes, 2001, 157 p.  
Archives municipales et communautaires de Brest

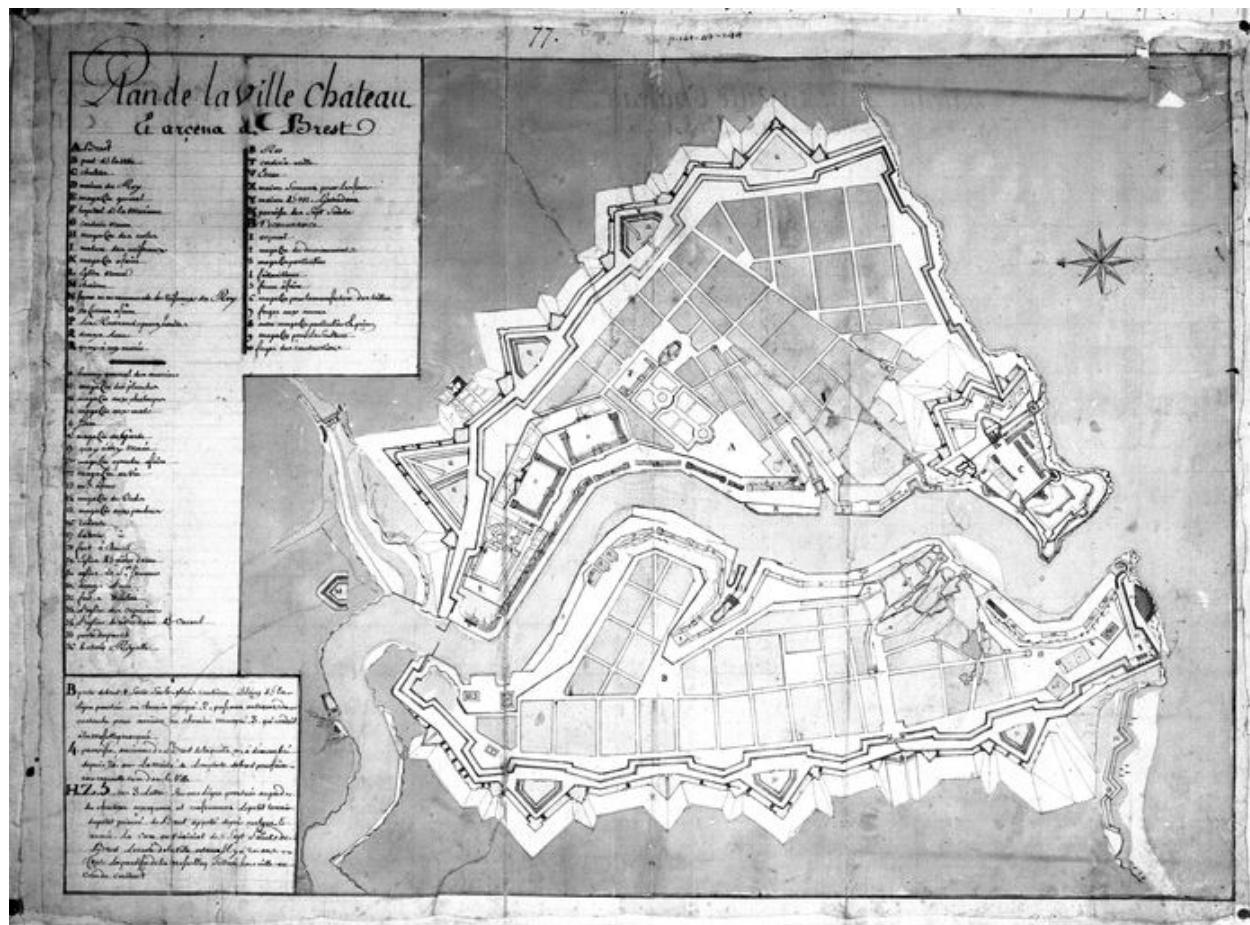
IVR53\_20042903962NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la ville, château et arsenal de Brest, 1ère moitié 18e siècle

IVR53\_19832900139PB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambert

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

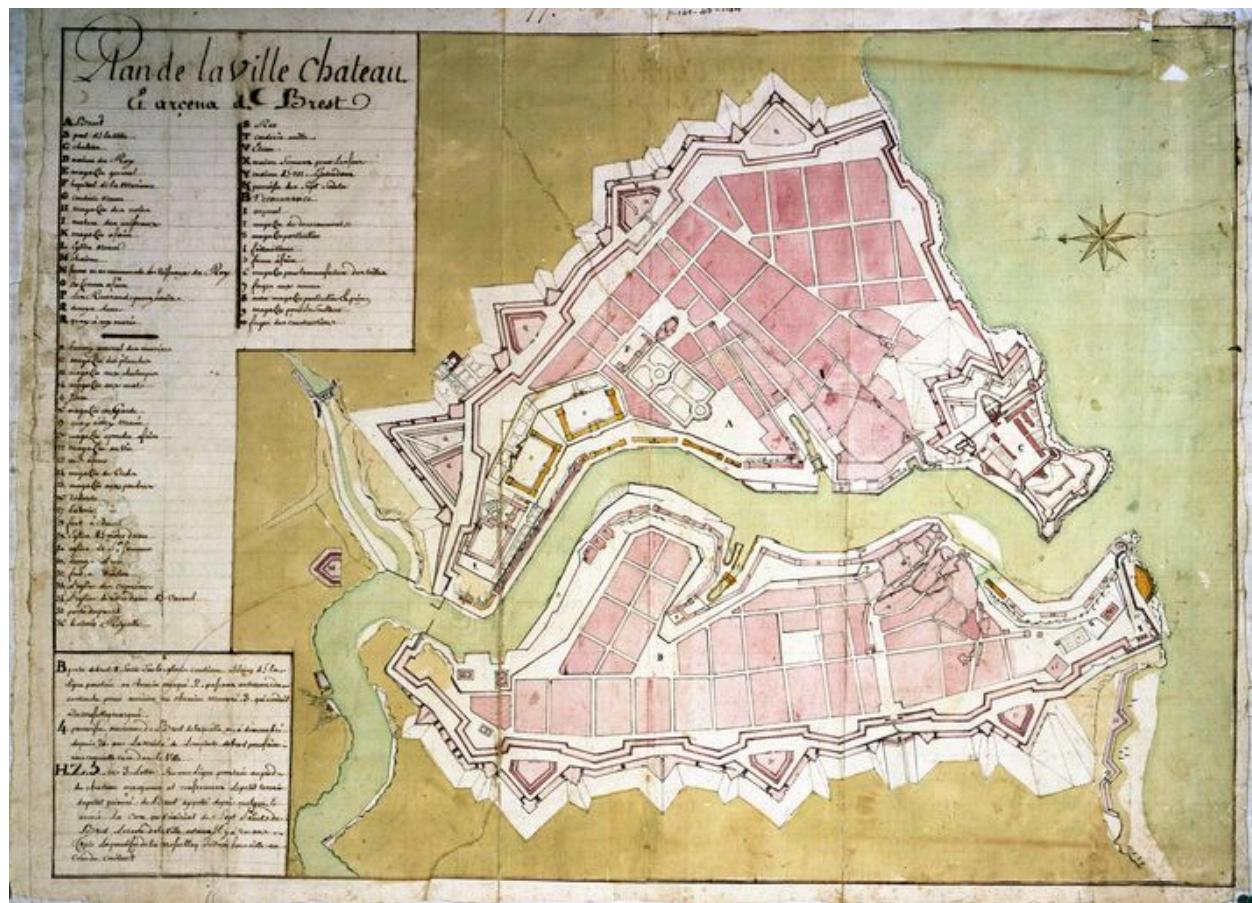


Plan de Brest où sont marqués les derniers projet de feu monsieur le Maréchal de Vauban, début 18e siècle

IVR53\_19832900723PB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambert  
(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



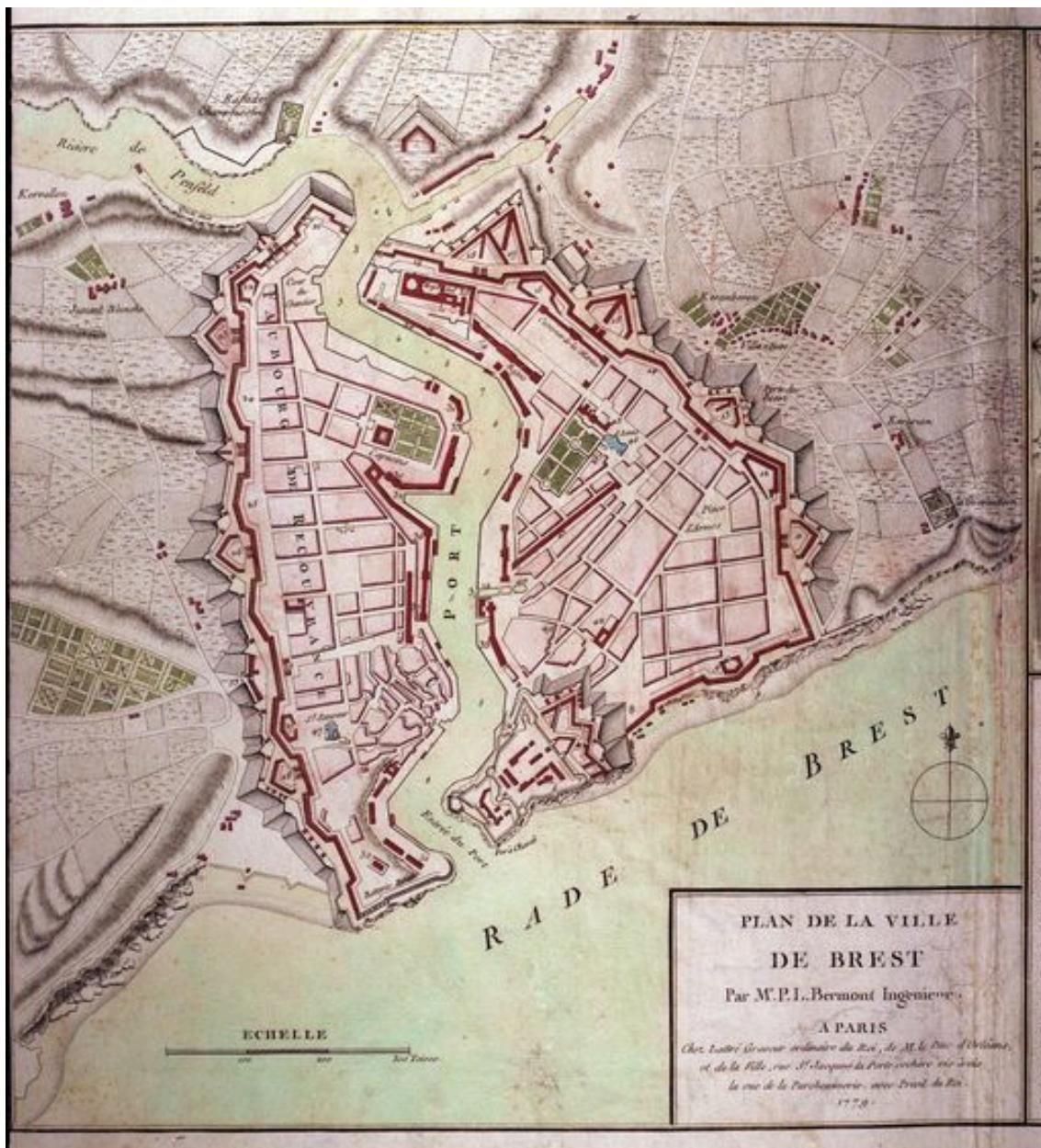
Plan de la ville, château et arsenal de Brest, 1ère moitié 18e siècle

IVR53\_19832900505PB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambert

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la ville de Brest, par P. L. Bermont ingénieur, 1779

IVR53\_19792900488XB

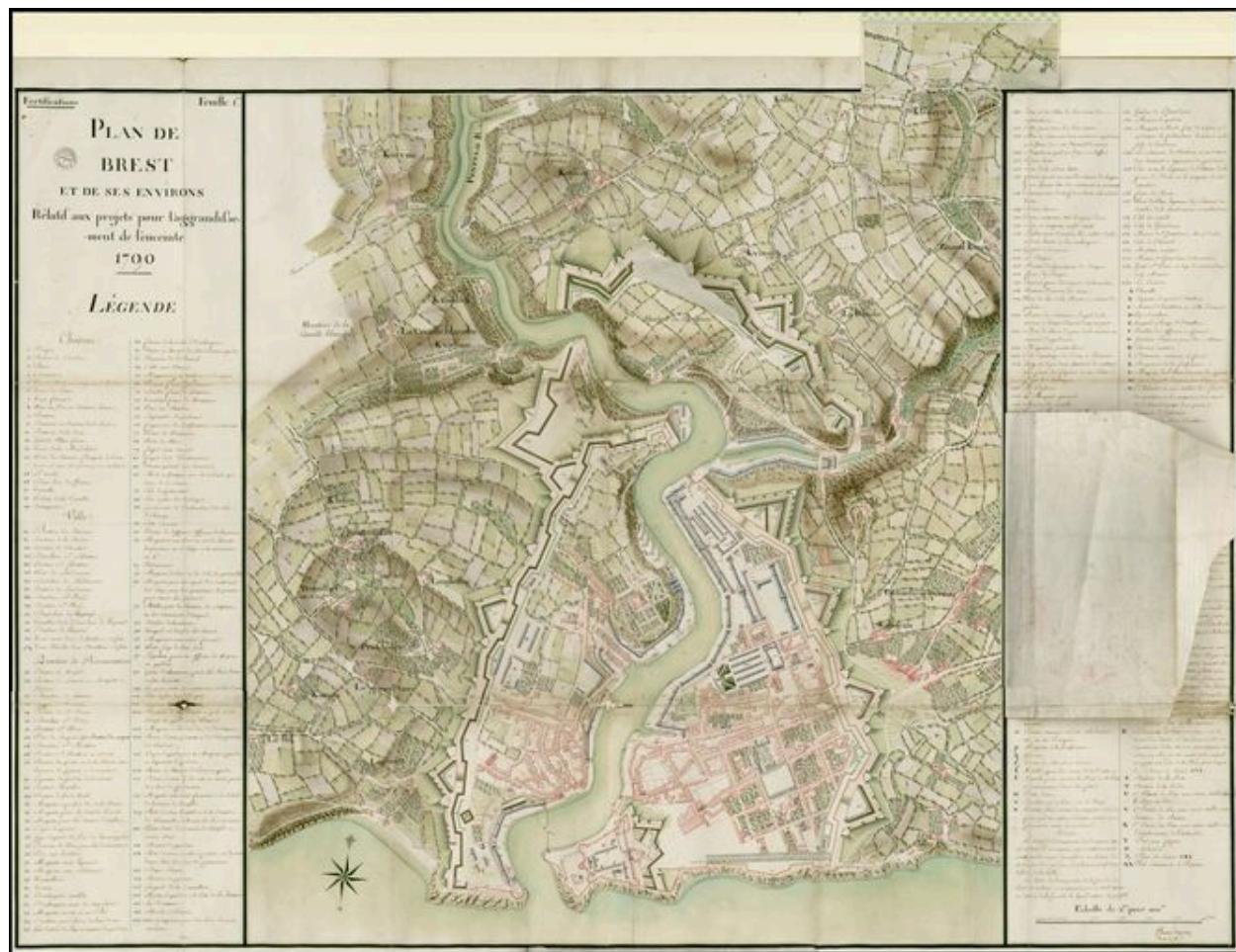
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambert

Auteur du document reproduit : P. L. Bermont

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de Brest et de ses environs, relatif aux projets pour l'agrandissement de l'enceinte, 1790 par Jean-Nicolas Desandrouins (ingénieur, directeur à Brest des places de Bretagne)

IVR53\_20062907439NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane

Auteur du document reproduit : Jean-Nicolas Desandrouins

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de Brest et de ses environs, relatif aux projets pour l'agrandissement de l'enceinte, 1790 par Jean-Nicolas Desandrouins (ingénieur, directeur à Brest des places de Bretagne)

IVR53\_20062907441NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane

Auteur du document reproduit : Jean-Nicolas Desandrouins

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de Brest et de ses environs, relatif aux projets pour l'agrandissement de l'enceinte, 1790 par Jean-Nicolas Desandrouins (ingénieur, directeur à Brest des places de Bretagne)

IVR53\_20062907443NUCA

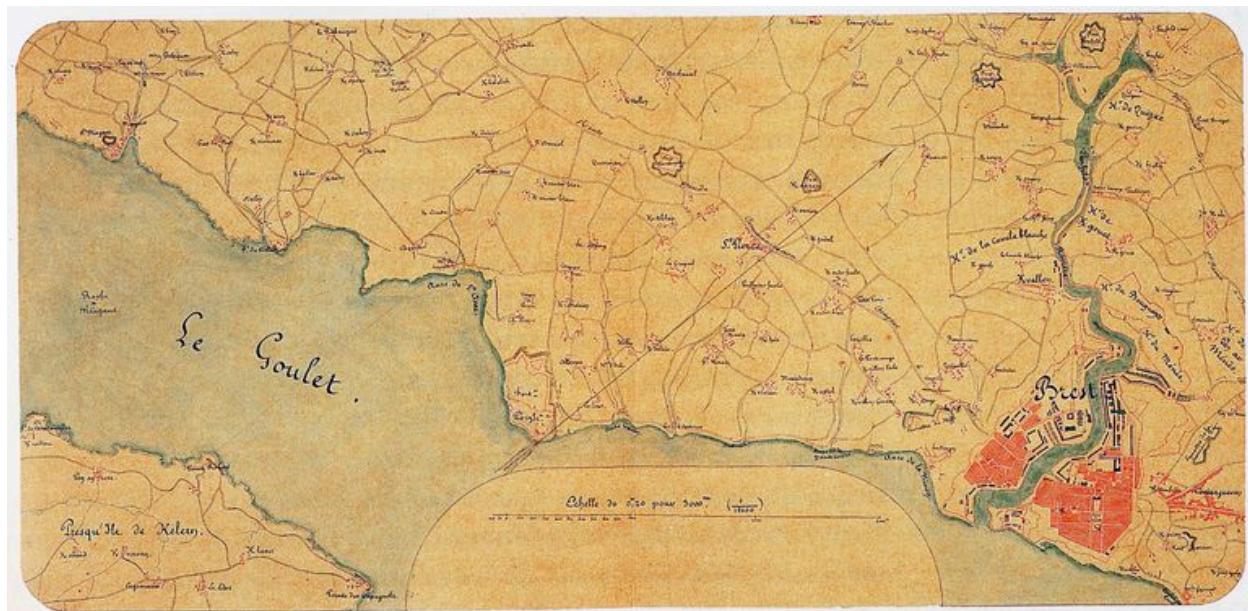
Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane

Auteur du document reproduit : Jean-Nicolas Desandrouins

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan cartographique du plan-relief de Brest et ses environs

Référence du document reproduit :

- **Brest au temps de l'Académie de marine : exposition, Abbaye de Daoulas, 14 décembre 2001-28 février 2002 [2001]**

CENTRE CULTUREL DE DAOULAS - LE BRIS, Michel, BOULAIRE, Alain (sous la dir. de). **Brest au temps de l'Académie de marine : exposition, Abbaye de Daoulas, 14 décembre 2001-28 février 2002.**

Rennes, 2001, 157 p.

Archives municipales et communautaires de Brest

IVR53\_20042903961NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Léguillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de Brest : la place des Portes, carte postale

IVR53\_19912900011X

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambert

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de Brest : la place des Portes, carte postale

IVR53\_19912900012X

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambert

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de Brest : la place des Portes, carte postale

Référence du document reproduit :

- **Collection de photographies (tirages papier)**

Collection particulière, Roscoff. Certains tirages papier portent au revers le cachet du service photographique du journal *Ouest-France* (ce journal paraît pour la première fois le lundi 7 août 1944, prenant la suite de *L'Ouest-Éclair*).

IVR53\_20052903091NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de Brest : la place des Portes, carte postale

Référence du document reproduit :

• **Collection de photographies (tirages papier)**

Collection particulière, Roscoff. Certains tirages papier portent au revers le cachet du service photographique du journal *Ouest-France* (ce journal paraît pour la première fois le lundi 7 août 1944, prenant la suite de *L'Ouest-Éclair*).

IVR53\_20052904255NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de Brest : la rue de Paris, les glacis

Référence du document reproduit :

- **Collection de photographies (tirages papier)**

Collection particulière, Roscoff. Certains tirages papier portent au revers le cachet du service photographique du journal *Ouest-France* (ce journal paraît pour la première fois le lundi 7 août 1944, prenant la suite de *L'Ouest-Éclair*).

IVR53\_20052904256NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des fortifications d'agglomération de Brest : batterie du fer à Cheval, carte postale

Référence du document reproduit :

• **Carte postale**

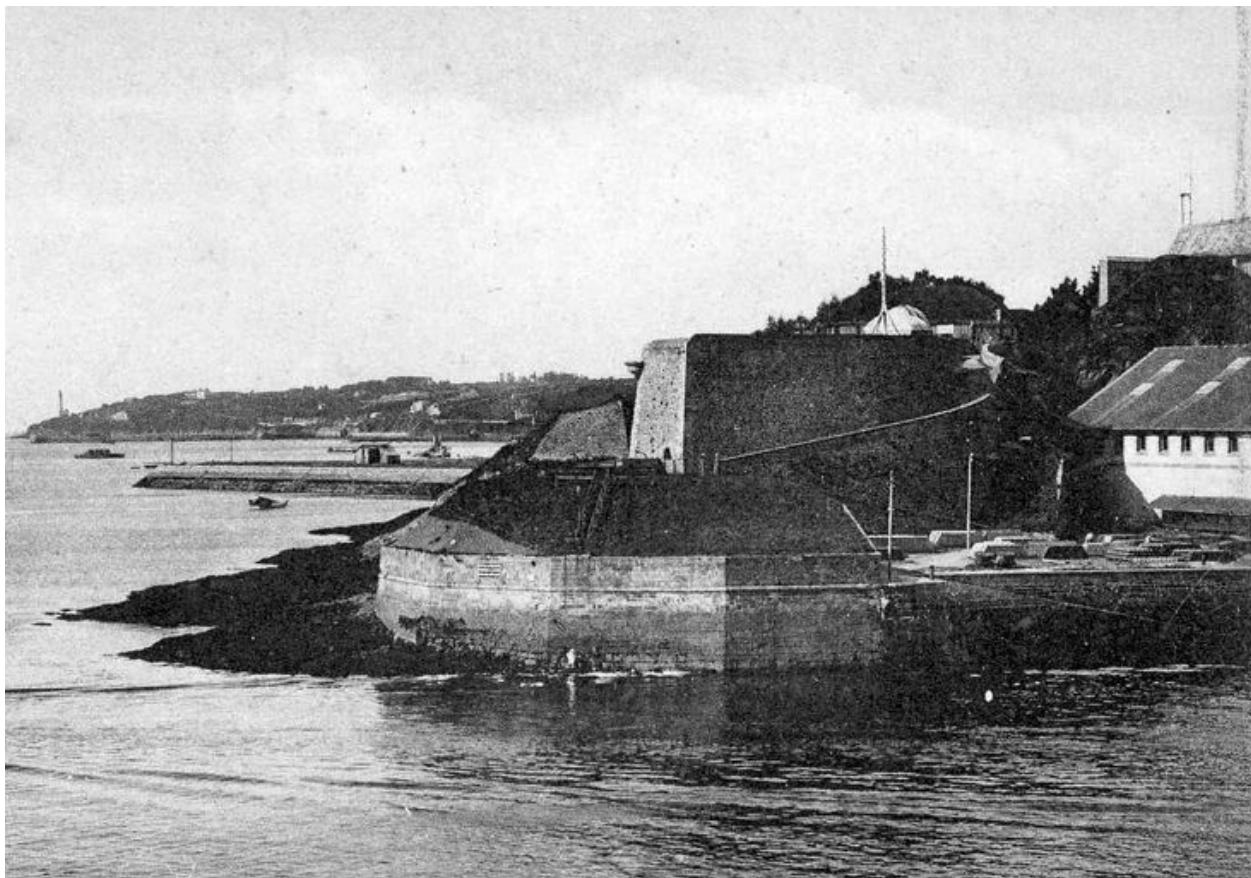
Fi. Documents Figurés. 3Fi. Cartes postales. Carte postale, 4e quart 19e siècle-1er quart 20e siècle.  
Archives municipales et communautaires de Brest : 3Fi089\_074

IVR53\_20082909231NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Auteur de l'illustration : Guillaume (retouche) Léguillier

(c) Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des fortifications d'agglomération de Brest : batterie du fer à Cheval, carte postale

Référence du document reproduit :

- **Carte postale**

Fi. Documents Figurés. 3Fi. Cartes postales. Carte postale, 4e quart 19e siècle-1er quart 20e siècle.  
Archives municipales et communautaires de Brest : 3Fi089\_074

IVR53\_20082909232NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Auteur de l'illustration : Guillaume (retouche) Léguillier

(c) Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de Brest : embouchure fortifiée de la Penfeld : batterie du Fer à Cheval. En arrière-plan : le goulet de Brest et le phare du Portzic. Carte postale (N.D. Phot.)

Référence du document reproduit :

• **Collection de photographies (tirages papier)**

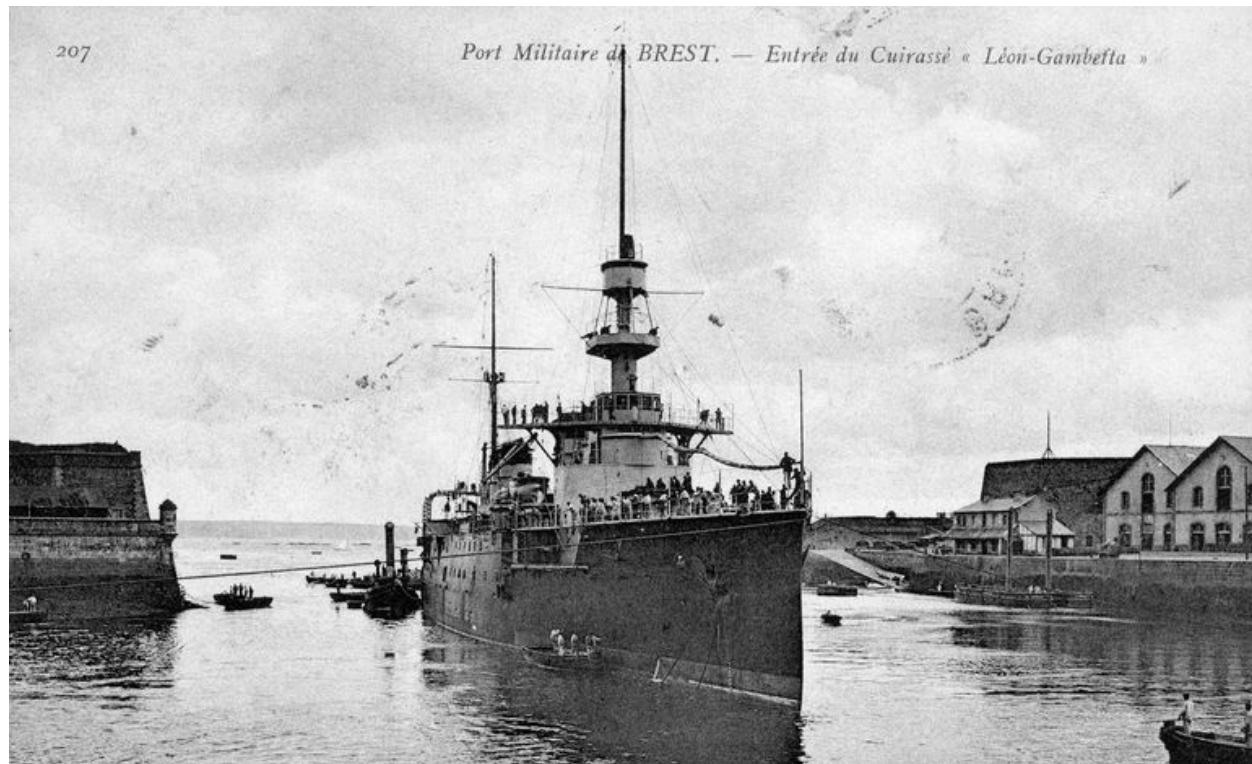
Collection particulière, Roscoff. Certains tirages papier portent au revers le cachet du service photographique du journal *Ouest-France* (ce journal paraît pour la première fois le lundi 7 août 1944, prenant la suite de *L'Ouest-Éclair*).

IVR53\_20052903096NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de Brest : embouchure fortifiée de la Penfeld. A signaler, une échauguette située au ras de l'eau aujourd'hui disparue. Entrée du cuirassé Léon Gambetta dans l'arsenal. Carte postale

Référence du document reproduit :

- **Collection de photographies (tirages papier)**

Collection particulière, Roscoff. Certains tirages papier portent au revers le cachet du service photographique du journal *Ouest-France* (ce journal paraît pour la première fois le lundi 7 août 1944, prenant la suite de *L'Ouest-Éclair*).

IVR53\_20052903095NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Léguillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de Brest : le port de commerce. En arrière plan : le Cours Dajot. Carte postale (Collection H. Laurent, Port-Louis)

Référence du document reproduit :

- **Collection de photographies (tirages papier)**

Collection particulière, Roscoff. Certains tirages papier portent au revers le cachet du service photographique du journal *Ouest-France* (ce journal paraît pour la première fois le lundi 7 août 1944, prenant la suite de *L'Ouest-Éclair*).

IVR53\_20052903105NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de Brest : le port de commerce. En arrière plan : le Cours Dajot et le Monument aux américains. Carte postale (Gaby)

Référence du document reproduit :

- **Collection de photographies (tirages papier)**

Collection particulière, Roscoff. Certains tirages papier portent au revers le cachet du service photographique du journal *Ouest-France* (ce journal paraît pour la première fois le lundi 7 août 1944, prenant la suite de *L'Ouest-Éclair*).

IVR53\_20052903104NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de Brest : promenade du Cours Dajot (aménagée en 1769 par le directeur des fortifications Dajot). Carte Postale (Artaud et Nozais, Nantes)

Référence du document reproduit :

- **Collection de photographies (tirages papier)**

Collection particulière, Roscoff. Certains tirages papier portent au revers le cachet du service photographique du journal *Ouest-France* (ce journal paraît pour la première fois le lundi 7 août 1944, prenant la suite de *L'Ouest-Éclair*).

IVR53\_20052903098NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de Brest : promenade du Cours Dajot. Carte postale (Edition Corellou, Brest)

Référence du document reproduit :

- **Collection de photographies (tirages papier)**

Collection particulière, Roscoff. Certains tirages papier portent au revers le cachet du service photographique du journal *Ouest-France* (ce journal paraît pour la première fois le lundi 7 août 1944, prenant la suite de *L'Ouest-Éclair*).

IVR53\_20052903099NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de Brest : promenade du Cours Dajot. Carte postale

Référence du document reproduit :

- **Collection de photographies (tirages papier)**

Collection particulière, Roscoff. Certains tirages papier portent au revers le cachet du service photographique du journal *Ouest-France* (ce journal paraît pour la première fois le lundi 7 août 1944, prenant la suite de *L'Ouest-Éclair*).

IVR53\_20052903100NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de Brest : promenade du Cours Dajot, statue. Carte postale

Référence du document reproduit :

- **Collection de photographies (tirages papier)**

Collection particulière, Roscoff. Certains tirages papier portent au revers le cachet du service photographique du journal *Ouest-France* (ce journal paraît pour la première fois le lundi 7 août 1944, prenant la suite de *L'Ouest-Éclair*).

IVR53\_20052903101NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de Brest : promenade du Cours Dajot, statue d'Amphitrite. Carte postale

Référence du document reproduit :

• **Carte postale**

Fi. Documents Figurés. 3Fi. Cartes postales. Carte postale, 4e quart 19e siècle-1er quart 20e siècle.  
Archives municipales et communautaires de Brest : 3Fi008\_052

IVR53\_20082909226NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Auteur de l'illustration : Guillaume (retouche) Lécuillier

(c) Brest Métropole Océane  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



201 BREST — Statue d'Amphitrite sur le Cours Dajot

Vue de Brest : promenade du Cours Dajot, statue d'Amphitrite. Carte postale

Référence du document reproduit :

- **Carte postale**

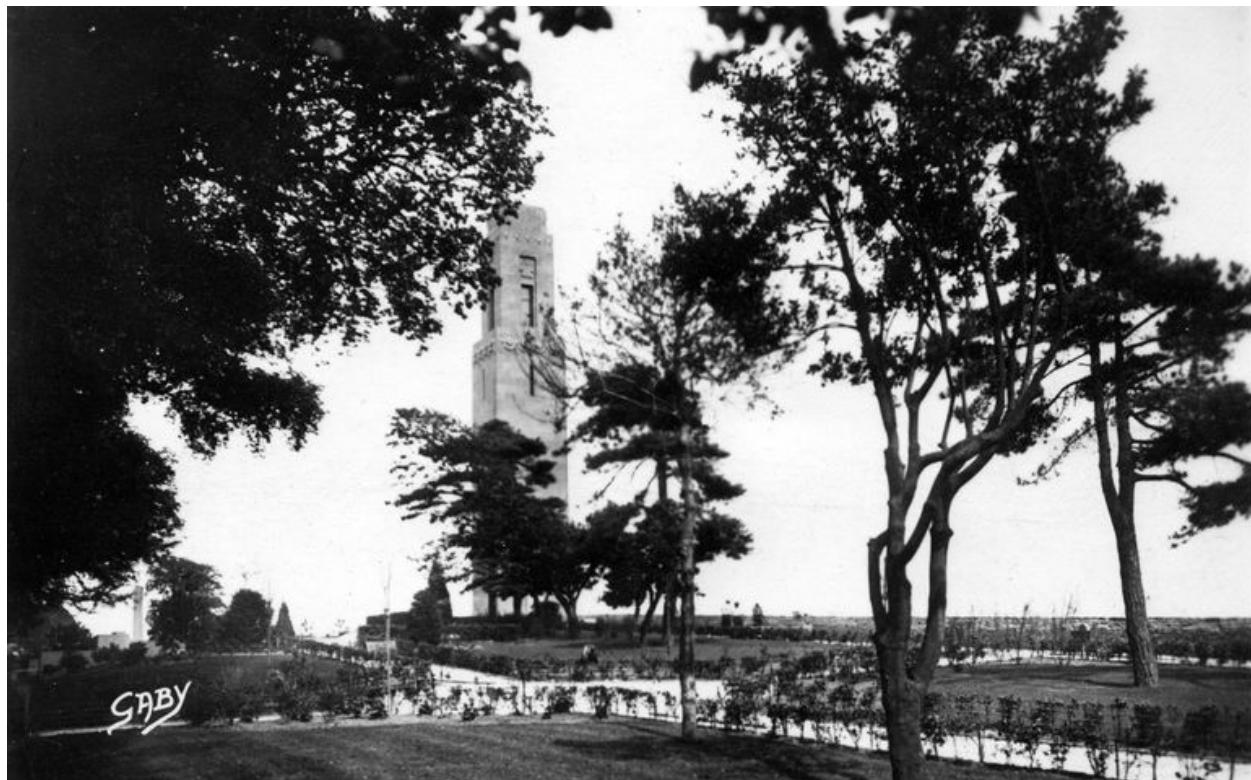
Fi. Documents Figurés. 3Fi. Cartes postales. Carte postale, 4e quart 19e siècle-1er quart 20e siècle.  
Archives municipales et communautaires de Brest : 3Fi008\_052

IVR53\_20082909227NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Auteur de l'illustration : Guillaume (retouche) Léguillier

(c) Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de Brest : promenade du cours Dajot, le Monument aux américains. Carte postale (Gaby)

Référence du document reproduit :

- **Collection de photographies (tirages papier)**

Collection particulière, Roscoff. Certains tirages papier portent au revers le cachet du service photographique du journal *Ouest-France* (ce journal paraît pour la première fois le lundi 7 août 1944, prenant la suite de *L'Ouest-Éclair*).

IVR53\_20052903102NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de Brest : promenade sur les remparts au dessus de la rade-abri à l'extérieur de la ville. Carte postale (Artaud et Nozais, Nantes)

Référence du document reproduit :

- **Collection de photographies (tirages papier)**

Collection particulière, Roscoff. Certains tirages papier portent au revers le cachet du service photographique du journal *Ouest-France* (ce journal paraît pour la première fois le lundi 7 août 1944, prenant la suite de *L'Ouest-Éclair*).

IVR53\_20052903097NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des fortifications d'agglomération de Brest : fossés secs, bastions couronnés d'échauguettes et courtine, demi-lune (côté Recouvrance). Carte postale

Référence du document reproduit :

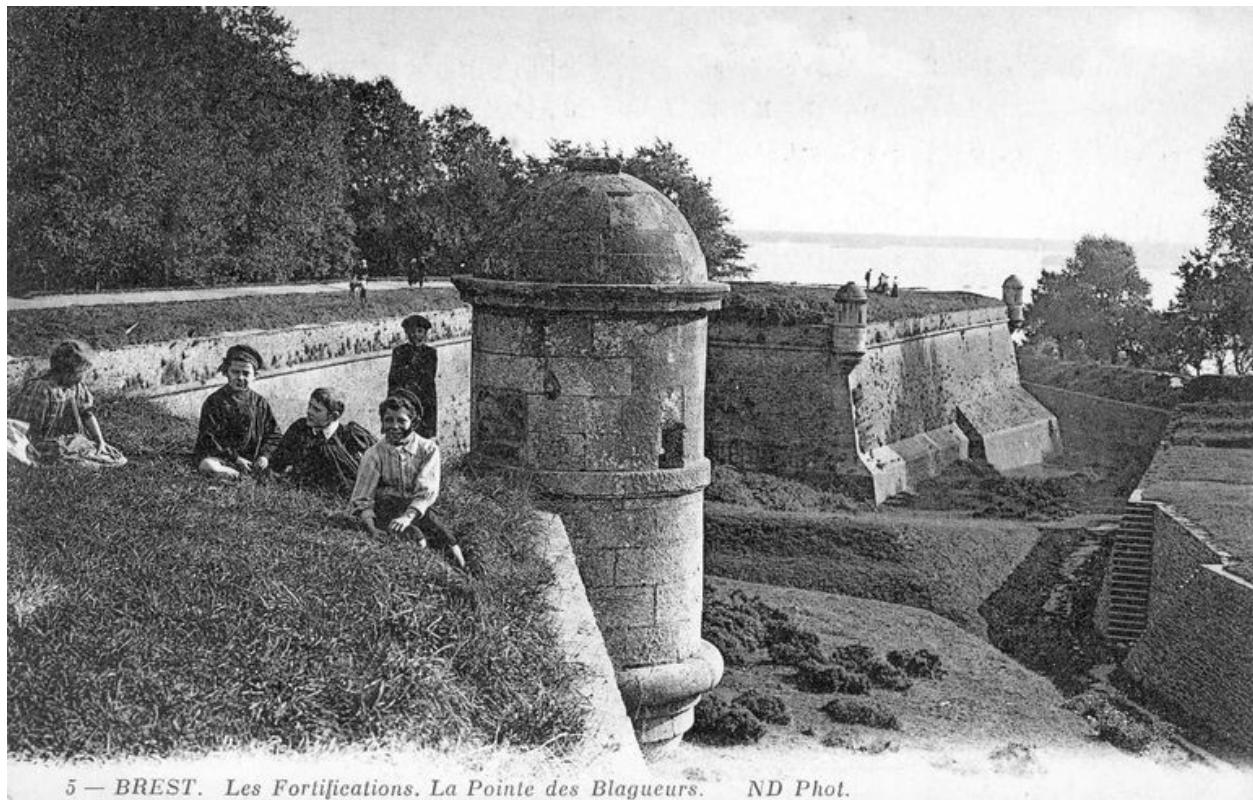
- **Carte postale**  
Fi. Documents Figurés. 3Fi. Cartes postales. Carte postale, 4e quart 19e siècle-1er quart 20e siècle.  
Archives municipales et communautaires de Brest : 3Fi046\_042

IVR53\_20082909228NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Auteur de l'illustration : Guillaume (retouche) Lécuillier

(c) Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



5 — BREST. Les Fortifications. La Pointe des Blagueurs. ND Phot.

Vue des fortifications d'agglomération de Brest : fossés secs, bastions couronnés d'échauguettes et courtine, demi-lune (côté Recouvrance) dite pointe des Blagueurs. Carte postale

Référence du document reproduit :

- **Carte postale**

Fi. Documents Figurés. 3Fi. Cartes postales. Carte postale, 4e quart 19e siècle-1er quart 20e siècle.  
Archives municipales et communautaires de Brest : 3Fi089\_005

IVR53\_20082909230NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Auteur de l'illustration : Guillaume (retouche) Lécuillier

(c) Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des fortifications d'agglomération de Brest : fossés secs, bastions couronnés d'échauguettes et courtine, demi-lune (côté Recouvrance) dite pointe des Blagueurs. Carte postale

Référence du document reproduit :

- **Carte postale**  
Fi. Documents Figurés. 3Fi. Cartes postales. Carte postale, 4e quart 19e siècle-1er quart 20e siècle.  
Archives municipales et communautaires de Brest : 3Fi114\_035

IVR53\_20082909233NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Auteur de l'illustration : Guillaume (retouche) Léguillier

(c) Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des fortifications d'agglomération de Brest : porte double, carte postale

Référence du document reproduit :

• **Carte postale**

Fi. Documents Figurés. 3Fi. Cartes postales. Carte postale, 4e quart 19e siècle-1er quart 20e siècle.  
Archives municipales et communautaires de Brest : 3Fi079\_147

IVR53\_20082909229NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Auteur de l'illustration : Guillaume (retouche) Léguillier

(c) Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de Brest : rampes reliant la ville au nouveau port de commerce de Porstrein construit sous le Second Empire.  
L'escalier est doté d'une passerelle amovible et d'une porte fortifiée

Référence du document reproduit :

• **Collection de photographies (tirages papier)**

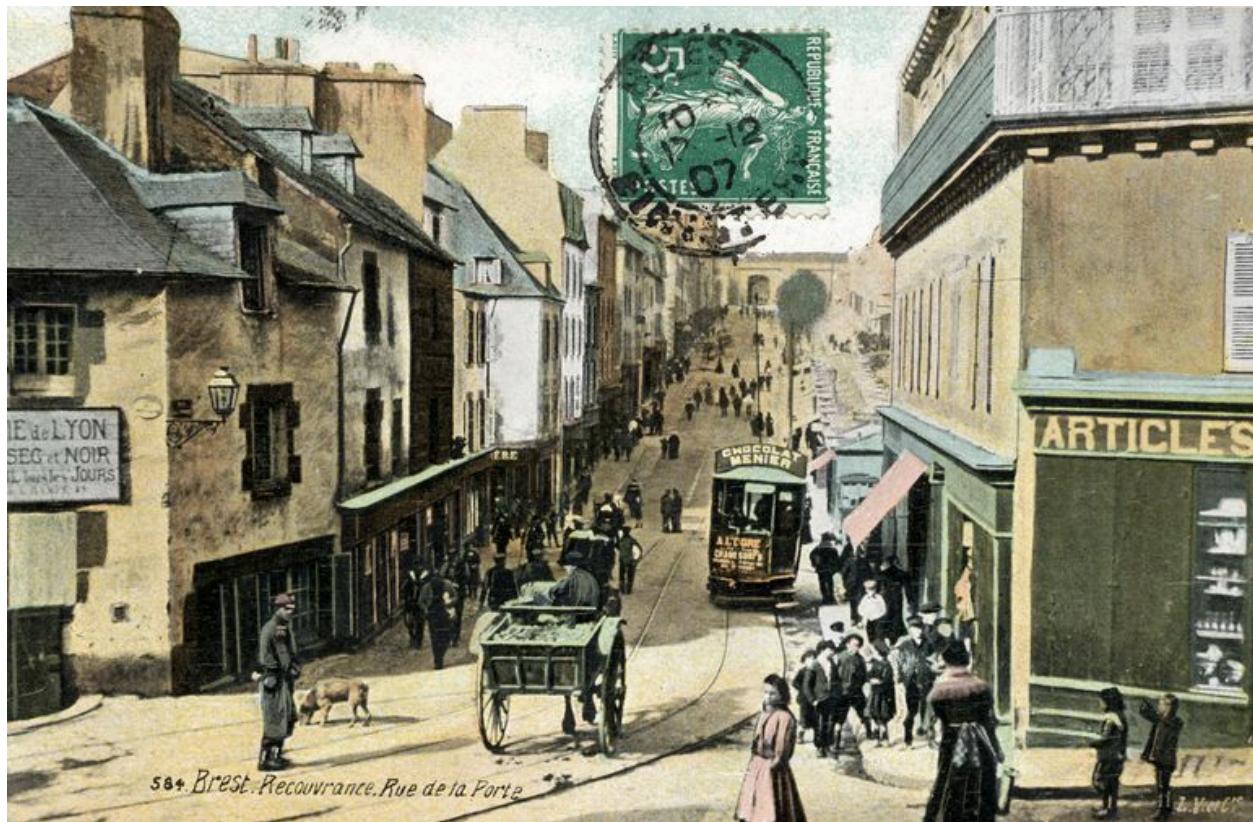
Collection particulière, Roscoff. Certains tirages papier portent au revers le cachet du service photographique du journal *Ouest-France* (ce journal paraît pour la première fois le lundi 7 août 1944, prenant la suite de *L'Ouest-Éclair*).

IVR53\_20052903094NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Léguillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du quartier de Recouvrance à Brest : rue de la porte, porte du Conquet. Carte postale

Référence du document reproduit :

- **Collection de photographies (tirages papier)**

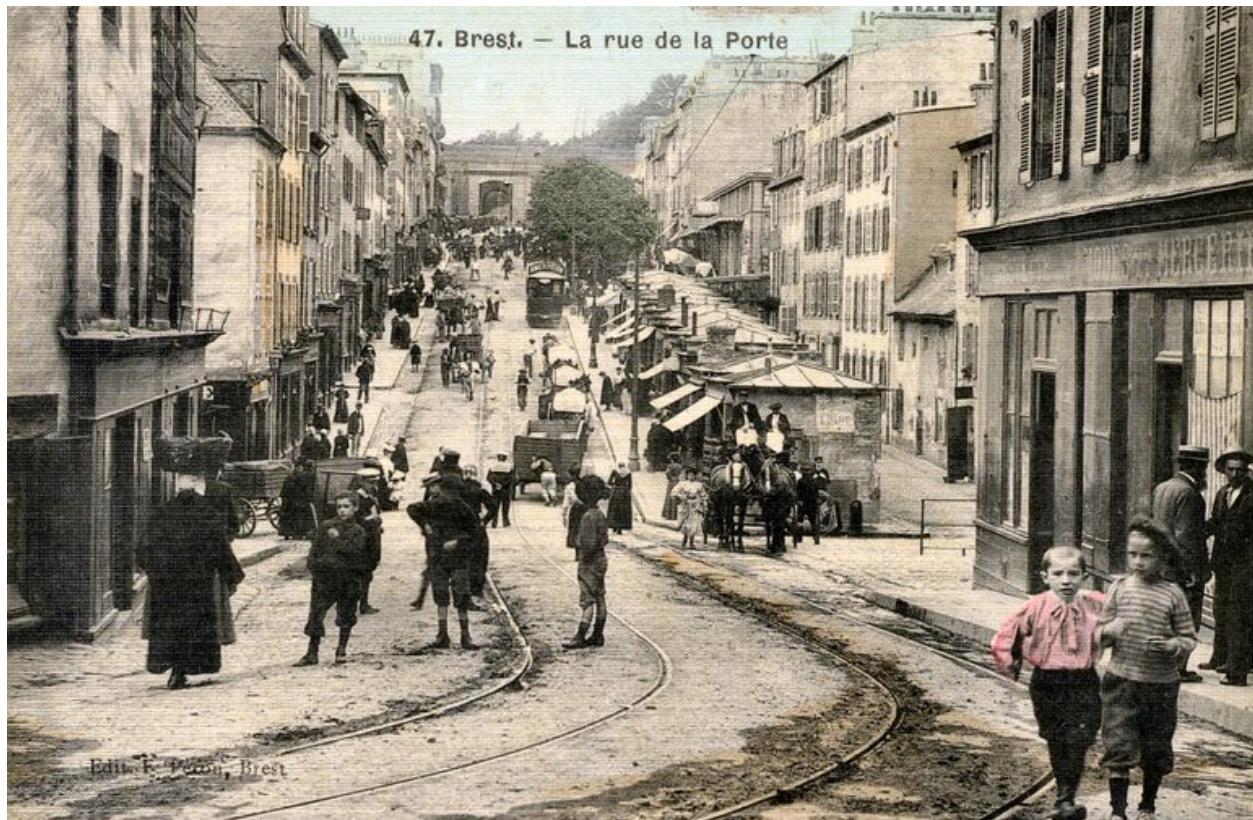
Collection particulière, Roscoff. Certains tirages papier portent au revers le cachet du service photographique du journal *Ouest-France* (ce journal paraît pour la première fois le lundi 7 août 1944, prenant la suite de *L'Ouest-Éclair*).

IVR53\_20052903088NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du quartier de Recouvrance à Brest : rue de la porte, porte du Conquet. Carte postale

Référence du document reproduit :

- **Collection de photographies (tirages papier)**

Collection particulière, Roscoff. Certains tirages papier portent au revers le cachet du service photographique du journal *Ouest-France* (ce journal paraît pour la première fois le lundi 7 août 1944, prenant la suite de *L'Ouest-Éclair*).

IVR53\_20052904252NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du quartier de Recouvrance à Brest : rue de la porte, nouvelle porte du Conquet. Carte postale

Référence du document reproduit :

• **Collection de photographies (tirages papier)**

Collection particulière, Roscoff. Certains tirages papier portent au revers le cachet du service photographique du journal *Ouest-France* (ce journal paraît pour la première fois le lundi 7 août 1944, prenant la suite de *L'Ouest-Éclair*).

IVR53\_20052904253NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du quartier de Recouvrance à Brest : rue de la porte, porte du Conquet. Carte postale

Référence du document reproduit :

- **Carte postale**

Fi. Documents Figurés. 3Fi. Cartes postales. Carte postale, 4e quart 19e siècle-1er quart 20e siècle.  
Archives municipales et communautaires de Brest : 3Fi003\_011

IVR53\_20082909225NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Auteur de l'illustration : Guillaume (retouche) Lécuillier

(c) Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne Nord-Sud de l'arsenal de Brest en 1926. Au centre de l'image : l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

Référence du document reproduit :

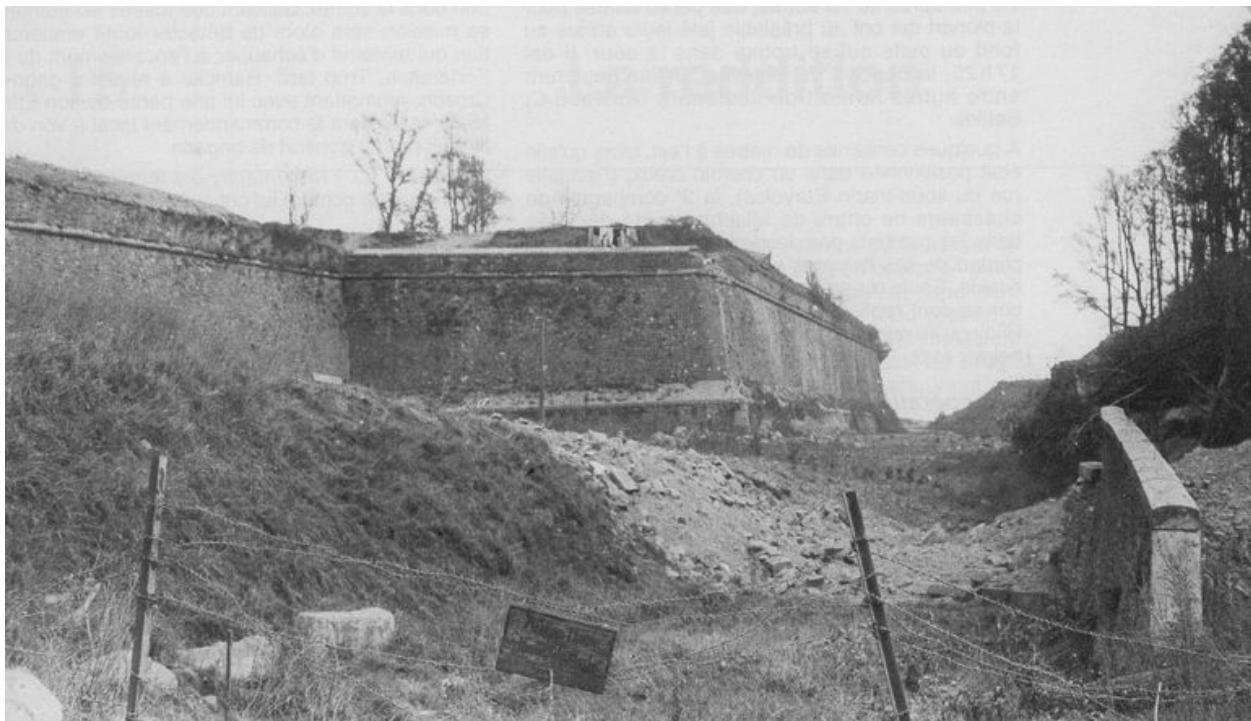
- 

IVR53\_20042903947NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des fortifications d'agglomération de Brest depuis le fond du fossé, 1944

Référence du document reproduit :

- FLOCH (H.) - LE BERRE (A.), L'enfer de Brest, Bayeux, Heimdal, 2001, 304 p.  
Archives municipales et communautaires de Brest

IVR53\_20062904778NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale du fort de Guelmeur (en haut à gauche) et du quartier Saint-Marc, 31 août 1944

Référence du document reproduit :

- **L'enfer de Brest. Août septembre 1944 [2001]**  
FLOCH, Henri. LE BERRE, Alain. **L'enfer de Brest. Août septembre 1944.** Bayeux : édition Heimdal, 2001,  
304 p.

IVR53\_20062904779NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale de l'ouvrage fortifié du Bouguen et du quartier de Kerinou, 1944

Référence du document reproduit :

- **L'enfer de Brest. Août septembre 1944 [2001]**  
FLOCH, Henri. LE BERRE, Alain. **L'enfer de Brest. Août septembre 1944.** Bayeux : édition Heimdal, 2001,  
304 p.

IVR53\_20062904775NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale des fortifications d'agglomération et des poudrières de la Penfeld, 31 août 1944

Référence du document reproduit :

- **L'enfer de Brest. Août septembre 1944 [2001]**  
FLOCH, Henri. LE BERRE, Alain. **L'enfer de Brest. Août septembre 1944.** Bayeux : édition Heimdal, 2001,  
304 p.

IVR53\_20062904774NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Léguillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale de l'ouvrage fortifié de Quéliverzan. On distingue la batterie de Quéliverzan installée dans le fossé sec. 31 août 1944

Référence du document reproduit :

- **L'enfer de Brest. Août septembre 1944 [2001]**  
FLOCH, Henri. LE BERRE, Alain. **L'enfer de Brest. Août septembre 1944.** Bayeux : édition Heimdal, 2001,  
304 p.

IVR53\_20062904785NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale Sud de la porte du Bouguen en février 1974

IVR53\_19742900370Z

Auteur de l'illustration : Yves-Pascal Castel

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Brest : un passé qui ressurgit : vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan. En arrière-plan : les tours de Quéliverzan.

IVR53\_20042903943NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie du Cavalier dite batterie Filley ou batterie inutile car tirant en direction du château

IVR53\_20042904280NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancienne casemate de la batterie du Cavalier dite batterie Filley devenue le Jardin des Explorateurs

IVR53\_20042904284NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du château de Brest depuis le Jardin des Explorateurs

IVR53\_20042904273NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du château de Brest depuis le port de commerce

IVR53\_20042903749NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation